



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Le dernier Souffle ?**
- ☞ **Ministres de l'Agriculture : Dominique Bussereau (suite et fin)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 10
- ☞ **Les îles Kerguelen : les apprentis sorciers (suite)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 11 à 16
- ☞ **Les sélectionneurs en 2020**
(Didier CATHALAN)
pages 17 à 23
- ☞ **La politique agricole de Napoléon Bonaparte**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 24 à 29
- ☞ **Un dénombrement à Allègre en 1797**
(René BORE)
pages 30 à 32
- ☞ **Des enfants naturels de Napoléon au Bouchet-Saint-Nicolas, mythe ou réalité ?**
(Henri OLLIER)
pages 33 à 35
- ☞ **Les dénominations de GAEC en Haute-Loire**
(Bernard GAUTHIER)
pages 36 à 42
- ☞ **Les raisons de ma colère**
(Yvette MAURIN)
pages 43 et 44
- ☞ **Poésie : La terre du Velay**
(Joseph BOSCH)
pages 45 à 48
- ☞ **Elysée Vignes : Voyages...**
(Daniel VIGNES)
pages 49 à 52
- ☞ **LO COMÈRCI MUOLATIÈR**
(Hervé QUESNEL-CHALEIH)
pages 53 et 54
- ☞ **A LIRE : Le Petit-Pierre de Charles Calémard de Lafayette**
pages 55 à 59

Le dernier Souffle ?

Le Crédit agricole nous assurait gracieusement l'impression du Souffle à son imprimerie de Vals. Amené à fermer cette activité, il n'en continuait pas moins à honorer ses engagements en faisant réaliser les tirages par des entreprises locales. Par une mesure administrative, une limitation à 20 pages par tirage, il en vint à rationner ce service à ses associations. Notre agence locale réussit à obtenir une exception pour le n° de printemps. Désireux d'en savoir plus, nous avons essayé de remonter, en vain, à la source de cette décision pour comprendre. Le chef de secteur nous avait quand même obtenu une dérogation pour ce n° de septembre. Un édito un peu « musclé » a annulé cette dérogation ! Dans une ultime rencontre, à la façon d'une *patche* sur un marché aux bestiaux, deux éminents cadres nous ont proposé de réduire notre revue à 40 pages ! Nous n'entrons pas dans ce jeu de dupes ! Sans ce soutien nous ne sommes plus en mesure d'éditer le Souffle format papier. Notre argumentaire n'a pas influé sur cette décision, ni l'intervention du sénateur Laurent Duplomb, ancien président de la Chambre d'agriculture, auprès du directeur général du Crédit agricole Loire / Haute-Loire. Le coût de l'impression, un goutte d'eau pour la banque agricole, dépasse les possibilités de notre modeste association. Nos sentiments sont partagés entre reconnaissance pour toutes ces généreuses années et déception étant donné la somme en jeu et le positionnement patrimonial du Crédit agricole. Notre revue est bien en effet un moyen de promotion du patrimoine local vivant que représente la race ovine Noire du Velay. Nous avons la forte impression que les notions de coopération et de mutualisme inventées par nos aînés aux pieds boueux mais aux cœurs vaillants, ne sont plus que des coquilles vides utilisées à l'envie par de jeunes technocrates propres mais aux cœurs logarythmés pour concocter des slogans ronflants qui n'abusent personne. Nous tentons une recherche de mécénat auprès d'autres organisations agricoles, mais nous sommes pris de court. Donc affaire à suivre... Et comme « *les emmerdes, ça vole toujours en escadrille* », pour reprendre une phrase culte de Jacques Chirac, le site qui hébergeait le Souffle, créé et financé par le regretté Gilbert Duflos, vient de cesser son activité... Bien heureusement la Société académique de la Haute-Loire nous a proposé généreusement de nous accueillir sur son site, en se souvenant de ses origines très orientées vers les activités agricoles. Son appellation originelle était en effet Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Plusieurs de ses membres et présidents, agronomes reconnus, ont fait progresser et entrer notre agriculture dans la modernité : Mathieu Bertrand de Doue, Albert Beaud de Brive, Charles Calémard de La Fayette, Jules de Vinols, Lucien Raynaud... Nous ne pouvions donc mieux tomber et remercions vivement la Société académique. Voilà notre situation actuelle que nous espérons sujette à améliorations. La vie continue et le Souffle de la Neira n'est pas mort même s'il ne peut paraître qu'en version numérique. Pour nous encore adeptes du livre papier, des pages à tourner, du poids des idées, il nous faudra bien nous adapter à la modernité et à la virtualité... **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Dominique Bussereau (suite et fin)

« Le coût des énergies fioul domestique, gaz naturel et fioul lourd, restant élevé, le gouvernement a décidé de prolonger les mesures de soutien en faveur des exploitants agricoles jusqu'au 31 décembre 2006 » a annoncé Dominique Bussereau, lors de sa visite sur le Salon international des productions animales Space¹ à Rennes le 12 septembre 2006. Cette mesure annoncée en mars dernier lors du congrès de la Fnsea consiste à rembourser à hauteur de 90% la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) et de la taxe de consommation sur le gaz naturel. « Les formulaires nécessaires pour obtenir le remboursement des taxes sur les carburants et sur le gaz, seront mis à disposition dans les prochains jours. » Toujours à propos de l'énergie, Dominique Bussereau a rappelé que « les tarifs de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz ont été revalorisés fortement en juillet dernier, ce qui rendra possible le développement d'installation de méthanisation dans de nombreuses exploitations ».

Concernant la filière avicole, le ministre a rappelé le premier plan de soutien à la filière en ajoutant qu'il allait être complété. Il a par ailleurs insisté auprès de la Commission européenne pour obtenir l'indemnisation des allongements de vides sanitaires pour les éleveurs au delà du plafond de minimis et des pertes des entreprises d'accoupage et sélection en génétique. L'Office de l'Élevage sera chargé de verser ces indemnités complémentaires dans les prochaines semaines. Pour compléter ce plan, des crédits viennent d'être délégués aux Préfets de Région pour indemniser des entreprises d'abattage. Avant la commission nationale qui se réunira le 28 septembre à propos

1- En visite au Space. Les principales mesures annoncées par le ministre de l'agriculture. Pierre Boiteau. <http://www.web-agri.fr/12/09/2006>

de la sécheresse, le ministre de l'agriculture a annoncé un premier acompte d'indemnisation, versé avant la fin de l'année. Une avance de 60% sur la part communautaire de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (Pmtva) pourra être versée dès le 16 octobre. Le ministre a rappelé les travaux en cours pour simplifier les procédures qui compliquent la vie des agriculteurs. Il a annoncé une expérimentation menée dans ce cadre pour les jeunes agriculteurs : « Dans le souci de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, une expérimentation sera conduite dès le mois d'octobre dans le département du Morbihan visant à simplifier le parcours d'installation. Ainsi, pour les procédures concernant le Ministère de l'Agriculture, un dossier administratif unique sera constitué, avec un guichet unique qui effectuera le lien entre les services. ». Cette expérimentation a été décidée sur la base de propositions des JA du Morbihan.

Présent à l'Assemblée générale de la Confédération Générale des planteurs de Betteraves à Paris, le 5 décembre 2006, Dominique Bussereau a donné des précisions sur la mise en oeuvre de la réforme de la PAC de 2003, la réforme de l'OCM sucre, la montée en puissance des biocarburants². La mise en oeuvre des DPU issus de la réforme de la PAC est en voie d'achèvement : paiement du solde de leur aide découplée et de l'aide aux grandes cultures, en complément de l'avance exceptionnelle compte tenu de la situation difficile des exploitations en raison de la sécheresse. Le découplage dans le secteur de la betterave n'est survenu qu'au début 2006, venant

s'ajouter au dispositif national de gestion des DPU. Les modalités propres au secteur betteravier ont été arrêtées en étroite concertation avec les représentants de la filière, et reflètent la spécificité de la production de betteraves française. La réforme de l'OCM sucre est en marche. Elle était nécessaire et a permis de respecter les objectifs que la France s'était fixés : maintenir la compétitivité des producteurs de sucre en Europe.

2- Déclaration de M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, sur la mise en oeuvre de la réforme de la PAC de 2003, sur la réforme de l'OMC sur le sucre, sur la montée en puissance des biocarburants, Paris le 5 décembre 2006. <http://www.agriculture.fr>

Cette réforme est très ambitieuse : baisse forte et rapide des prix, compensée par l'aide directe dé耦plée aux planteurs et par le fonds de restructuration sur la base du volontariat. L'équilibre du marché suscite quelques inquiétudes au regard du rythme nécessaire que doit prendre la restructuration. Les instruments de gestion du marché de l'OCM sont là pour jouer leur rôle, si l'excédent pour la fin de la campagne est confirmé. Le retrait de sucre ne pourra être efficace que s'il est annoncé et décidé suffisamment tôt, afin que tous puissent prendre les décisions adaptées. Cette réforme doit offrir à cette filière des perspectives à long terme, en renforçant sa compétitivité et son adaptation au marché. Une réflexion est engagée en ce sens avec toute la filière. Le ministère est favorable au développement de la contractualisation, aux contrats de partenariat ou à d'autres formules à inventer, afin de lisser le plus possible la volatilité des prix. Il faut également réfléchir à de nouveaux outils en matière de gestion de crise, d'assurance revenu ou d'assurance récolte. Le développement de nouveaux débouchés est une chance devenue réalité pour le secteur

betteravier. Le gouvernement est déterminé pour assurer à la France une place de leader sur le marché européen des biocarburants.. L'incorporation directe d'éthanol est désormais une réalité. Le

Gouvernement a décidé des mesures fiscales particulièrement incitatives pour la filière super-éthanol E85. Les producteurs d'éthanol se sont engagés à contractualiser en termes de volume et de prix les conditions d'approvisionnement en matières premières agricoles des unités de production de biocarburants pour les volumes agréés et de leur côté, les agriculteurs s'engagent dans ces conditions à assurer la continuité d'approvisionnement des usines. Les biocarburants ne menacent pas nos besoins alimentaires. La production des biocarburants est respectueuse de l'environnement. En ce qui concerne la négociation à l'OMC, Pascal Lamy a souhaité le 16 novembre dernier rouvrir officiellement la négociation, après la suspension intervenue en juillet. Mais la clé de la négociation



est à Washington. Or, ce n'est pas avec un Congrès démocrate et une administration républicaine que les Etats-Unis vont revenir à la table de négociation avec une position raisonnable sur l'accès au marché agricole. Ce n'est pas à l'Union Européenne de faire encore les concessions supplémentaires que les autres membres de l'OMC ne veulent pas effectuer. Nous devons obtenir un accord équilibré, qui réponde aux intérêts de tous. Et pour la France, défendre son agriculture fait partie des enjeux majeurs de la négociation. Des inquiétudes concernent les discussions commerciales bilatérales et leur impact si un blocage à l'OMC se confirme. Il n'est pas question de permettre aux pays tiers d'annihiler les résultats de ces efforts. Les accords bilatéraux ne devront pas non plus compromettre le développement d'une filière européenne de biocarburants. Nous ne devons pas substituer une dépendance au pétrole importé à une dépendance aux biocarburants importés. La réforme de l'OCM sucre marque un tournant dans l'histoire de la filière européenne et repose sur le pari de la compétitivité. Elle nous oblige à changer de logique et doit conduire à un nouvel équilibre.

Dominique Bussereau, a annoncé, **début février 2007**, avoir saisi l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) pour une évaluation des risques à la suite de la détection du virus H5N1 dans le sud de l'Angleterre³. Le ministère a rappelé « *que des mesures de surveillance de la faune sauvage et des élevages sont mises en oeuvre en*

permanence et n'ont pas décelé la présence du virus H5n1 sur le territoire de la France en 2007... Les mesures en vigueur prévoient que l'alimentation et l'abreuvement des oiseaux doivent être protégés de tout contact avec la faune sauvage ». La Grande-Bretagne a annoncé la découverte dans un élevage de dindes du virus hautement pathogène H5N1 dans la région du Suffolk, au sud-est du pays. L'an dernier, à la mi-février, le gouvernement français avait décidé le confinement général des oiseaux et des volailles élevés en plein air ou détenus par des particuliers après la découverte de cas de grippe aviaire en France. La mesure avait été levée en

3- Grippe aviaire. Dominique Bussereau saisit l'Agence française de sécurité sanitaire. AFP. 03/02/2007. <http://www.web-agri.fr>

mai sur pratiquement tout le territoire.

Jean-Yves Perrot, Président-directeur général de l'Ifremer, accueille le **8 février 1997** Dominique Bussereau qui inaugurera les nouvelles infrastructures de la station Ifremer de La Tremblade⁴, spécialisée dans les domaines de la conchyliculture et de la surveillance de l'environnement littoral. A cette occasion, Dominique Bussereau, Goulven Brest, Président du Comité National de la Conchyliculture, et Jean-Yves Perrot cosigneront une Charte pour une meilleure coordination des actions en matière conchylicole. La station de La Tremblade, a fait l'objet en 2006, grâce aux financements de l'Union européenne, de l'Etat, du Conseil Régional de Poitou-Charentes et du Conseil Général de Charente-Maritime, de travaux d'agrandissement pour accueillir de nouvelles équipes de recherche et faire accréditer son laboratoire européen de pathologie. L'Ifremer a en effet créé sur ce site un pôle zoosanitaire où l'ensemble des analyses du Réseau de surveillance Pathologie des Mollusques sont effectuées. Dans le domaine de la génétique, les recherches portent sur l'étude des ressources génétiques et de leur variabilité dans les espèces bivalves exploitées, l'obtention de souches résistantes ou tolérantes aux maladies et la création de souches ou de lignées plus performantes. La Station de La Tremblade abrite également le Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis Charentais qui constitue un acteur important de la collecte d'informations sur le littoral. Les nouvelles installations de la Station témoignent également de l'engagement de tous pour aider la filière conchylicole à relever les défis qui l'attendent, notamment la problématique des apports en eaux douces sur la zone côtière et le changement climatique.

Le Congrès de la Fédération Nationale Bovine⁵ à Châlons-en-Champagne, le **15 février 2007**, exprime une opposition forte à un bilan de santé de la Pac 2003 qui découplerait totalement les aides en élevage. Pour la fédération « *l'absolue nécessité est de garantir la stabilité de cette Pac pour qu'elle permette de vivre de notre métier* ». « *Vivre par les prix bien sûr et nous y travaillons quotidiennement, mais pas sans les aides !* », a-t-il ajouté. L'objectif premier des éleveurs est bien de conserver une prime à la vache allaitante (PMTVA) couplée à la production. « *Quelles que soient les mauvaises*

raisons invoquées, le recouplage n'est pas négociable pour nous ! » a-t-il interpellé. La Commission européenne a toujours pour but d'obtenir un découplage total des aides et n'a de cesse de revenir sur le sujet. Le couplage est essentiel pour le maintien de certaines productions notamment en élevage. La fièvre catarrhale ovine (FCO) préoccupe fortement les éleveurs de la région Champagne-Ardenne et la rigueur extrême des mesures sanitaires françaises a eu des conséquences économiques disproportionnées au regard des 7 cas français et de leur impact sanitaire marginal. Les éleveurs touchés sont exclus ou mal pris en compte par un schéma inadapté et très complexe. Dominique Bussereau dans sa réponse déplore l'absence de réels mécanismes communautaires de gestion de crise, qui devraient permettre d'indemniser les pertes de revenus des éleveurs et annonce cependant que la première mesure d'aide au maintien des animaux sur les exploitations vient d'être payée. Il souligne aussi que La règle de transparence des GAEC s'appliquera dans le calcul des aides versées aux éleveurs et qu'il a décidé de prolonger cette aide au maintien des animaux, en périmètre interdit, tant que les mesures réglementaires le justifieront. Concernant l'indemnisation du chiffre d'affaires, il convient qu'il s'agit d'un mécanisme complexe qu'il souhaite adapter. Le ministre de l'Agriculture annonce l'adoption d'un protocole permettant l'export vers l'Italie de bovins, issus des périmètres interdits et réglementés. Les éleveurs ont par ailleurs interpellé Dominique Bussereau lui demandant la mise en place de la solidarité nationale pour l'établissement d'un plan d'aides. Les éleveurs sont aussi inquiets pour le plan bâtiment, essentiel pour le maintien de l'activité économique et sociale dans les zones rurales, et les files d'attente interminables, accompagnées d'un blocage administratif et de retards de financement. Sur la politique herbagère, le Massif central souhaite une réponse claire et rapide sur l'évaluation de l'enveloppe et sur le cahier des charges puisque les agriculteurs devront s'engager prochainement sur la nouvelle PHAE, portée conjointement par la profession et le gouvernement. Une nouvelle enveloppe a été annoncée par le Ministère mais elle semble insuffisante. Le nouveau cahier des charges a été proposé à Bruxelles depuis plusieurs mois mais il n'y a pas eu de retour.

C'est dans une cohue indescriptible que le Président de la République a inauguré la 44e édition du Salon International de l'Agriculture à Paris⁶, Porte de Versailles. Arrivé à 8 h 40

4- Congrès FNB 2007. Non au découplage total des aides dans l'élevage ! 23 février 2007. <http://creuse-agricole.com>

6- SIA 2007. Peut-être le dernier Salon de l'Agriculture

précises, le **3 mars 2007**, le Président de la République a été accueilli par son ministre de l'Agriculture et par le président du SIA Christian Patria. L'ensemble des responsables professionnels de l'agriculture française était au rendez-vous. Les visiteurs vont pouvoir venir à la rencontre du monde de l'élevage avec la reconstitution d'une véritable ferme. Baptisé « *terres d'élevage : la passion des métiers* » un nouvel espace de 1 000 m². « *L'histoire d'une récolte* » montrera avec des vraies machines les avancées technologiques de l'agriculture sur 276 m² : tracteurs avec GPS, semoir, moissonneuse batteuse. Cette animation grand public présentera les différentes étapes de cultures, depuis la semence jusqu'à la récolte. Sans oublier la 11^e édition de l'Odysée végétale qui mettra en avant sept filières (sucre, céréales, oléoprotéagineux, semences et plants, protection des plantes et l'office des grandes cultures). Le thème central du salon pour cette édition est « *l'agriculture : fournisseur de nouvelles énergies* ». Au menu : les biocarburants et les « *véhicules verts* » de quatre grandes marques automobiles à découvrir. A visiter une « *maison au naturel* » construite avec des éco-matériaux (des matériaux sains et économes en énergie, des isolants naturels...).



Pendant plus de quatre heures, Jacques Chirac a arpenté les allées du Salon en allant à la rencontre des éleveurs. Devant Titine, la vache choisie pour la campagne d'affichage du Sia 2007 : « *Il n'y a que les Limousins qui savent faire ça !* » Depuis 1972, date à laquelle il a été nommé ministre de l'agriculture, Jacques Chirac n'a manqué qu'une seule fois le Salon, en 1978, suite à un accident d'automobile. Mais chaque année, il prend un grand plaisir à y revenir. « *Le président de la République a développé avec les agriculteurs une relation très affectueuse et ils ont toujours eu le sentiment qu'il les soutenait et surtout les aimait (...)* Il est en adhésion parfaite avec les agriculteurs. Il incarne vraiment la France des territoires », remarque Dominique Bussereau. Boire, manger, goûter, féliciter, marcher, sourire, embrassades, autographes,

poignées de mains, bisous aux enfants et aux mamans, comme à son habitude, Jacques Chirac est allé à la rencontre des éleveurs, des exposants et des très nombreux visiteurs. Une visite placée sous le signe de la convivialité sans pour autant omettre d'adresser quelques messages aux professionnels. Devant ceux de la génétique française, réunis maintenant au sein d'une seule interprofession (France génétique élevage), le Président les a encouragés « *à prendre plus de place sur le marché mondial de la génétique* ». À l'Odysée végétale, Jacques Chirac s'est intéressé aux futurs innovations et débouchés de l'agriculture, en particulier les biocarburants. Cinq constructeurs (Saab, Ford, Peugeot, Citroën et Renault) lui ont présenté leurs projets et leurs derniers modèles roulant à l'éthanol ou au biodiesel. À aucun moment, le Président n'a évoqué la campagne présidentielle, ni même son propre destin. « *Je ne vois pas Jacques Chirac abandonner ce salon dans lequel il est chez lui* », a commenté le ministre de l'Agriculture. Jacques

Chirac a félicité Christian Patria et toute son équipe pour le nouveau visage du Salon 2007. « *Je trouve qu'il a été modernisé d'une façon remarquable. Ce salon 2007 incarne à la fois la modernité et le futur et il sera par conséquent une grande édition. Cela fait honneur à la France* ». En guise de souvenir, le président Patria lui a remis un magnifique album de

photos retraçant ses visites du salon, de 1973 à 2006.

Suite au passage du cyclone Gamède particulièrement dévastateur pour les agriculteurs⁷, le ministre de l'agriculture et de la pêche était dans l'île de la Réunion le **12 mars 2007**. Accueilli à Saint-Denis par le préfet Pierre Henry Maccioni, il a ensuite décollé à bord d'un Transall direction le sud et les exploitations de deux agriculteurs sinistrés : un éleveur de vaches allaitantes et un maraîcher éleveur. Il a ensuite rencontré des représentants de planteurs, de sucriers et les présidents de commissions mixtes d'usine autour de la question des transports. L'urgence de construire la route dans le fond de la rivière Saint-Etienne avant le début de la campagne sucrière a notamment été évoquée. Le

du Président Jacques Chirac ! H. Garnier. 7 mars 2007. <https://www.auvergne-agricole.com>

7- Visite du ministre de l'agriculture et de la pêche. Dominique Bussereau au chevet des agriculteurs. 13 Mars 2007. <http://www.ipreunion.com>

ministre a annoncé le déblocage d'aides et a insisté sur la rapidité de leur distribution aux agriculteurs. Selon un bilan provisoire, Gamède a tué plus de 400 bovins. Le cyclone a également dévasté la totalité des cultures de plein champ et plus de la moitié des cultures sous serres. La semaine dernière, le président de la chambre d'agriculture avait rencontré Dominique Bussereau et le ministre de l'outre-mer, François Baroin, lors d'une visite à Paris. Il leur avait soumis un plan de relance. Il a notamment demandé une indemnité chômage pour les agriculteurs qui ne peuvent plus exercer leur activité. Il a également demandé que les exploitants n'ayant pu livrer leur lait ne soient pas pénalisés et à ce que des indemnités soient prévues pour les maraîchers.

A la demande de Dominique Bussereau, une première réunion du comité de suivi de la sécheresse⁸ s'est tenu au Ministère, le **3 mai 2007**. À cette occasion, les organisations professionnelles agricoles, les offices d'intervention agricoles et les services de l'État ont fait un point sur la situation et ont préparé la période d'étiage estival. Malgré une amélioration générale suite aux précipitations du mois de mars, la situation hydrologique de la France fait apparaître une pluviométrie déficitaire dans certaines régions françaises. Selon Météo France, le mois d'avril 2007 a été le plus chaud en France depuis au moins 1950. Ces anomalies de températures mensuelles ont concerné l'ensemble de l'Hexagone. À ce jour, 7 départements ont déjà pris des mesures de restriction des usages de l'eau. S'agissant des ressources fourragères, le ministère de l'agriculture rappelle que l'évolution de la réglementation communautaire donne désormais aux États membres la possibilité d'autoriser l'utilisation des parcelles en jachères pour l'alimentation animale.

En 2018, dans un entretien publié dans La Nouvelle République⁹, il livre ses confidences sur ce ministère qui épuisant : « *Le ministère de l'Agriculture est un ministère qui lessive intellectuellement et physiquement* », reconnaît Dominique Bussereau. « *Je salue donc le courage de Stéphane Le Foll qui y est resté cinq ans. «C'est un beau ministère – Michel Rocard disait que c'était un petit Matignon où on s'occupe d'enseignement agricole, de recherche, d'alimentation, de ruralité, de forêt, de pêche,*

d'aide au tiers-monde et d'Europe. Mais je n'ai pas eu beaucoup de vie familiale pendant trois ans. » Il loue aujourd'hui l'évolution de ce métier. « *Il s'agit sans doute de la profession qui a le plus évolué depuis la Seconde Guerre mondiale* » en France. Mais avec de fortes disparités. « *Ici, le Cognac s'exporte à 98 % mais nous avons des éleveurs en situation difficile.* » Lors du Salon 2017¹⁰, il livre encore ses impressions sur son passage au ministère de l'agriculture : « *Être ministre de l'Agriculture est une fonction difficile. L'agriculture connaît toujours des difficultés, dans tel ou tel département : par exemple un insecte qui fait que les arbres fruitiers sont malades, ou la lavande qui se porte mal... Il existe toujours des crises locales. Il y a également cette nécessité d'être sans arrêt à Bruxelles, au Luxembourg et dans les pays européens pour préparer les conseils des ministres de l'agriculture qui se tiennent tous les mois. C'est une fonction merveilleusement passionnante, mais extrêmement absorbante. Certains moments m'ont frappé, comme la dureté des négociations à Bruxelles, lors de nuits entières avec quelques minutes de sommeil. Quand vous êtes ministre de l'Agriculture, les agriculteurs vous considèrent comme leur représentant. Lorsqu'on visite une ferme, vous êtes celui dans lequel ils mettent l'espoir de les défendre. On ne représente pas forcément l'Etat ou l'administration. On tisse des relations personnelles, de belles expériences et de belles amitiés perdurent. Les relations humaines sont plus fortes que dans n'importe quel autre ministère* ».

Election présidentielle et législatives.

Le **17 mai 2007**, Nicolas Sarkozy nomme François Fillon au poste de Premier ministre. Ce dernier forme le lendemain un gouvernement réduit à 15 ministres (huit hommes et sept femmes), auxquels s'ajoutent quatre secrétaires d'État et un haut-commissaire. Le gouvernement est formé de personnalités de droite, mais aussi de gauche du centre droit et de la société civile. Le ministère de l'Economie et des Finances est scindé en deux, l'un chargé du budget de l'État, l'autre de la stratégie économique et du développement. Conformément au Pacte écologique signé par Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle, Alain Juppé prend la tête d'un grand ministère alliant l'écologie,

8- Les agriculteurs français se préparent à la sécheresse. Florence Roussel. 4 mai 2007. <https://www.actu-environnement.com>

9- Un ministère " qui lessive " et un ministère " passion ". Les galons du capitaine Dominique Bussereau. Publié le 17/02/2018 . lanouvellerepublique.fr

10- Ministre de l'Agriculture sous la présidence de Jacques Chirac, de novembre 2004 à mai 2007, Dominique Bussereau, président du Conseil départemental de la Charente-Maritime, revient sur quelques anecdotes lors du Salon de l'agriculture pour RMC. 26/02/2017 <https://rmc.bfmtv.com>

l'aménagement territorial et le transport. Dominique Bussereau devient Secrétaire d'Etat chargé des Transports auprès d'Alain Juppé. Christine Lagarde est nommée à l'Agriculture. Lors de la passation des pouvoirs¹¹ au Ministère de l'Agriculture, Dominique Bussereau « a remis les clés du ministère », selon ses propres mots, à Christine Lagarde et lui a présenté chaleureusement ses vœux de succès. « Christine Lagarde connaît bien les programmes agricoles parce que nous avons bataillé de concert à Hong Kong et Genève. J'ai toujours trouvé en elle une alliée à la cause de l'agriculture et de la ruralité », a-t-il déclaré. Il a bien sûr souhaité « une pleine réussite » à celle qui lui succédera, ajoutant chaleureusement : « Je suis persuadé que tu seras heureuse et que tu y réussiras ». En réponse, Christine Lagarde s'est dite très heureuse de lui succéder, « parce que nous avons noué des relations de confiance lors des dernières négociations à l'OMC où nous étions guidés tous deux pour mettre en valeur l'agriculture et l'agroalimentaire françaises, pour la France, l'Europe et le monde. ». Elle s'est également montrée déterminée à poursuivre les « grands projets » initiés par Dominique Bussereau.

À l'issue du second tour des élections législatives de juin 2007, l'UMP conserve la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Conformément à la tradition, François Fillon remet sa démission au président de la République le 18 juin 2007, qui le reconduit dans sa fonction pour former un nouveau gouvernement, sans Alain Juppé, seul ministre battu dans sa circonscription. Le ministère de l'Ecologie est attribué à Jean-Louis Borloo avec Dominique Bussereau comme Secrétaire d'Etat chargé des Transports. Le ministère de l'Agriculture échoit à Michel Barnier, Christine Lagarde prenant l'Economie.

Secrétaire d'Etat aux transports

En octobre 2007, Nicolas Sarkozy lance le Grenelle de l'environnement, grande conférence autour des questions de climat, de développement durable, de biodiversité et de pollution, notamment routière. Il répond au « Pacte écologique » proposé par Nicolas Hulot aux

candidats de l'élection présidentielle 2007, qu'avait entre autres signé Nicolas Sarkozy.

Les lois du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement comprennent un chapitre sur les transports dont voici les grandes lignes.

Le développement des modes alternatifs à la route pour le transport de marchandises

Transport ferroviaire et combiné. Le développement de l'usage du transport fluvial, ferroviaire et maritime revêt un caractère prioritaire. La loi fixe comme objectif de faire évoluer la part modale du non routier et non aérien de 14 % à 25 % à l'échéance 2022. Le réseau ferroviaire national doit être modernisé pour permettre un système de fret de qualité. Un réseau d'autoroutes ferroviaires à haute fréquence et de transport combiné sera développé pour offrir une alternative performante aux transports routiers à longue distance. Dans une première phase, trois autoroutes ferroviaires sont mises en place : autoroute ferroviaire alpine, Perpignan-Luxembourg et autoroute ferroviaire atlantique.

Transport maritime et fluvial. Le développement d'autoroutes de la mer entre la France et l'Espagne, le Portugal et l'Italie vise à offrir une alternative à la traversée des massifs pyrénéen et alpin. L'objectif est un report modal de 5 à 10 % du trafic. Toutes les mesures seront mises en œuvre pour prévenir les pollutions maritimes, y compris les macro-déchets et déchets flottants, les dégazages et déballastages. Le réseau fluvial, en particulier celui à grand gabarit, fera l'objet d'un plan de restauration et de modernisation.

La priorité aux transports collectifs dans le transport de voyageurs

Transport collectif urbain

L'État investira pour le développement de transports collectifs en site propre. En Île-de-France, un programme renforcé de transports

collectifs visera à améliorer la fluidité des déplacements, la ponctualité des trains et les conditions de transport des voyageurs.

Transports interurbains et périurbains

Il sera accordé, en matière d'infrastructures, une priorité aux investissements ferroviaires. Le développement du réseau des lignes ferrées à grande vitesse se poursuit en concertation avec les collectivités territoriales.

Les principes d'une politique durable des transports



11- Source: Associated Press

Planification

L'État devra encourager l'articulation étroite des politiques de transport et des projets d'urbanisme. Un schéma national des infrastructures de transport est en cours d'élaboration par l'État, en concertation avec les parties prenantes du Grenelle.

Des réalisations ont vu le jour : la mise en place du système de « bonus-malus » pour les véhicules, différents projets d'autoroutes ferroviaires, la réforme portuaire, la première autoroute maritime. L'abandon de la taxe carbone et la relance du programme autoroutier ont suscité la polémique.

Cinq ans après le Grenelle Environnement s'est ouvert en France un autre débat national sur l'énergie qui a abouti à l'adoption à l'été 2015 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte

Dominique Bussereau laisse entendre qu'il serait « plutôt dans l'idée » de quitter le gouvernement¹² à l'occasion du prochain remaniement. « Je suis plutôt dans l'idée de partir après le prochain remaniement. Mais ça ne dépend pas seulement de moi mais aussi du président de la République et du Premier ministre », a déclaré l'intéressé, qui a prévu de s'entretenir fin août du sujet avec le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant. « Je suis membre du gouvernement depuis mai 2002, ça fait un peu plus de 8 ans (...). J'ai assumé une période, celle-ci

s'achève, et on n'est pas ministre à vie », a-t-il justifié, niant une quelconque « fâcherie ou problème politique » avec les deux têtes de l'exécutif. Il avait pris sa

décision en juin 2009 après les européennes. François Fillon l'avait informé qu'il restait au gouvernement. Dominique Bussereau avait dit à sa femme qu'il ne prolongerait pas après les régionales. Nicolas Sarkozy lui a ensuite demandé d'être tête de liste aux régionales en Poitou-Charentes face à Ségolène Royal. Quitter le



12- Bussereau songe à quitter le gouvernement à la rentrée. <https://www.lepoint.fr> 16/08/2010

Dominique Bussereau, ministre en partance. Le secrétaire d'État aux Transports ne sera pas de la prochaine équipe gouvernementale : il a lui-même annoncé cet été son départ. Anne Rovan. 12 novembre 2010. www.lefigaro.fr/

gouvernement après cet échec programmé aurait été interprété comme une sanction. Alors, il est resté huit mois de plus. Début 2010, la tempête Xynthia dévaste une partie du département de Charente-Maritime qu'il préside, et l'État a été brutal, technocratique et maladroit avec les zones de démolition. « Cet épisode l'a conforté dans l'idée que la vraie politique, que la plus belle politique se fait sur le territoire », admet son ami, l'ex-premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Dominique Bussereau veut donc se « re-ioder », se « régénérer ». Et se consacrer en priorité aux cantonales de mars 2011. Dans un mois, il reprendra son siège de député et sa place à la commission des lois. À partir de septembre 2011, il donnera un cours à Sciences Po. Bussereau compte aussi s'inscrire au barreau de Paris et se cherche un point de chute dans un cabinet d'avocat spécialisé dans la gestion de crise.

En 2018, dans un entretien publié dans La Nouvelle République¹³ il livre ses confidences sur ce ministère qui l'a passionné : « Le ministère des Transports est « le ministère qui m'a le plus marqué. Je suis tombé dedans tout petit. J'ai appris à lire dans La Vie du rail. Mon père était cheminot à Tours, mon grand-père cheminot à Poitiers... » Le crash du Rio-Paris, celui de Charm-el-Cheik, l'accident d'autocar d'Allinge... se sont déroulés alors qu'il était ministre. « On se

retrouve confronté aux familles de victimes qu'on revoit tout le temps de l'enquête. » Et le plus frustrant, c'est « le temps long. Nous avons décidé du schéma directeur des lignes à grande vitesse en 2003 et la LGV Tours-Bordeaux est rentrée en service le 2 juillet

2017. Quand on est maire et qu'on décide de la construction d'une école, trois ans après, on peut assister à la rentrée. »

Le retour en région

En mai 2006, le Canard Enchaîné qui affirme avoir déniché un rapport de l'Inspection générale de l'agriculture remis en novembre 2008 et aussitôt « bouclé dans un coffre » de « l'Assemblée nationale », révélant que Dominique

13- Un ministère " qui lessive " et un ministère " passion ". Les galons du capitaine Dominique Bussereau. Publié le 17/02/2018. lanouvellerepublique.fr

Bussereau a dépensé 757.130 euros en avion-taxi pendant les vingt-neuf mois pendant lesquels il a occupé les fonctions de ministre de l'Agriculture (entre novembre 2004 et mai 2007). A titre de comparaison, l'auteur du rapport note que le prédécesseur de Dominique Bussereau au ministère de l'Agriculture, Hervé Gaymard, n'avait dépensé que « 20.851 euros sur ses dix mois d'activité en 2004 ». Interrogé par *Le Canard*, Dominique Bussereau se justifie ainsi : « N'étant pas en haut du tableau gouvernemental, j'avais rarement droit aux avions de l'Etec (flotte gouvernementale), ce qui me conduisait à utiliser des avions-taxis ».

Le rapport souligne des « éloignements de la règle républicaine observée dans des circonstances proches de la convenance personnelle ou encore en période électorale pour raccourcir les délais de retour dans la circonscription » qui ne « sont pas considérés par la mission comme compatibles avec le devoir d'exemple qu'un responsable doit donner à ses troupes ». Contacté par l'AFP, Dominique Bussereau a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un « rapport officiel de l'Inspection générale de l'agriculture mais d'un document individuel rédigé par un inspecteur, par ailleurs élu socialiste ». A l'époque, a ajouté l'ancien ministre, il faisait « en moyenne deux à trois déplacements par semaine » pour cause de préparation de la loi d'orientation agricole et période de grippe aviaire. « Les règles étaient très claires », a-t-il poursuivi, affirmant qu'il fallait d'abord avoir l'autorisation du cabinet du premier ministre avant de pouvoir prendre des avions-taxis « après appel d'offres », quand il n'y avait pas de vols ni de liaisons ferroviaires directs. Depuis décembre 2012, il est député de la 4ème circonscription de Charente-Maritime. En 2013, après que le conflit entre Jean-François Copé et François Fillon ait été réglé, Dominique Bussereau

est nommé délégué général chargé des élections au sein de l'UMP. Il fait partie des plus centristes de l'UMP puis

des Républicains. Il est élu président de l'Assemblée des départements de France (ADF) et président de Coopération pour le développement et l'amélioration des transports urbains et périurbains (CODATU) en mai 2015. La nouvelle



majorité politique installée dans les Départements à l'issue des élections de mars 2015 a contribué à renouveler les instances et la gouvernance de l'ADF sous l'impulsion de Dominique Bussereau. Cette élection intervient au moment du débat au Parlement du projet de loi relatif à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). La loi du 7 août 2015 vient conforter le Département dans ses missions de solidarités humaines et territoriales, un Département qui affiche une nouvelle modernité à l'issue d'un scrutin départemental marqué par le rajeunissement des élus et l'instauration de la parité. Il avait misé sur Alain Juppé aux primaires de la droite et du centre les 20 et 27 novembre 2016. La défaite du maire de Bordeaux a été pour lui « tel un coup de poing dans l'estomac ». En décembre 2016, il annonce qu'il ne se représente pas comme député de la quatrième circonscription de la Charente-Maritime¹⁴. En application de la loi sur le non cumul des mandats qui doit entrer en vigueur cet été, l'ancien maire de Saint-Georges-de-Didonne privilégie son fauteuil de président du département. Il reste président du département, une décision nécessaire afin de respecter la loi sur le non cumul des mandats qui sera appliquée dès le mois de juillet 2017. Un choix justifié par cette « envie de se rapprocher des Charentais-Maritimes », une fonction plus « passionnante » que celle de député qu'il juge « trop politique ». Avant de reconnaître que cette décision « n'était pas facile à prendre » et qui dépendait en grande partie du vainqueur de la primaire de la droite et du centre. « Si cela avait été Nicolas Sarkozy, je pense qu'il aurait fallu une majorité parlementaire qui puisse corriger l'action présidentielle ». Le 3 mars 2017 Dominique Bussereau annonce qu'il quitte l'équipe de campagne de François Fillon et retire son soutien au candidat LR.

Regrettant la droitisation des Républicains, il se met « en congé » du parti en 2018, regrettant que les propos tenus par certains de ses porte-parole « pourraient être ceux du FN ». Le 17 février 2018,

il annonce son rattachement à Libres ! le

14- Dominique Bussereau ne sera pas candidat à sa propre succession. Nathan Mergy. 19 décembre 2016. France Bleu La Rochelle

mouvement de Valérie Pécresse, en tant que conseiller spécial. Le 20 février 2018, il annonce qu'il démissionne définitivement des Républicains, à la suite de la polémique des enregistrements touchant Laurent Wauquiez qui refuse de s'excuser. « *Puisque Laurent Wauquiez assume ses errements et sa violence verbale j'en tire les conséquences : j'étais en congé de Les Républicains, ce soir j'en démissionne définitivement* ». Le 27 mai 2019, au lendemain de l'échec électoral des Républicains aux européennes, Dominique Bussereau, explique au JDD qu'« *il faut faire table rase du passé récent de la droite* » et créer une nouvelle coalition avec le centre. L'idée est donc de retrouver un espace commun pour la droite et le centre, afin de constituer un noyau solide pour aborder le premier tour de la prochaine élection présidentielle. Le chef de l'Etat et le Premier ministre peuvent d'ailleurs avoir leur place dans cette discussion. « *S'il décide d'élargir sa base et d'avoir un gouvernement de coalition plutôt qu'une majorité monocolore, tout est possible. Je n'appelle pas à rejoindre En marche, mais le Président peut sceller un contrat de gouvernement et animer une coalition plus large. La balle est dans son camp* ». « *J'ai été Prudhomme* », déclare-t-il le 12 septembre 2020, pour dire qu'il avait contracté la Covid lors du Tour de France, mais sans gravité. Le directeur d'ASO et du Tour de France Christian Prudhomme avait annoncé son test positif au Covid, à l'occasion du passage du Tour à La Rochelle. Comme le Premier ministre s'étant rendu sur la Grande Boucle, le président du conseil départemental de Charente-Maritime avait donc dû effectuer un test après avoir fréquenté le patron du TDF au cours de l'étape entre l'île d'Oléron et l'île de Ré.

En guise de conclusion

Bien que né à Tours, dans le département d'Indre-et-Loire et l'ancienne région centre, il réussit son implantation politique en Charentes-Maritimes, ancienne région Poitou-Charentes. C'est la région de Jean-Pierre Raffarin né à Poitiers. Ce n'est sans doute pas une coïncidence.

Dominique Bussereau est adjoint du maire de Royan, Jean-Noël de Lipkowski (1920-1997), un baron du gaullisme, de 1983 à 1989. Guy Tétard (1927-2017), un autre maire, a aussi été l'un de ses premiers soutiens à l'arrivée en Pays royannais. Dominique Bussereau l'avait fait chevalier de la Légion d'honneur en 2004 et lui avait remis les insignes. C'est Pierre Lis (1913-2002), maire lui aussi, qui célèbre son mariage. Dominique Bussereau, alors ministre de l'Agriculture, s'est montré très touché par sa

disparition. « *C'est un homme qui a marqué Royan par son extrême courtoisie, son urbanité, son sens de la discussion, du dialogue... Il est devenu maire à un moment difficile de l'histoire politique de la station balnéaire. Il a su remettre de la paix dans les cœurs et les esprits. Il m'avait uni à mon épouse en 1982. J'avais conservé avec lui des liens anciens et personnels.*» Il devient maire de Saint-Georges-de Didonne, une des principales banlieues résidentielles de Royan, de 1989 à 2002 succédant à Charles (dit Charly) Martel (1920-2001). Une promenade est dédiée à ce dernier. Après une carrière ministérielle réussie aux Transports et à l'Agriculture, il quitte le gouvernement Fillon de son plein gré à l'occasion d'un remaniement. Il revient dans son pays d'élection, chausse ses charentaises¹⁵ et se consacre à son département.

Proche d'Alain Juppé et de Jean-Pierre Raffarin, il est par ailleurs président de l'Association des Départements de France où il défend avec ferveur les intérêts des collectivités locales. Ce serait à ce titre qu'il aurait été approché pour entrer au gouvernement à la Cohésion des Territoires. Dominique Bussereau confirme qu'il a « *parlé avec un certains nombre de personnalités politiques dont le Premier ministre* » et « *aujourd'hui, je suis toujours président du département de Charente-Maritime et des départements de France et pas futur ministre.* » affirme-t-il.



15- Les charentaises, ces confortables pantoufles aux motifs écossais, tiennent leur nom de leur région d'origine. Ces pantoufles ont en effet été inventées au XVIIe siècle, à partir des rebuts de feutres utilisés dans l'industrie papetière. Cette activité était alors implantée sur la Charente et sur ses affluents, dans la région d'Angoulême. A l'origine, ces chaussons en feutre étaient glissés dans les sabots pour travailler aux champs en gardant les pieds au chaud. Par la suite, un cordonnier de la commune de La Rochefoucauld a eu l'idée de doter ces pantoufles d'une semelle rigide.

Les Iles Kerguelen : des hommes et des moutons (suite...)

Les apprentis sorciers

Aux XIXe et XXe siècles, les hommes ont introduit plusieurs espèces de plantes et d'animaux sur l'archipel, encore que certaines îles périphériques en restent exemptes. Pour éviter l'augmentation du problème, deux arrêtés des TAAF datant de 2001 interdisent l'introduction d'animaux domestiques et celle de spécimens d'espèces animales ou végétales non indigènes. Ces mesures concernent l'arc des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam situées à 1 405 km au nord-est, l'archipel Crozet à 1 405 km à l'ouest.

La flore introduite

Peu aidée par la nature du sol et le climat, la flore des îles australes est assez pauvre et peu diversifiée. Kerguelen et Crozet sont recouvertes, à faible altitude d'un tapis végétal composé d'acéna, d'azorelle et de quelques graminées. En certains endroits, des bois silicifiés témoignent de la présence, dans le passé, de forêts aujourd'hui disparues. À Amsterdam, un périmètre réduit accueille un bois de *Phyllicas* (*unique arbre des TAAF*), seul vestige des forêts qui couvraient l'île avant les incendies d'origine humaine du siècle dernier et l'introduction

des espèces allochtones. À Kerguelen, le chou de Kerguelen a beaucoup souffert de l'introduction du lapin.

Une étude menée dans l'archipel Crozet¹, a conduit aux résultats suivants.

Les espèces naturalisées répandues le sont pour certaines depuis longtemps : pour les monocotylédones, *Agrostis stolonifera* L. Graminée (depuis 1968), *Juncus bufonius* Z. Juncacée (1984), *Poa annua* L. Graminée (1906), *Poa pratensis* L. Graminée (1906) ; pour les dicotylédones, *Achillea millefolium* L. Composée

(1978), *Calluna vulgaris* (L.) Hull. Ericacée (1989), *Cerastium fontanum* Baumg. Caryophyllacée (1901), *Rumex acetosella* L. Polygonacée (1906), *Sagina procumbens* L. Caryophyllacée (1982), *Stellaria media* (L.) Viii. Caryophyllacée (1982), *Taraxacum sect. erythro-* Composée (1982) *perma* Dahlst. *Taraxacum sect. taraxacum* Composée (1982) . Soit 12 taxons.

Les espèces naturalisées persistantes sont les suivantes : pour les monocotylédones, *Agrostis canina* L. Graminée (1984), *Arrhenatherum elatius* (L.) Beauv. subsp. Graminée (1978), *Lolium perenne* L. Graminée (1978), *Vulpia myuros* (L.) Gmel. Graminée (1978), *Cirsium arvense* (L.) Scop. Composée

(1978), *Epilobium roseum* Schreber Onagracée (1984), *Ranunculus repens* L. Ranunculacée (1978), *Rumex crispus* L. Polygonacée (1978), *Sonchus olearaceus* L. Composée (1978), *Trifolium repens* L. Fabacée (1978), *Veronica serpyllifolia* L. Scrofulariacée (1984). Soit 11 taxons.

La classe des espèces éphémères (observées qu'une fois et présence se réduit uniquement à un ou deux individus) est constituée par 77 espèces, dont 17 sont nouvellement notées à l'île de la Possession, à la base Alfred Faure en 1989.

L'origine des introductions est discutée. Les établissements des chasseurs de phoques au XIXe siècle sont responsables de l'arrivée des premières espèces allochtones. Au XXe siècle, l'établissement de la base permanente Alfred Faure sur l'île de la Possession en 1963, entraîna une très forte augmentation du nombre d'espèces introduites, certaines

volontairement pour améliorer les pacages. Certains oiseaux et mammifères jouent par ailleurs un rôle dans la dispersion de certaines d'entre elles.

La faune introduite

Pour les espèces suivantes, l'on se dirige vers une politique de limitation ou d'éradication lorsque cela est possible, par exemple dans les îles de faible superficie.

Les poissons

Les cinq espèces de poissons introduites (*Salmo trutta*, *Salmo alpinus*, *Salmo salar*, *Salvelinus fontinalis* et *Oncorhynchus kisutch*) dans les Iles Kerguelen, l'ont été volontairement pour des activités de pêche en loisirs ou en vue d'une exploitation. Leur impact sur les écosystèmes natifs, totalement dépourvus de poissons d'eau



1- Les plantes allochtones envahissantes de l'archipel Crozet, Océan austral. Christopher Carcaillet. Rev. Eco. (Terre Vie), vol. 48, 1 993. documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/.../RevueEcologie_1993_48_1_3.pdf?

douce, est encore mal connu.

Les souris

Les rats et souris (souris domestique *Mus musculus*, le rat surmulot *Rattus norvegicus* et le rat noir *Rattus rattus*) sont sans doute les premières à être arrivés, au XIXe siècle, avec les bateaux de pêche ou de chasse baleinière. Ils peuvent connaître des proliférations saisonnières et sont difficiles à éradiquer.

Les lapins

Les lapins de l'archipel ont été introduits par les scientifiques d'une mission britannique en 1874. Les animaux, quelques couples de lapins en provenance d'Afrique du Sud, auraient été débarqués du *Volage* le 5 novembre 1874 à la baie de l'Observatoire. Les lapins ont eu un impact très négatif sur la végétation locale. Le tapis épais et continu d'azorelle (*Azorella selago*) sur lequel pouvaient s'implanter diverses autres espèces comme le célèbre chou de Kerguelen a pratiquement disparu, remplacé par une prairie monospécifique de *Acaena adscendens* (famille des Rosaceae), plante ressemblant à une petite pimprenelle. Cette végétation originelle est encore visible sur les îles périphériques non peuplées par les lapins. Le lapin est destructeur car il va manger certaines espèces et pas d'autres, construire des garennes et raviner les sols et, au final, favoriser le développement d'espèces introduites. Une des méthodes d'éradication est l'inoculation de la myxomatose et de la puce du lapin, vectrice de la maladie. L'éradication du lapin a eu un impact positif à court terme (augmentation de l'acaena et diminution du pissenlit) mais à long terme, c'est le pissenlit qui a pris le dessus ! La première explication a été que le lapin régulaient le pissenlit, sa disparition conduisant à sa domination. Ainsi, il apparaissait que les conséquences d'une éradication d'espèce pouvaient être catastrophiques si elles étaient insuffisamment évaluées par rapport à l'ensemble du milieu.

Les chiens²

Ils ne sont signalés dans la littérature que par Aubert de la Rüe en 1932. « Les chiens sauvages forment, dans le Sud du pays, des bandes plus ou

moins nombreuses qui vivent à la manière des loups ; ils viennent fréquemment rôder durant la nuit autour de l'ancienne factorerie de Port-Jeanne d'Arc. Ces chiens se nourrissent de lapins et surtout de jeunes oiseaux de mer. J'en ai rencontrés à différentes reprises ; en général, ils se sauvaient à mon approche, mais il est néanmoins prudent de s'armer d'un fusil lorsqu'on part en exploration ; souvent j'entendais de loin leurs hurlements, lorsqu'ils venaient sur une plage se disputer la dépouille d'un phoque. La plupart de ces chiens sauvages ont une fourrure blanche, ce qui montre une certaine adaptation au climat. Leur origine est assez diverse : les uns descendent de chiens sibériens, abandonnés par l'expédition du Gauss en 1903, les autres proviennent de chiens d'Afrique australe, introduits par des chasseurs norvégiens à une époque assez récente. »

Les chats

En 1876, est observée la présence du chat à Kerguelen³ mais cette première implantation semble avoir échoué. En 1920, il serait présent sur



la péninsule Jeanne d'Arc mais à nouveau, il disparaît. Entre 1930 et 1950, le géologue suisse Aubert de la Rüe fait plusieurs séjours de longue durée. Il ne signale à aucun moment la présence du chat. Il faut attendre l'installation de la base permanente de Port aux Français pour que le félin réapparaisse. En 1951 plusieurs sujets auraient

été débarqués, mais animaux de compagnie, ils ne semblent pas avoir fait souche. Baltenberger (comm. pers., 1984) est formel : « en janvier 1956 ne subsistaient sur la base et dans ses environs que 3 chats : le premier, le plus vieux, était un mâle noir du nom de Lapérouse en l'honneur de l'avisos-escorteur qui le débarqua une ou deux années auparavant ; le second était une chatte adulte noire et blanche dont le nom n'a pas été conservé et qui provenait d'un bateau australien en provenance du Cap, en transit pour l'île Heard ; le troisième, enfin, premier produit du couple, était une chatte noire et blanche portant le joli nom de Minouche.... » En 1957, Hontas, le berger de la 8e mission, observe la première portée « sauvage »

3- Ce paragraphe est un résumé de l'article suivant. « Je suis le Chat qui s'en va tout seul et tous lieux se valent pour moi ». Michel Pascal, laboratoire de la Faune sauvage, centre INRA de Rennes, 35042 Rennes cedex. Le Courrier de l'environnement n° 23. Novembre 1994. Le titre est emprunté à R. Kipling, *Histoires comme ça*.

2- La Flore et la Faune des îles Kerguelen par E. Aubert de la Rüe. Chargé de missions aux Iles Kerguelen, à Madagascar, en Afrique occidentale, etc. La Terre et la vie. 1932

installée sous le bâtiment de la ferme de la station de Port-aux-Français. Très vraisemblablement, la population actuelle des chats de l'archipel est issue d'un unique couple, forte présomption confortée par les travaux de Dreux (1970) portant sur la coloration du pelage des chats de l'archipel. Il conclut que le nombre de fondateurs de la population est très restreint et que leur pelage était noir ou noir et blanc, patron unique observé sur l'île. Le Chat des îles Kerguelen diffère peu de nos chats de gouttière, bourse abondante de son pelage souvent hérissé, émergence chez certains du caractère angora, l'ont bien des fois fait prendre pour plus gros qu'il n'est en réalité. Le Chat aurait actuellement conquis l'ensemble des surfaces d'altitude inférieures à 100 m sur l'ensemble de la Grande Terre à l'exclusion de la Péninsule Rallier du Baty. Il se nourrit pour moitié de lapins et pour moitié d'oiseaux. Bost qui, vers 1960, le premier, prenant conscience du péril concernant les oiseaux, entreprit la première tentative de régulation de la population. Cette opération ne connut pas un succès complet puisque réitérée dix ans plus tard par Derenne. Entre 1971 et 1977, les campagnes se succédèrent, puis furent brutalement interrompues et jamais reprises. Le protocole de lutte proposé par les scientifiques français consistait en l'introduction de la panleucopénie féline (maladie virale spécifique, diminuant les défenses immunitaires des sujets infectés). Les Français ne donnèrent pas suite, par contre les Sud-Africains pratiquèrent la méthode avec succès sur l'île Marion.

L'Institut polaire français confirme d'ailleurs que « les chats ont été introduits en 1950 pour endiguer la prolifération des rats qui avaient eux-mêmes été introduits involontairement par des baleiniers au XIX^e siècle. Malheureusement, les pétrels sont plus faciles à chasser que les rats... Malgré les difficultés rencontrées pour s'acclimater, grâce à ces oiseaux, certains chats ont pu s'installer définitivement et sont redevenus sauvages. Quelques chasseurs ont bien essayé de les éliminer mais en vain. Les félins ont commencé à se multiplier et la population de pétrels a dramatiquement baissé. Lorsque le nombre de pétrels ne fut plus suffisant pour nourrir tous les chats, ceux-ci ont alors mangé les lapins. Un nouvel équilibre est apparu entre les populations de chats et de lapins, au détriment des espèces de pétrels. Ces mammifères ne pouvant heureusement pas voler, des pétrels ont pu survivre sur les îlots voisins. »

Pour les espèces suivantes, l'on va vers une politique de limitation (renne) voire d'éradication.

Afin de préserver pendant qu'il en est encore temps leurs valeurs environnementales, les îles subantarctiques françaises ont été classées en Réserve Naturelle Nationale (Décret 2006-1211 du 3 Octobre 2006). Ce classement permet à la France de répondre à ses engagements internationaux en matière de protection des sites et contribuera au maintien de la diversité biologique globale de ces îles. Outre cette mesure réglementaire nationale, la réserve a été classée en novembre 2008 au titre de la convention internationale Ramsar qui vise la protection des zones humides. Afin de mettre en place des mesures de gestion et de conservation de la biodiversité adaptées et cohérentes, l'administration des Taaf s'est appuyée sur le Comité de l'Environnement Polaire qui tient lieu (par décret) de comité scientifique de la réserve, et sur le Conseil consultatif des Taaf qui tient lieu de comité de gestion. Dans le cadre de la « stratégie nationale pour la biodiversité », dont l'objectif global est d'en enrayer l'érosion d'ici 2010, les Taaf viennent d'arrêter leur plan d'action biodiversité. Ce plan consiste à la mise œuvre de mesures concrètes pour favoriser le maintien de la diversité des espèces et des habitats, l'amélioration de la trame écologique et le maintien d'un bon fonctionnement des écosystèmes. Ce plan a été nourri des résultats des nombreux travaux scientifiques conduits par l'IPEV et a recueilli l'avis favorable du Comité de l'environnement polaire (CEP) et du Conseil consultatif des Taaf. Il comprend notamment des mesures visant à limiter les risques d'introduction de nouvelles espèces. En préalable à toute décision de gestion, la communauté scientifique impliquée dans les recherches dans ces îles a été consultée. La zone atelier du CNRS qui rassemble l'ensemble des programmes en biologie et écologie subantarctique a donné un avis favorable au projet. Le Comité de l'Environnement Polaire a également été saisi de ces projets d'éradication et y a apporté un soutien appuyé. Outre ces consultations d'instances scientifiques, le Préfet des Taaf a saisi le ministère de l'agriculture et de la pêche, ainsi que l'Union Pastorale des Races Anciennes afin de connaître l'intérêt éventuel, notamment biologique, de ce troupeau. Ces organismes n'ont relevé aucun obstacle à l'élimination de ces troupeaux.

Les Taaf ont donc inscrit l'action d'élimination des troupeaux d'espèces introduites dans leur plan d'action biodiversité. Ce dernier a été validé par le Secrétariat d'Etat à l'Outre Mer et par le ministère en charge de l'écologie.

*Les bovins d'Amsterdam*⁴

Ils sont réputés avoir été introduits par M. Heurtin, un réunionnais qui tenta de coloniser⁵ l'île en décembre 1870. Il séjourna avec sa famille et peut-être quelques compagnons jusqu'en août 1871. Découragé, il quitta l'île, y abandonnant des bovins qui s'acclimatèrent, se multiplièrent jusqu'à mettre en péril l'écosystème. Nous n'avons pas de relation détaillée de cette tentative avortée, sauf quelques précisions, non sourcées, sur un site⁶ de langue allemande. En 1870, M. Heurtin, avec sa femme et trois enfants, quatre domestiques, tentèrent une colonisation de l'île. Ils arrivèrent en décembre 1870, avec la *Sarcelle*⁷, capitaine

4- Le 17 juin 1633, le Gouverneur hollandais Van Diemen se rendant à Java, donne le nom de son navire à la plus septentrionale des deux îles : "Nieuw Amsterdam", l'île de la Nouvelle Amsterdam.

5- Il doit exister un contrat de concession.

6- Nouvelle-Amsterdam et Saint-Paul. Bernhard Kraut Webside. www.bernhard-kraut.de

7- La *Sarcelle* est une gabare construite à Rochefort-sur-Mer et mise à flot le 25 août 1838. Construite en bois et déplaçant 380 tonnes, elle reste en service jusqu'au 20 avril 1857, date de sa radiation. Voici ses états de service : 1839 : expédition du Mexique (LV Bélar) ; 1841 : mission aux Antilles (LV Guilbert) ; 15-6-1846 : quitte Brest pour 4 ans ; 29-10-1849 : appareillage de Valparaiso pour la France ; 21 au 25-12-1849 : escale à Bahia ; 10-2-1850 : arrivée à Brest ; 28-2-1850 : désarmée ; 31-10-1853 : mouillage à Papeete ; 28-5-1854 : sur rade de Papeete (LV Ferré) ; 1855-56 : armée en transport ; 24-1-1855 : arrivée en Nlle-Calédonie ; 14-2-1856 : départ pour Tahiti ; 20-4-1857 : rayée ; 4-6-1857 : ramenée de Landévenec à Brest ; 1-1860 : revendue à B. Kerros garde son nom (La famille de Kerros ou Kerroz est une famille d'ancienne bourgeoisie originaire de Bretagne. Elle a donné depuis le XIXe siècle plusieurs maires à la ville et à la région de Brest, et nombre d'officiers de marine à son pays. Elle est issue de Jean Kerros, né en 1614 à Landunvez dans le Finistère) ; 1866 : toujours armée en trois-mâts barque. <http://www.netmarine.net/f/bat/remorqueur250cv/sarcelleanciens.htm>

Une gabare est un bâtiment ponté, allant de 120 jusqu'à 450 tonneaux de jauge selon l'époque et le constructeur, gréé d'un mât à trois-mâts, destiné au transport de marchandises. Elles étaient particulièrement utilisées, dès les années 1715, pour le transport des bois de charpente vers les arsenaux royaux, mais aussi pour le transport d'autres marchandises volumineuses. Dans les années 1740-1745, elles gagnent en tonnage et en armement, produites à Brest, Nantes et Bayonne. Les plus importantes sont armées de 10 à 20 pièces de canons de 4 ou 8 livres, parfois 12. Leurs excellentes qualités maritimes (capacité de chargement, robustesse, qualités de navigations sûres) les ont rendues appréciées des explorateurs des XVIIIe et XIXe siècles. C'est à bord

Godefroy. Ils construisirent une maison en pierres et commencèrent des cultures. Ils avaient aussi du bétail. Peut-être à cause de décès⁸ durant l'hiver 1871, ils quittèrent l'île avec un bateau de passage à qui ils avaient signalé leur présence et regagnèrent la Réunion. L'Université de Cambridge⁹ donne des indications semblables et de plus, précise la date de cette tentative : du 18 janvier 1870 au 19 août 1871.

Quelques années après la tentative de Heurtin 10, « le 20 août 1873 », la frégate anglaise la *Pearl*,

d'une gabare, le *Gros Ventre*, que Saint-Aloüarn découvrit et parcouru la côte ouest de l'Australie le 17 mars 1772, après avoir abordé les îles Kerguelen quelques semaines plus tôt. En 1785, La Pérouse et Fleuriot de Langle partent explorer l'océan Pacifique sur deux gabares, reclassées en frégates, pour leur donner plus de lustre: la *Boussole* et l'*Astrolabe*. De même pour le vice-amiral Bruny d'Entrecasteaux avec la *Recherche* et l'*Espérance* en 1791 pour tenter de retrouver La Pérouse. C'est à bord d'une autre gabare, l'*Astrolabe* (ex *Coquille*), que Dumont d'Urville réalise son voyage de circumnavigation en 1825-1829, toujours à la recherche de Lapérouse. Ce même navire avait, quelques années plus tôt, déjà fait un tour du monde scientifique sous les ordres de Louis Isidore Duperrey et en fera encore un autre en 1837-1840 jusque dans l'Antarctique. Wikipédia

8- Le commodore Goodenough décrit lors de son passage en 1873 ce qui pourrait être une tombe.

9- « 1870-71. Ile d'Amsterdam. Monsieur Heurtin transported by *Sarcelle* (capitaine Godefroy) from Ile Réunion to the island with his wife and children, and four employees, in an attempt to colonize the island, 18 January ; cattle introduced ; project abandoned and all departed, 19 August 1871 ». Studies in polar research. Chronological list of Antarctic Expeditions and related historical events. Robert K. Headland. Scott Polar Research Institut. University of Cambridge. Cambridge University Press. 1989. Cette chronologie montre par ailleurs une intense activité de pêche à la baleine et de chasse aux phoques en particulier par des bateaux français (French whaling and sealing voyage) venus du Havre : 1841-43, A.N. Vasselin sur l'*Harmonie* ; 1841-44 : Simon Costes sur le *Jonas* ; 1844-46 : J.G. Caubreère sur le *Cosmopolite* ; 1845-48 : Joseph Lebec sur la *Meuse* ; 1846-49 : J.G. Caubreère sur le *Cosmopolite*. Ces données proviennent de « Du Pasquier T., Les baleiniers français au XIXe siècle 1814-1868, Grenoble, Terre et Mer, 1982 » : D'après les travaux de Thierry Du Pasquier, la pêche de la baleine entraîne l'armement de 568 navires en France sur une cinquantaine d'années, dont 436 navires pour le seul port du Havre, soit plus de 75 % du total.

10- Mission de l'île Saint-Paul, recherches géologiques par M. Vélain, Maître de conférences à la Sorbonne. Paris, Gauthier-Villars, imprimeur-libraire de l'Ecole polytechnique, du bureau des longitudes, successeur de Mallet-Bachelier, Quai des Augustins, 55. 1879

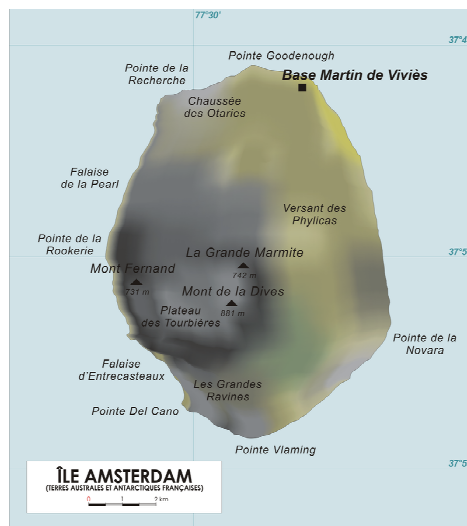
sous le commandement du commodore Goodenough mouille devant Amsterdam. La *Pearl* ne fit, du reste, qu'un très court séjour devant Amsterdam, et le commodore Goodenough, qui descendit à terre avec un seul de ses officiers, ne s'écarta que de quelques centaines de mètres du point de la côte nord-est où il avait débarqué. On trouve dans ses Mémoires, pieusement recueillis et publiés par sa veuve, un extrait de son journal de voyage, dans lequel il parle surtout de son étonnement à la vue de jardins plantés de choux, non loin d'une grande cabane abandonnée, solidement construite, qui contenait encore une foule d'objets les plus divers, dont il donne un amusant détail. Cette cabane était l'œuvre d'un Français, du nom de Heurtin, qui en 1870 s'était fait transporter sur l'île, avec toute sa famille, pour y tenter des essais de culture, essais qui n'avaient guère réussi, car une année plus tard il était recueilli par un bâtiment de commerce et rapatrié à la Réunion, où il arrivait dans un état complet d'épuisement. »

Nous avons consulté le journal du Commodore Goodenough¹¹ et malgré les difficultés de traduction, nous avons pu en extraire les éléments suivants. Le 30 août 1873, vraisemblablement, il débarque sur l'île avec un de ses officiers M. Elwyn, pour une rapide inspection. Il agit sur ordre pour voir s'il n'y a pas de survivants installés sur l'île. Ces ordres sont accompagnés d'une lettre de G. Sohier, Nantes, Loire-Atlantique adressé à MM. Houlder Bros, Leadenhall Street, datée du 10 mars 1873, et contenant un extrait du Galignani du 5 mars 1873 repris du Melbourne Argus (non daté). Cet extrait précisait que M. F.R. Lee, RA, arrivé d'Angleterre à Melbourne le 20 juillet 1872, était passé vers l'île d'Amsterdam mais qu'il lui avait été impossible d'accoster vu l'état de la mer. Il lui avait cependant entendu des sons étranges, comme provenant d'une sirène de brume (fog-horn) ou d'un porte-voix (speaking-trumpet). M. Lee en concluait qu'il pouvait y avoir des gens sur l'île. M. Sohier pensait alors que ces présumés naufragés pouvaient être ceux du City of Sidney et que son frère Philémon et sa famille pouvaient en faire partie. Nous en reparlerons mais revenons à l'exploration du Commodore

Goodenough 12. L'accès est assez difficile, et, avec son officier M. Elwyn, arrivés au sommet d'une petite éminence, ils ont la surprise d'y découvrir un luxuriant champ de choux. Ils se dirigent ensuite vers le rivage et au bout de 500 mètres débouchent sur un petit endroit dégagé comme nivelé pour construire une maison ou planter un jardin. Ils trouvent des os de chèvre, bouc ou mouton mêlés comme si un animal était mort ici, les morceaux d'une assiette blanche à bords bleu et des fleurs séchées. De l'avis d'Elwyn, il s'agirait d'une tombe, semblable à un *morai* (monument funéraire) d'une île des mers du Sud. Retourné il reposait sur une surface dure, et en hauteur de l'herbe touffue poussant entre des amas de scories, et occasionnellement sur des arêtes de basalte... Il était difficile de progresser mais enfin ils voient la cabane et tout près la

hampe de drapeau fermée. Un sentier marqué menait de la cabane à un réservoir d'eau, à une dizaine de mètres. Le commodore s'était attendu à trouver quelque chose, un squelette peut-être. Seulement, un pigeonnier ruiné, quelques tonneaux, et quelques branches d'arbre. La porte avait disparu, il franchit le seuil, la cabane est déserte. Elle est bien construite, environ 10 mètres de long et un peu plus de 4 mètres de large, entourée d'un mur de parpaings de tuf cimentés d'une sorte de pouzzolane, environ 1,3 mètres

de haut (4 feet 3 inches !), surmonté d'un bon toit de chaume, soutenu par des chevrons en bois. Les cadres de porte et de fenêtres sont de bonne facture. Le seuil franchi, l'on se trouve dans une pièce centrale d'environ 3,60 m sur 4,20 m et il reste la séparation d'une chambre de 2,40 m sur 3,60 de chaque côté. Dans chacune d'elles se trouvait une structure de lit avec de la literie roulée. A côté de chaque lit se trouvait un coffre dont un rempli de livres pédagogiques français, histoire, mathématique, religion... et tous avec un nom, soit Eugénie Clochard ou Méлина Clochard



12- James Graham Goodenough était un officier de la Royal Navy. Il est né le 3 décembre 1830 près de Guildford dans le Surrey et mort le 20 août 1875, à bord du HMS *Pearl* au large des côtes de l'Australie. Il a servi comme commodore en Australie alors colonie britannique. Il est mort des suites des blessures infligées par des flèches empoisonnées lors d'une attaque par des indigènes des îles Santa Cruz. Son nom a été donné à une île de Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'île Goodenough.

11- Memoir of Commodore J.G. Goodenough with extracts from his letters and journals. Edited by Widow. Third edition. London. 1878

et un autre avec une indescriptible collection : deux grands plats blanc de vaisselle française, quelques couvercles de plats de légumes, un bouton de veste de femme de velours marron, les *Mystères de Paris*¹³ et un ou deux autres romans. Quelques papiers personnels, un reçu donné par un certain Hubourg, un autre du 3 février 1868 à M. Jacques Bastide¹⁴, un autre, un journal écrit au crayon du 17 décembre 1870 au 19 janvier 1871 se finissant brutalement après avoir donné la date. Ce sont des feuilles volantes, de papier fin, et commençant en haut de la page.

Le Mardi 27 Décembre, 1870.

Plantations et Cemis de différentes graines auprès de la Case.

Le 2 Janvier, 1871.

Cemis de choux de Chine, choux rave, Chicorée, Radis, Célerie, Manioc, Pomme de terre, Pistaches, Haricots, Fleureyonne 15, Framboises, Patol 16, Voëm 17.

Mardi, le 3 Janvier, 1871.

Plantation, figues et Jem-Jam 18.

Mercredi, 4 Janvier, 1870 (sic).

Semance de Maïs 19 pour planter.

Jeudi, 5 janvier, 1871.

Balisage pour le feu 20.

13- Les *Mystères de Paris* est un roman français publié en feuilleton par Eugène Sue dans le *Journal des débats* entre le 19 juin 1842 et le 15 octobre 1843. Montrant la misère à Paris et quelques personnages travaillant à rétablir la justice, ce roman-fleuve, à mi-chemin entre le roman social et le roman-feuilleton, inaugure la littérature de masse.

14- Nous avons trouvé un Jacques Bastide, natif de Clisson en Loire-Atlantique ville éloignée de seulement 40 km de Chantenay pays natal de Jean Louis Adolphe Heurtin. Jacques Bastide (1795-1864) se marie en 1851 à Saint-André de La Réunion, à l'âge de 56 ans, avec Mérencienne Félicité Robert, 36 ans. Ils ont déjà eu 10 enfants, légitimés par cet acte, dont un Jacques né le 5 janvier 1840 qui aurait donc eu environ 30 ans lors de la tentative de colonisation à laquelle il aurait peut-être participé ? Tout comme Hubourg ?

15- Peut-être fleur jaune, un hypéricum ancien, millepertuis, utilisé en pharmacopée ?

16- C'est une cucurbitacées courante à la Réunion appelé aussi serpent végétal.

17- C'est une herbacée annuelle cultivée traditionnellement à La Réunion, légumineuse d'origine éthiopienne, appelée pois yeux noirs aux Antilles.

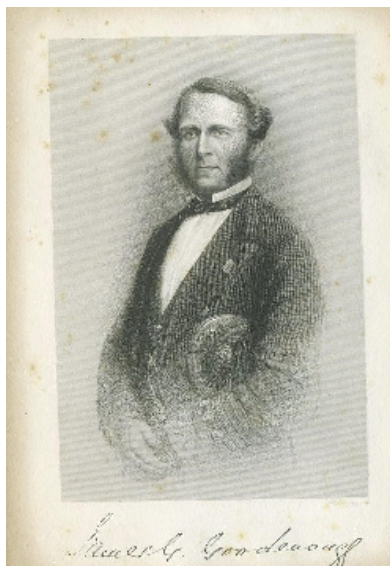
18- Plante inconnue. Peut-être le jamblon, jabelonier, jamelongue, un arbre produisant des petites baies semblables à des olives, servant à produire une sorte de vin ou de vinaigre après fermentation et aussi utilisées à des fins médicinales ?

19- Il pourrait aussi y avoir de la canne à sucre, signalée dans une coulée volcanique.

Pleine lune.

...

Dans un des livres, était écrit le nom d'une femme française, Ile de Maurice, et dessous « partie pour Madagascar ». Sous le lit gisait un vieux pistolet non chargé, fabriqué en France, à double canon et à chargement par la gueule, une paire de vieilles bottes, des semelles en bois (some wooden flat pattens), et sur les lits des chaises légères et transportables (travelling chairs ?) Le commodore ne se souvient de rien d'autre sauf qu'à l'opposé de



la porte se trouvait une étagère, une peau de chèvre et quelques autres vêtements. Le sol était en terre battue et malgré l'humidité les papiers n'étaient pas trop abîmés, et le toit semblait sain. A côté et autour de la maison, ils remarquent des marques de sabots de bétail dont une fraîche de veau ou de génisse et beaucoup de moutons ou de chèvres, une

empreinte de pied de bœuf adulte ou vache, toutes fraîches, vers le bas du couchage dans les choux... Un rideau d'acacias bouchait le SSW et le haut de la colline. Une corniche semblait servir d'aire de couchage. Une grande quantité de plumes de volailles gisait à côté, des poils ou laine de chèvre ou de mouton tout humide et moite, coquilles de patelles et quelques petites pattes de crabes et de pinces. Le Commodore laisse une note de visite dans une bouteille de soda et ils repartent par un chemin plus en hauteur et plus difficile. Ils regagnent le bateau, aspergés par les embruns et les pieds mouillés jusqu'au dessus des chevilles par l'eau de mer, ramenant avec eux une cueillette de choux, des branches d'arbre et pour le Commodore une fougère trouvée dans la caverne... Les marins sont autorisés à pêcher du poisson. Il n'est question que d'une maison, alors qu'il y avait sans doute des domestiques. Ont-ils logé dans un habitat plus léger ou dans la caverne ?

(à suivre...)

20- C'est un système traditionnel de culture sur parcelle défrichée par l'abattage de la forêt, cette pratique permettant d'implanter des cultures sur des terres "neuves" riches, favorisant le rendement.



LES SELECTIONNEURS EN 2020

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS

	Sélectionneurs					Utilisateurs				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
Elevages	17	15	16	18	20	4	4	3	2	2
Brebis	6144	6038	5972	6043	6537	1207	1304	856	689	676

Nicole et Gérard de l'EARL Jarlier ont cédé leur exploitation à Lydia et Lilian Bos qui continuent l'élevage et la sélection avec 480 brebis en 2020 à la SCEA les bergeries des Ajoncs. Philippe Bayle de Blanzac adhère en tant que sélectionneur à la section Noire du Velay avec un troupeau de 100 brebis en première année. Nathalie Caroux de l'EARL du Ménil de Sanon en Meurthe-et-Moselle a inscrit son troupeau de 250 brebis en sélection à la section Noire du Velay. L'effectif global augmente sensiblement de 481 brebis à un effectif de 7 213, soit une moyenne en baisse de 8 femelles par élevage avec 328 présentes. La section progresse à 20 sélectionneurs qui détiennent 6 537 brebis, c'est-à-dire 90 % des brebis inscrites à l'organisme de sélection.

ÉVOLUTION DU HARAS DE BÉLIERS

Années	Total béliers	Béliers croisement	Béliers de race pure			
			Total	ARR/ARR	Hyperprolif L/S	Hyperprolif N/Y
2017	144	49	95	95	15	3
2018	131	49	82	82	9	2
2019	146	55	91	91	11	2
2020	141	49	92	92	9	1

L'effectif de béliers présents dans les troupeaux diminue de 3 %, avec une moyenne d'un bélier pour 47 brebis. 65 % sont de race Noire du Velay dont 100 % proviennent de la station ou du centre d'élevage. 35 % sont de races herbagères dont des Moutons Charollais et Berrichon du Cher, répartis dans 7 élevages. 100% des béliers de race Noire du Velay sont résistants homozygotes à la tremblante. 10 béliers de race Noire du Velay (11%) sont porteurs d'un gène d'hyperprolificité.

PERFORMANCES TECHNIQUES DES BREBIS

	Base de sélection	5 meilleurs élevages
Prolificité brebis	175 %	186 %
Productivité brebis	228 %	259 %
Brebis agnelées 2 fois	30 %	39 %
PAT 30 Valeur Laitière		
Mâles simples brebis	129	133
Mâles doubles brebis	107	111

ÉVOLUTION DES PERFORMANCES TECHNIQUES

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre sélectionneurs	12	17	19	17	15	16	18	21
Prolificité brebis	165,7	175,1	171,1	175,2	174,9	176,6	177,8	175,2
Productivité brebis	217,5	229,9	217,5	230,5	228,3	230,9	232,8	228,2
Brebis agnelées 2 fois	31%	32%	27%	32%	31%	31%	31,2%	30,2%
PAT 30 Valeur Laitière								
Mâles simples brebis	119	124	120	128	126	128	127	129
Femelles simples brebis	111	115	113	121	118	120	119	122
Mâles doubles brebis	98	103	101	106	103	105	104	107
Femelles doubles brebis	92	97	96	100	97	99	99	102

Le taux de prolificité moyen des troupeaux a sensiblement diminué de 2,6 % et le rythme d'agnelage de 1 %, en conséquence la productivité des brebis baisse de 4,6 %.

Les effets de la limitation du nombre de béliers porteurs de gène d'hyper-prolificité et donc de femelles actives également porteuses peuvent éventuellement expliquer une légère régression de la prolificité.

La présence de 3 troupeaux dont les rythmes ne sont pas accélérés contribue à réduire le nombre de brebis agnelant deux fois au cours d'une campagne.

Le PAT 30 des agneaux a progressé de 0,2 kg pour les mâles simples et 0,3 kg pour les doubles pour atteindre des niveaux record. L'effort de sélection sur la valeur laitière des brebis semble efficace.

QUALIFICATIONS GÉNÉTIQUES

Seuils de qualification

Les objectifs de la race sont axés principalement sur une amélioration de la valeur laitière des brebis.

L'index de synthèse permet ainsi de qualifier des brebis avec des index prolificité plus faibles, si l'index valeur laitière est élevé.

Les seuils de qualification prennent en compte le coefficient de détermination pour obtenir une meilleure fiabilité de leurs valeurs.

Les mères à béliers et les mères à agnelles sont destinées en priorité au renouvellement de la base de sélection.

Les mères de réserve produisent des agnelles pour la diffusion.

RENOUVELLEMENT DE LA BASE DE SÉLECTION

Évolution du fonctionnement du Centred'Élevage

Centre d'élevage	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'élevages fournisseurs	12	11	10	14	14	14	15	11	13	16
Nombre de béliers entrés	66	67	66	79	69	77	78	74	75	76
Origine maternelle Mère à Béliers %	61%	66%	55%	76%	59%	64%	64%	73%	76%	78%
Mère à Agnelles ou de Réserve %	39%	34%	36%	24%	41%	36%	36%	27%	24%	22%
Origine paternelle Bélier déclaré %	100	100	100	100	100	100	100	73%	80%	42%
Bélier assigné %								27%	17%	55%
Bélier inconnu %									3%	3%
Nombre de béliers diffusés	42	45	53	54	54	58	55	44	56	56
Béliers réformés et morts %	35%	33%	20%	32%	22%	25%	29%	40%	25%	26%

Le centre d'élevage fournit des béliers issus de brebis qualifiées 78 % mères à béliers et 22 % mères à agnelles. Il assure ainsi une sélection sur la valeur laitière et la prolificité par la diffusion des béliers sélectionnés. Les index moyens des mères des béliers étaient de 102 en prolificité et 108 en valeur laitière.

La sélection génétique sur la résistance à la tremblante exige que tous les béliers soient génotypés résistants homozygotes (ARR/ARR) pour intégrer le centre d'élevage. Il a fallu génotyper 47 agneaux candidats au centre d'élevage et 48 autres ont été triés avec un génotype prédit arr/arr. Cela représente 95 analyses pour 76 agneaux intégrés, soit 1,25 par mâle sélectionné.

Les béliers entrés ont systématiquement une paternité connue. Ceci est indispensable pour gérer la variabilité génétique au sein de la race.

42 % sont issus d'une déclaration de lutte en paternité avec un seul bélier, mais un bélier a été assigné à un autre père que celui déclaré.

55 % nés sans père connu ont eu une assignation de paternité avec un bélier du troupeau naisseur et 2 mâles n'ont pu être assignés avec un père connu.

Le prix d'achat est fixé à partir du poids à l'entrée au centre d'élevage valorisé au prix de 3,50 euros par Kg, auquel s'ajoute une plus-value génétique de 32 euros pour les fils de MB et 25 euros pour ceux de MA. La moyenne de la bande était 42,3 kg à 107 jours, avec une plus-value de 30,5 €, pour un montant de 178,6 € réglés aux sélectionneurs.

74 % des béliers entrés au centre d'élevage ont été diffusés pour la reproduction, dont les deux tiers dans la base de sélection (38 béliers). Les ventes de béliers sont stables par rapport à 2019. Les utilisateurs de la race ayant acheté des béliers proviennent de la Haute-Loire mais aussi d'autres départements (Ain, Loire, Morbihan). 6 béliers ont également été exportés en Suisse dans l'élevage de Sébastien Bise.

Les béliers du centre d'élevage ont été attribués au prix moyen de 479 €.

La pression de sélection exercée sur les critères phénotypiques et sanitaires se traduit par 25 % de taux de réforme, soit 19 béliers vendus pour la boucherie, et une perte.

Le fichier des béliers utilisés permet d'organiser les ventes de reproducteurs et d'orienter les choix des éleveurs en fonction des origines disponibles et compatibles avec leurs élevages.

Évolution du renouvellement en femelles

Origines maternelles	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Mères à Béliers %	35	28	36	39	46	45	46
Mères à Agnelles %	37	39	33	31	28	30	32
Mères de réserve %	22	26	24	24	21	21	18
Mères non qualifiées %	5	7	7	6	5	4	4

Répartition des agnelles conservées par les sélectionneurs

20 sélectionneurs ont conservé 1 315 agnelles de renouvellement, soit 66 par élevage.

FEDATEST assure son renouvellement par l'achat de 80 agnelles auprès du GAEC des Cabarets.

P. Bayle a acheté 60 agnelles à P. Chatain et au GAEC des Noisetiers pour la constitution de son troupeau. Le taux de renouvellement dans les élevages sélectionneurs est donc de 22 % de l'effectif adulte.

30 % des agnelles ont une paternité connue grâce aux luttés, résultat en baisse par rapport aux 58 % de 2019.

Mais les assignations de parenté permettent de retrouver les ascendants paternels de 59 % des futures reproductrices. La connaissance de cette ascendance est primordiale pour la gestion de la variabilité génétique.

46 % des agnelles sont filles de mères à béliers, soit 1% de plus par rapport à 2019, avec des variations selon les élevages de 6 à 75 % et 32 % sont filles de mères à agnelles (30 % en 2019).

Les agnelles issues de mères de réserve ou de brebis non qualifiées en génétique représentent encore 22 % du renouvellement (0 à 54%).

Les agnelles de renouvellement élevées sous la mère ont un PAT30 moyen de 113 (106 en 2019), pour un mode d'élevage moyen de 1,64 agneau par brebis (1,60 en 2019).

Le mode de naissance moyen est 1,88 agneau par brebis pour ces agnelles conservées (1,92 en 2019; 1,96 en 2018); soit 27 % nées simples, 60 % doubles, 11 % triples et 2 % quadruples ou quintuples.

Les index moyens des mères sont 102 en prolificité et 104 en valeur laitière pour un ISAM de 104, identiques à 2019 pour la valeur laitière mais inférieurs de 1 unité pour la prolificité.

Tournées d'inscription

Agnelles	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Présentées	1 953	1 833	2 334	2 746	2 751	2 827	2 533	2 763	2 693	2 968
Conservées élevages	991	832	1 183	1 389	1 443	1 706	1 157	1 272	1 288	1 322
Diffusées reproduction	962	1 001	1 151	1 357	1 312	1 121	1 376	1 490	1 405	1 646

La diffusion d'agnelles de cette campagne a augmenté de 17 % par rapport à 2019 avec 1646 agnelles vendues par 18 sélectionneurs, soit 3 vendeurs de plus que l'année précédente. 33 éleveurs ont acheté au moins 9 agnelles, soit une moyenne de 48 par acquéreur. Il faut rajouter la vente de 49 agnelles réparties en 14 lots n'excédant pas 6 chaque fois.

Cela représente 1 agnelle vendue pour 3,8 brebis en sélection (1 pour 4,3 en 2019).

Ces ventes étaient destinées à des éleveurs de la région (Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Isère, Loire, Rhône, Savoie) mais aussi du sud (Aveyron), de l'ouest (Dordogne, Charente-Maritime, Maine-et-Loire, Morbihan), du centre (Creuse, Saône-et-Loire), de l'est (Moselle, Haut-Rhin) et du nord (Seine-et-Marne).

11 nouveaux acheteurs ont acquis 393 agnelles pour créer un troupeau ou intégrer une nouvelle race dans leur cheptel.

9 éleveurs de Noires du Velay récents ont acheté 702 agnelles pour augmenter leur effectif dans la race, dont 535 par la SCEA de la Glazière en Seine-et-Marne.

11 éleveurs utilisateurs pour la pratique du croisement ont intégré 432 agnelles pour assurer le renouvellement de leur troupeau.

Une vingtaine d'autres éleveurs ont choisi 49 agnelles et 105 brebis Noire du Velay.

Un programme financé par la région AURA permet à 14 élevages de bénéficier d'un contrat d'engagement triennal. Ils peuvent ainsi améliorer le potentiel de leur troupeau par l'acquisition d'agnelles subventionnées pour gagner en efficacité et répondre aux besoins du marché.

95 % des ventes d'agnelles et brebis sont réalisées dans le cadre de la SAS ROM avec une participation de 3 € par femelle pour les acheteurs. Le prix de vente des agnelles s'établit ainsi :

Prix de base à 96 €, à l'âge moyen de 108 jours maximum, pour un poids estimé à 30 kg minimum ou 3,2 € par kg. Au-delà, des frais de vieillissement de 0.50 € par jour sont facturés.

Plus-value génétique selon la qualification de la mère : mère à béliers : 32 € ; mère à agnelles : 25 € ; mère de réserve : 15 €

Frais de participation des utilisateurs à la base de sélection de 2,10 € par agnelle.

GENOTYPAGE

TREMBLANTE

Un programme national de sélection génétique sur la résistance à la tremblante a été mis en place à l'automne 2001. A partir de 2002, les agnelles de renouvellement chez les sélectionneurs ont été génotypées afin de sélectionner celles résistantes. Ces analyses ont permis de déduire des génotypes partiels ou complets de leurs mères.

Ces actions ont pour but de : éliminer l'allèle VRQ ; fournir aux éleveurs des béliers résistants : ARR/ARR ; saturer la base de sélection en animaux résistants : homozygotes ARR/ARR et hétérozygotes ARR/ARQ.

La gestion de la tremblante au sein de la race nécessite la sélection des reproducteurs génotypés résistants et permet leur diffusion avec une qualification sanitaire vis à vis de la tremblante.

Les agneaux au potentiel génétique suffisant pour intégrer le centre d'élevage à l'automne sont tous génotypés, afin de retenir uniquement ceux possédant deux allèles de résistance à la tremblante.

Les agnelles destinées au renouvellement de la base de sélection sont génotypées pour la résistance à la tremblante dans le cadre du programme d'assignation de parenté.

Bilan des génotypages tremblante 2020

	ARR/ARR	ARR/ARQ
	328	23
97 mâles	92 %	8 %
254 femelles	94 %	6 %
351 reproducteurs	93 %	7%

HYPER PROLIFICITE

La génomique permet de repérer des individus porteurs d'un gène d'hyper ovulation pouvant engendrer de l'hyper prolificité pour : augmenter le nombre moyen d'agneaux nés par portée ; limiter la fréquence des tailles de portées supérieures à 2.

Le programme de financement régional Div'agri permet de génotyper les géniteurs de la base de sélection pour repérer les reproducteurs porteurs des mutations Lacaune (FecL) et BMP15 (FecXN), responsables de l'hyper ovulation des femelles porteuses. Les analyses sont effectuées par Aveyron Labo. L'équipe de chercheurs de l'INRA de Toulouse complète les recherches qui ne sont pas réalisées dans ce cadre-là.

Le programme OVIGEN mis en place en 2021 est une plateforme génétique ovine qui permettra d'intégrer les résultats des génotypages dans les logiciels de gestion des ovins allaitants.

Les béliers adultes présents dans les élevages pendant la campagne 2020 ont un génotype connu concernant les gènes d'hyper ovulation dans 83 cas sur les 85 reproducteurs recensés. 9 béliers sont porteurs de la mutation FecL (10 %) et 1 de la mutation FecXN (1 %).

La proportion d'agnelles porteuses de la mutation du gène FecL diminue de 2,4 % en 2020 par rapport à 2019 et de 7 % en comparaison de 2017. La mutation FecXN portée sur le chromosome X régresse également de 2 % en un an et de 9 % depuis 2018.

Les béliers du centre d'élevage de la campagne 2020 ont tous été génotypés pour connaître leur statut concernant l'hyper ovulation. Dans la bande, 12 béliers (16 %) étaient porteurs du FecL et 17 (22%) porteurs du FecXN sur le chromosome X. Parmi ces béliers hyperprolififiques, 16 ont été diffusés dans des élevages dont 4 pour la base de sélection.

Les jeunes reproducteurs de la bande 2021 devant assurer le renouvellement de la base de sélection ont également été génotypés pour identifier ceux porteurs d'un gène d'hyper-ovulation. Leur fréquence a baissé de 4 %, pour le FecL (9 béliers au lieu de 12 en 2020) et de 9 % pour le FecXN (10 béliers pour 17 en 2020). 8 éleveurs ont fourni des béliers avec des gènes d'hyper-ovulation.

ASSIGNATION DE FILIATION

L'assignation de filiation est un moyen pour déterminer les parents (inconnus) d'un individu en comparant son ADN avec celui de ses parents potentiels. Elle est effectuée à l'aide de marqueurs génétiques, comme le contrôle de filiation, mais n'a pas le même objectif :

- Le contrôle de filiation vérifie que les parents déclarés d'un individu sont les parents génétiques
- L'assignation retrouve les parents d'un individu parmi une liste de parents possibles: identifier le père d'un agneau parmi un ensemble de mâles utilisés dans un même lot de lutte.

L'assignation permet d'affecter un père lorsqu'il n'est pas connu. Il est assigné quand il est déterminé sur les marqueurs et non assigné si aucun père n'est affectable grâce aux marqueurs.

L'assignation est associée au contrôle de filiation lorsque le père déclaré est incompatible. Si le père proposé est incompatible et qu'aucun des autres béliers génotypés ne convient, la parenté est non assignée. Par contre, si un autre des béliers est déterminé sur marqueurs comme étant le père, la parenté est donc assignée sous le terme de faux assigné.

Le financement régional affecté à l'assignation de parenté permet d'aider à rechercher les pères de toutes les agnelles de renouvellement de la base de sélection et de tous les mâles rentrés au centre d'élevage. Un contrôle de filiation est aussi réalisé pour tous les béliers dont le père est déclaré. Les analyses sont assurées par Aveyron Labo.

31 mâles dont les pères déclarés ont été validés (41%).

1 mâle dont le père déclaré n'a pas pu être confirmé.

1 mâle dont le père déclaré a été invalidé et a donc été assigné à un autre père.

41 mâles sans paternité déclarée ont été assignés à un bélier du troupeau (54%).

2 mâles sans paternité déclarée n'ont pas pu être assignés à un autre bélier.

Les agnelles nées sans paternité déclarée au cours de la campagne 2020 ont été génotypées afin de connaître leurs pères. Leur nombre est en augmentation de 37% et concerne 829 agnelles pour 604 en 2019.

805 ont été assignées à un bélier de leur troupeau d'origine, soit 97% d'entre elles.

18 n'ont pas pu être assignées à un bélier déclaré parmi leurs pères potentiels, soit 2 % des agnelles. 5 prélèvements sanguins n'ont pas pu être analysés, soit à peine 1 %.

Parmi les 77 mâles de la bande 2021 contrôlés : 22 avaient un père déclaré qui ont tous été validés ; 55 soit 71% du total n'avaient pas de paternité connue.

54 ont été assignés et un seul bélier n'a pas obtenu d'assignation de paternité.

ELECTRONISATION

21 éleveurs utilisent un logiciel de gestion de troupeau dont 14 sont munis d'un lecteur de boucles électroniques et 7 autres envisagent l'acquisition d'un tel équipement.

Actions de promotion

La pandémie de covid n'a pas pu permettre les actions de promotion habituelles.

BILAN TECHNIQUE DES TROUPEAUX

Élevage	Effectif moyen	Femelles agnelées	Femelles agnelées 2 fois	Agnelages	Agneaux nés	Proliféricité	Fertilité	% agnelées 2 fois	Taux de mise-bas	Productivité effectif moyen
GL	84	80	18	98	189	193%	81%	23%	117%	225%
GCB	106	82	0	82	132	161%	72%	0%	77%	125%
CF	458	375	78	453	643	144%	72%	21%	99%	140%
PG	508	366	70	436	687	159%	65%	19%	86%	135%
FA	325	256	30	286	470	164%	74%	12%	88%	145%
BPH	72	85	0	85	129	152%	85%	0%	118%	179%
JG	414	397	106	503	856	170%	83%	27%	121%	207%
CJM	262	228	47	275	495	181%	75%	21%	105%	189%
GRR	353	346	118	464	852	184%	91%	34%	131%	241%
GC	728	658	138	796	1185	149%	80%	21%	109%	163%
GG	171	163	52	215	350	163%	84%	32%	126%	205%
LP	262	228	1	229	462	202%	82%	0%	87%	176%
FED	276	262	41	303	568	190%	79%	16%	110%	206%
GCO	77	74	23	97	204	210%	88%	31%	126%	265%
CP	332	338	120	458	902	197%	90%	36%	138%	272%
GN	260	235	45	280	443	158%	75%	19%	108%	170%
MJ	330	322	96	418	803	192%	86%	30%	127%	243%
CHP	202	208	60	268	442	166%	89%	29%	133%	219%
GPA	459	451	130	581	1038	180%	85%	29%	127%	226%
DP	172	175	64	239	388	162%	92%	37%	139%	226%
GM	293	268	88	356	601	169%	82%	33%	122%	205%
EMS	229	200	0	200	367	184%	81%	0%	87%	160%
RO M	6373	5803	1327	7130	12218	172%	80%	23%	112%	192%
	290	264	60	324	555					

Didier Cathalan

La politique agricole de Napoléon Bonaparte

Bicentenaire oblige et nous ne pouvons laisser passer l'occasion d'évoquer cette période.

La France est, sous le Premier Empire, un pays essentiellement rural puisque près de 80 % de la population vit à la campagne. Le monde paysan est très divers : à côté des propriétaires-cultivateurs, des fermiers et métayers, locataires de la terre qu'ils cultivent, des brassiers et ouvriers agricoles se louent à la journée ou à l'année. Mais tous ces paysans vivent selon les mêmes rythmes et avec un égal souci de préserver et d'accroître le bien acquis en héritage. Mais ce petit bien suffit souvent à en faire des hommes attachés à la défense de la propriété, ce qu'a bien compris Napoléon.

Le legs de la Révolution

La Révolution lègue à Bonaparte la destruction du régime féodal et la disparition de la corvée, un système fiscal plus juste pour le paysan et la vente des biens nationaux. Dans son Mémorial de Sainte-Hélène, il donne le premier rôle à l'agriculture :

- L'agriculture, l'âme, la base première de l'Empire.
- L'industrie, l'aisance, le bonheur de la population.
- Le commerce extérieur, la surabondance, le bon emploi des deux autres.

De Foville dans son livre *Le Morcellement*¹ (1885) relève l'apparition de 500 000 propriétaires nouveaux entre 1789 et 1816. Ce sont des bourgeois aisés qui acquièrent des biens de l'Eglise mais aussi la petite bourgeoisie rurale dont le père Grandet est le symbole. Avec ses économies et la dot de femme, il acquiert de beaux vignobles dans l'arrondissement de Saumur et des métairies. A leur tour fermiers et métayers réussissent à la fin de la Révolution quelques acquisitions. La guerre avait provoqué une pénurie de main d'œuvre et une hausse de salaire des journaliers. Les plus économes se transforment en petits propriétaires. La production devait donc augmenter mécaniquement d'autant plus que des terres d'Eglise laissées à l'abandon sont à nouveau exploitées. Au niveau qualitatif, on se tourne vers le modèle anglais plus productif sur le thème *cultivez moins, cultivez mieux* mais les capitaux manquent aux petits exploitants pour leur permettre d'innover.



Sous le Directoire, Nicolas François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur avait déjà opéré un redressement. Il avait adapté la Marseillaise pour les campagnes. Elle fut chantée pour la Fête de l'agriculture du 10 messidor an VI [28 juin 1798]. Il s'agissait alors de motiver les paysans à cause des risques de famines dues aux événements révolutionnaires !

Refrain : Aux Armes, laboureurs ! / Prenez votre aiguillon /
Marchez, Marchez / Qu'un vent docile ouvre un large sillon.

Couplet : Allons, amis du labourage, / Poussez le soc avec
vigueur ; / Charmez les soins de votre ouvrage / Par un
chant qui parte du cœur (bis). / Du sein de la moisson
naissante, / A vos besoins l'espoir sourit ; / Et sous vos
mains partout fleurit / La campagne reconnaissante.

Couplet : Vous n'allez plus à la corvée / Vous épuiser pour
un seigneur ; / La gerbe n'est plus enlevée, /
Sous vos yeux par un exacteur (bis). / La charrue aux yeux de
la France, / Aujourd'hui remise en honneur, / Vous assure
avec le bonheur / La véritable indépendance

La société d'encouragement pour l'industrie nationale est fondée le 9 brumaire an X (31 octobre 1801) à Paris, à l'initiative d'un groupe de savants, de hauts fonctionnaires, d'experts techniques, d'hommes d'affaires, « *d'esprits éclairés* » comme Charles Philibert de Lasteyrie, sous la présidence du chimiste et industriel Chaptal, alors ministre de l'Intérieur de Bonaparte (de novembre 1800 à août 1804), et avec le concours de nombreuses autres personnalités de l'époque, appartenant aux élites parisiennes. La nouvelle société apparaît dans une période de réorganisation d'un pays marqué par près d'une

1 - *Le Morcellement*. Alfred de Foville. Librairie Guillaumin. Paris. 1885

décennie de bouleversements, d'instabilité et de conflits. Le régime consulaire imposé par Bonaparte deux ans plus tôt, et qui entend créer, sur le plan politique, un régime stable et fort, doté d'un cadre juridique solide, veut également redresser la situation économique, pour mieux garantir la paix civile. Chaptal, savant, industriel, devenu ministre de l'Intérieur de Bonaparte, est un personnage-clé de cette réorganisation en particulier dans le domaine économique qui entre dans les attributions de son ministère. Chaptal publie en 1790 « *Observations générales sur l'agriculture considérée dans ses rapports avec la prospérité de la France, suivies de quelques réflexions sur les ouvrages d'Olivier de Serres* », et en 1819 « *De l'industrie française* ». Il consacre un chapitre à l'industrie agricole où il relève que la France a la chance d'être à la fois agricole et manufacturière. Les produits de son sol fournissent presque tous leurs produits à l'industrie manufacturière. Un autre personnage incontournable est Augustin-François Silvestre, chef du bureau d'agriculture du ministère de l'Intérieur de 1801 à 1814. Son ouvrage *Essai sur les moyens de perfectionner les arts économiques en France* ne porte que sur les enjeux agricoles. Pour mettre le pays en situation de produire toutes les ressources dont il a besoin, et pour que cessent les importations agricoles, Silvestre affirme que le rôle de l'État doit être à la fois de propager la modernité technique et culturelle par l'enseignement mais aussi de la soutenir par des initiatives d'impulsion et la création de structures d'encadrement.

Les conséquences du blocus continental

Les Anglais imposent aux navires étrangers, même neutres, la visite de leur cargaison et la saisie des marchandises françaises ou destinées à la France, et, en mai 1806, déclarent en état de blocus toutes les côtes européennes de Brest à Hambourg. Napoléon riposte par le décret de Berlin du 21 novembre 1806. Les îles Britanniques sont déclarées en état de blocus, tout commerce et toute correspondance avec elles sont interdits, toutes les marchandises anglaises seront confisquées, tout navire même neutre, qui aura relâché dans un port britannique, ne pourra plus être reçu dans un port français ou allié. Ces mesures vont provoquer un manque de matières premières qu'il faudra compenser en recherchant des produits de substitution. En dehors du coton, toutes les denrées coloniales faisaient défaut : le sucre, le café, l'indigo ou le tabac. L'agriculture française est mobilisée pour sauver l'industrie. Pour remplacer le coton, Napoléon s'intéressa de près au développement de la production de laine. Il fallait doubler, tripler ou même décupler le cheptel ovin pour que la laine puisse remplacer le coton. Cependant la France devait aussi développer le nombre des chevaux pour l'armée et il n'était pas possible de réduire les cheptels bovins et porcins en raison de l'augmentation de la consommation de viande dans les villes. Les pâturages n'étaient pas extensibles à l'infini et le blé occupait une grande



partie des terres labourables. Du point de vue des teintures, on obtint quelques succès. Grâce aux efforts des chimistes français, Charles de Lasteyrie notamment, le garant du Rhône permit d'obtenir un beau rouge et la plante pastel des nuances de bleu qui n'avaient rien à envier à l'indigo. On tenta de remplacer le café par la chicorée. Autre culture promise à un grand avenir : la betterave à sucre. Sous le Consulat, Napoléon encouragea les recherches destinées à remplacer le sucre de canne devenu plus rare dès 1803 à cause de la perte progressive des colonies. Le savant Chaptal lança des études, et des plantations de betteraves virent le jour dans la plaine Saint-Denis bien avant 1806. Avec le blocus, la question devint encore plus cruciale. Produire du sucre à partir de la betterave était alors une cause nationale. Ce fut l'entrepreneur Delessert qui parvint le premier à raffiner dans son usine de Passy des pains de sucre tout à fait acceptables. Mais, pour qu'il y ait une production suffisante, fallait-il encore que la culture de la betterave connût une extension considérable. Ce décalage temporel obligea le régime impérial à revoir sa copie et à enfreindre lui-même ses propres règles pour rétablir des relations commerciales avec les États-Unis, déjà respectable puissance maritime, et soulager quelque peu des industries françaises à court d'approvisionnement. Une autre série de mesures vint assouplir le blocus, sans parler de la contrebande

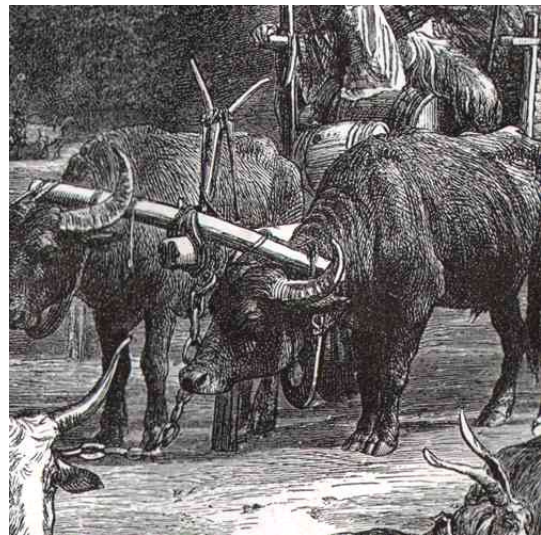
très active. Le système des licences permettait importation et exportations de produits sensibles : l'exportation vers l'Angleterre d'eau-de-vie, de fruits, de légumes, de grains ou de sels et l'importation de bois, de chanvre, de fer ou de quinquina contre le paiement d'une licence. Cette mesure fut étendue à d'autres produits comme les huiles, les tissus, le fer ou le coton. De 1806 à 1813, les échanges européens avaient été contrariés par toute une série de mesures contraignantes : blocus continental, contre-blocus britannique, taxes, permis ou licences. En voulant soumettre l'économie à sa politique extérieure, Napoléon joua avec le feu et la crise de 1810-1811 qui déferla sur toute l'Europe en fut la meilleure illustration. En privilégiant l'expansion « *dos à la mer* », l'économie française était devenue fortement dépendante de la production continentale. L'organisation rationnelle de l'économie européenne voulue par Napoléon était une impasse. Le blocus, s'il avait perduré, conduisait inmanquablement à l'appauvrissement de l'Europe. Celle-ci ne pouvait en effet fonctionner en circuit fermé. Enfin, la production française, même fortement développée, était de toute façon insuffisante pour satisfaire tous les besoins économiques du vieux continent, ce qui laissait une grande place pour la contrebande.

Les productions animales

La régénération du cheptel français par des races étrangères²

La plupart des agronomes constatent la « *dégénération des races indigènes* », particulièrement ovines et équinnes. Les moutons locaux ne donnent que des laines grossières et en petite quantité et les manufacturiers doivent importer les laines superfines des mérinos d'Espagne. Les équidés français offrent une morphologie dégradée et une vigueur moindre que les chevaux étrangers et il faut donc recourir aux importations. Cette « *dégénération* » tient au caractère routinier du travail des agriculteurs qui répètent les pratiques ancestrales et refusent la modernité. Bien que la Révolution ait apporté des avantages en libérant la terre et supprimant la féodalité, elle a aussi brisé une certaine dynamique agricole qui passait par les sociétés agricoles et les structures collectives comme les haras. Enfin l'état de guerre quasi-permanent depuis 1792 est accusé d'avoir affaibli considérablement le cheptel équin par des réquisitions incessantes. Aucune race autochtone ne trouve grâce aux yeux des spécialistes. Il faut donc importer des races étrangères des territoires conquis, de gré ou de force : buffles et chevaux du Latium et de Campanie, ânes de Toscane, vaches laitières et taureaux de Suisse, chevaux andalous

et brebis mérinos d'Espagne, chevaux d'Egypte... Ce cheptel parfois « *raflé* » va être dirigé vers l'établissement de Rambouillet, plaque tournante du dispositif. Dans cette ferme d'Etat, les spécialistes vont étudier les animaux, leur comportement, conseiller des politiques de reproduction pour préserver la pureté des races, les améliorer pour les adapter aux conditions locales. Ces études et observations sont reprises et diffusées par les revues spécialisées comme les *Annales de l'agriculture française* et les Sociétés savantes remises au goût du jour. L'on réédite aussi, *L'Instruction sur les bêtes à laine...* d'Henri-Alexandre Tessier. Il s'agissait ensuite de créer des établissements secondaires, tout un réseau de bergeries, de dépôts et de haras nationaux couvrant le territoire pour diffuser des reproducteurs en s'appuyant non sur la paysannerie de base pas assez fortunée mais sur les grands propriétaires et les notables. Le projet n'a qu'une faible emprise



2- La ferme des animaux ou l'invention d'une politique de l'animal utile sous le Consulat. Laurent Brassart. *Annales historiques de la Révolution française* 2014/3 (n° 377), pages 175 à 196

sociale et ses concepteurs en ont bien conscience. Pour élargir la surface sociale des acquéreurs et se constituer à moindre coût un troupeau de grande valeur, ils préconisent l'application d'une idée développée par le vicomte de Morel de Vindé : créer des troupeaux de progression. Le principe consiste à élever côte à côte un petit troupeau de mérinos et un autre composé de métis issus de l'accouplement avec les mérinos. À chaque naissance, l'éleveur ne conservera que les races pures. L'idée est intéressante mais il faut patienter environ 15 ans pour disposer d'un troupeau de race pure. Le prix prohibitif des mérinos issus des bergeries impériales fut aussi un frein important à leur diffusion dans les couches paysannes mais aussi chez les notables. La contrebande s'en mêla dans les Pyrénées, avec ses vicissitudes.

La priorité du gouvernement n'est pas à l'amélioration de l'alimentation carnée et laitière des populations. Ce rôle alimentaire est dévolu au blé. La stratégie du pouvoir agronomique consiste, d'une part à développer les performances d'un animal-machine de bât et de trait, à usages agricoles et militaires, de l'autre à promouvoir des animaux dont le produit sera directement utilisé par l'industrie manufacturière. Une telle politique fait la part belle aux ovins pour leur toison, aux équidés et aux bovins.

Les bovins

L'inventaire du cheptel bovin de Rambouillet dressé en l'an XI par Huzard dénombre : race suisse (3), italienne (18), sans cornes anglaises (4), normande (1), en pur et en croisement. Les buffles sont au nombre de 17, utilisés aux labours et aux charrois. L'importation des buffles de Campanie est une tentative vers l'amélioration des bovins de trait. Tessier est porté par « *l'espoir de rendre les buffles utiles en France en les croisant avec nos bêtes à cornes. Il est important d'entretenir la race pure, pour fournir à ces croisements, qui peuvent s'opérer en faisant couvrir des vaches de belle taille et bien constituées par des buffles mâles et des buffles femelles par de forts taureaux ...* » Il remarque que « *les buffles se reproduisent, mais les tentatives d'accouplement buffle-vache n'aboutissent pas...* » Les vaches italiennes ne produisent que le lait pour « *nourrir leur veau* ». On envisage de les croiser avec des taureaux suisses. « *Tout près, à Versailles, on multiplie une espèce de vaches issues d'un taureau sans cornes* » acheté en Angleterre par Monsieur Casini, cédé en l'An IV. Ces expérimentations seront sans lendemain et aucune diffusion d'ampleur nationale n'aura lieu malgré quelques tentatives isolées. Ainsi, l'établissement de Pompadour compte en l'An X, 23 bêtes à cornes (dont 6 de race romaine et 6 buffles en provenance de Rambouillet). L'An XII, le gouvernement envoie des vaches et des taureaux suisses en Vendée pour relever un cheptel bovin local, destiné à approvisionner la boucherie parisienne, mais hâtivement reconstitué après la guerre civile par des paysans et des propriétaires qui faute de temps et d'argent sont « *peu délicats sur le mérite des races* », il les confie « *à des propriétaires, les seuls par lesquels les améliorations peuvent s'opérer* ».

Les ovins³

Après la chute de la Royauté, les pouvoirs successifs vont préserver le mérinos. L'Empereur, conforte cette diffusion d'autant plus que le blocus continental qu'il a initié bloque les importations de coton. Il lui faut aussi vêtir son armée. Avec son sens inné de l'organisation, il va s'efforcer de hâter la mérinisation du cheptel français en favorisant l'extraction de mérinos d'Espagne, en accélérant la création de bergeries impériales et en créant des dépôts de béliers sur tout le territoire.

La ferme de Rambouillet pendant la Révolution (1789-1795)

Nous avons déjà traité de l'introduction du Mérinos en France⁴, sous l'impulsion de Louis XVI qui venait d'acheter au duc de Penthièvre le domaine de Rambouillet. Il y fit construire une ferme et installer en 1786 un troupeau de bêtes à laine d'Espagne. Le roi chasse souvent à courre en forêt de Rambouillet et ces deux activités vont souvent être antagonistes. C'est le Comte d'Angiviller (1730-1809), Directeur général des bâtiments du Roi, qui est responsable de la mise en route et de la gestion de l'établissement. Henri-Alexandre Tessier dit l'Abbé Tessier (1741-1837) est un peu le scientifique

3- Ouvrages de base : La bergerie nationale de Rambouillet. Histoire du Mérinos et d'une école. Ouvrage collectif. Bicentenaire 1786-1986. Imprimerie INRAP. Dijon. 1986 et Histoire de l'introduction et de la propagation du Mérinos en France. Ouvrage posthume de M. Tessier. Bouchard-Huzard. Paris. 1839

4- « Il était une fois... le Mérinos » Souffle de la Neira N°4 juillet 1997 à N° 9 octobre 1998

de service qui suit les expérimentations culturelles et le troupeau de Mérinos. C'est le régisseur, François Bourgeois, qui dirige la ferme royale jusqu'en janvier 1790.

Les débuts de la Révolution ne provoquent pas de changements radicaux dans le fonctionnement de la ferme. La violente grêle du 13 juillet 1788 a ravagé la paroisse, détruisant une bonne partie des récoltes de grains et des prés recouverts de vase et de sable. Aussi en 1789, il faudra louer des pâtures hors du parc pour compenser les dévastations dues aux intempéries mais aussi à la chasse. Le troupeau compte alors 345 bêtes de pure race. Les animaux en surplus sont donnés en 1787 et 1788, puis vendus dès 1789.

Des décrets successifs fixent la liste civile du roi et celui des 26 mai-1^{er} juin 1791 précise les domaines conservés dont celui de Rambouillet. Par suite de la fuite du roi dans la nuit du 20 au 21 juin et son arrestation à Varennes, la municipalité de Rambouillet appose des scellés sur les caisses des receveurs du domaine sans toutefois toucher au domaine agricole et aux troupeaux.

Les gestionnaires du domaine veulent retrouver un équilibre financier en 1792. Le 3 septembre, le sieur Panthéouin est nommé régisseur du domaine. L'on envisage de se débarrasser des taureaux et vaches suisses trop coûteux alors que moutons et chèvres ont permis un début de bénéfice qui devrait aller en s'accroissant. Le régisseur envisage d'affermier le domaine au lieu de le conserver en régie directe et obtient



un accord provisoire. Un inventaire très complet du domaine agricole est effectué à l'automne 1792 : céréales, fourrages, légumes, écuries (11 chevaux de labour...), vacherie (22 vaches suisses et deux taureaux), basse-cour, matériel (3 charrues à chaîne, 1 charrue à tourne-oreille, 6 herses de fer et 18 en bois, 4 rouleaux, charrette, chariots, tombereaux...). Bêtes à laine et chèvres Angora sont regroupées à la ferme de la Pommeraie : 422 mérinos, 16 métis, 31 caprins. Le matériel spécifique comprend 76 claies de parc et 2 cabanes de berger. Les terres dépendant de la ferme occupent une surface de 575 arpents soit environ 290 ha sur les 900 ha de l'ensemble du parc. La vente de 110 mérinos et des laines rapportent une coquette somme.

La régie continue les premiers mois de 1793 et les demandes d'achat affluent. En mai, des membres du Comité de commerce de la Convention visitent le troupeau et se déclarent satisfaits. Fin juin, une vente aux enchères de 78 béliers et 35 brebis est organisée. A la fin de 1793, le pouvoir à son niveau le plus élevé est conscient de l'importance du maintien du troupeau.

« L'orage gronda même à la porte de la bergerie, et le troupeau fut sérieusement menacé d'être livré à la boucherie ; il ne dut son salut qu'aux courageux efforts de Monsieur Bourgeois père (l'adjoint de Tessier), resté seul pour le défendre. Tessier fut pendant ces temps troublés obligé de s'éloigner de Paris, à cause du titre d'abbé qu'on lui avait donné⁵ ».

Le 30 pluviôse, 18 février 1794, le Directeur de la régie nationale se déclare « favorable à la conservation du troupeau avec Bourgeois à sa tête », tout comme la Commission d'agriculture et des arts, et le Comité de salut public qui arrête que la ferme de Rambouillet sera conservée aux frais et pour le compte du Gouvernement. Le 19 messidor, 7 juillet, il insiste sur la conservation de la pureté de la race et prévoit une expérimentation des processus rapides de mérinisation des races françaises. C'est la Commission d'agriculture et des arts qui est chargée de la direction des « établissements ruraux conservés » avec des pouvoirs étendus.

Le Comité d'agriculture et des arts de la Convention nationale, le 21 nivôse An III, 10 janvier 1795, définit les objectifs spécifiques pour la ferme de Rambouillet : ferme conservée, récupération à terme

5 - Agronomes et éleveurs. Louis Léouzon. J.-B. Baillièrre et fils, Paris, 1905

de 600 arpents loués, extraction de marne pour amendement, chevaux remplacés par des juments poulinières, vente des vaches suisses, troupeau minimum de 300 brebis et 12 béliers, le surplus vendu aux enchères, relèvement des brèches dans les murs, transformation des bâtiments pour les convertir en bergeries spacieuses et aérées et propres à servir de modèle...

Le traité de Bâle, conclu le 22 juillet 1795 est un ensemble de deux traités signés respectivement entre la France et la Prusse et entre la France et l'Espagne, par lequel les deux pays signaient la paix avec la France révolutionnaire victorieuse. Une clause secrète, inspirée par Gilbert, stipule que l'Espagne doit livrer annuellement pendant 5 ans, 100 béliers et 1000 brebis mérinos.

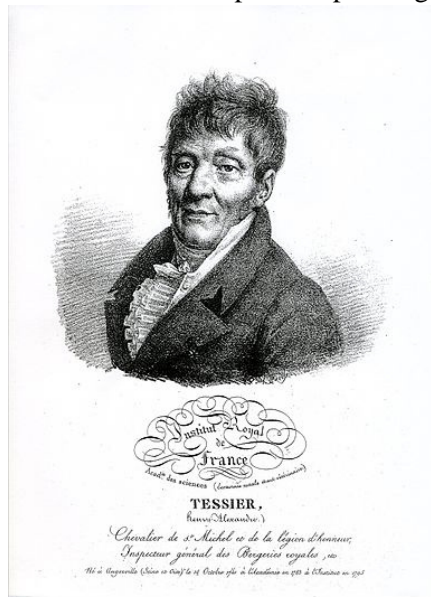
« Por cinco años consecutivos desde la ratificación del presente tratado la república francesa podrá hacer extraer de España yeguas y caballos padres de Andalucía, y ovejas y carneros de ganado merino, en número de cincuenta caballos padres, ciento cincuenta yeguas, mil ovejas y cien carneros por año. »

"Pendant cinq années consécutives à partir de la ratification du présent traité la république française pourra faire extraire de l'Espagne des juments et des étalons d'Andalousie, des brebis et moutons mérinos, au nombre de cinquante étalons, cent cinquante juments, mille brebis et cent moutons par année."

La Révolution consacre donc l'importance de la Bergerie nationale de Rambouillet en permettant le maintien du troupeau et un début de diffusion des mérinos en France en organisant des ventes publiques bénéficiant de la publicité officielle et annoncées par circulaires et affiches.

Sous le Directoire (octobre 1795 - novembre 1799)

Le statut de la ferme n'est pas remis en question. La demande de mérinos est toujours aussi forte. En 1796, la direction de la ferme passe de la Commission de l'agriculture et des arts au Ministère de l'Intérieur où se distingua Nicolas François de Neufchâteau (1750-1828), auteur de brochures sur l'agriculture⁶. Gilbert, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort se lie d'amitié avec Bourgeois Charles Germain, régisseur du troupeau. Gilbert donne en 1798 un standard du mérinos et stigmatise les béliers avec sur la peau la plus légère tache noire car ils peuvent transmettre ce caractère. Certains



spécialistes, mais c'est excessif, rejettent même des sujets avec quelques taches noires sur la langue. Malgré ces précautions ressortent toujours quelques agneaux à la toison entièrement noire ou tachée de noir ce qui déprécie les toisons. En 1802, Tessier constate la naissance de 5 sujets de couleur noire, Bourgeois en 1805, Bourgeois fils en 1817, Bernardin en 1880... et en 1984... la nature reprend toujours ses droits... Outre cette rigoureuse sélection, des recherches sont conduites sur les méthodes d'engraissement et sur la quantité et la qualité des laines produites.

Pour aider à la propagation du mérinos en France, Gilbert propose que le gouvernement relance la clause d'importation du Traité de Bâle. Il fait un séjour dans les Pyrénées orientales à Perpignan en janvier 1798 pour préparer l'arrivée du futur troupeau dans deux domaines confisqués à des nobles émigrés : la métairie de l'émigré Bordel à Saint Laurent de la Salanque et le domaine de l'émigré Coll à Perpignan. C'est Gilbert qui, chargé des achats, part en Espagne courant février

1799 accompagné d'un jeune neveu Chesneau-Latouche. En mai, il parvient à Madrid où il retrouve Gil Hernanz, le chef des bergers qui avait conduit en 1786 le troupeau de Rambouillet. Les troupeaux transhument vers le Nord et les achats sont difficiles malgré l'autorisation écrite du roi et l'aide de Gil Hernanz. Le 20 mai, il a acquis 700 bêtes dont il est peu satisfait. N'ayant pu terminer ses acquisitions, le troupeau doit hiverner en Estramadure.

(à suivre...)

Un dénombrement à Allègre en 1797

Durant le Directoire, la municipalité cantonale d'Allègre regroupe Allègre ville, Allègre foraine (la réunion n'aura lieu qu'en 1829), Monlet, Céaux, Saint-Geneix-de-Fix¹, Vernassal et Varennes-Saint-Honorat. Les documents que nous utilisons offrent une image de ce canton en 1797².

En nivôse an V [décembre 1796], les agents de ces collectivités sont requis par le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton d'Allègre, Jacques André Harent³, de lui remettre « le dénombrement de la population de la commune ainsi que celui des bestiaux de toute espèce », demande accompagnée d'une liste dans laquelle on note un curieux regroupement, des défenseurs de la Patrie aux cochons, avec toutefois un ordre mettant en avant les êtres humains puis les animaux et, dans tous les cas, les mâles avant les femelles. La liste est ainsi conçue : Hommes mariés ou veufs, Femmes mariées ou veuves, Garçons de tout âge, Filles de tout âge, Défenseurs de la Patrie vivants, Défenseurs de la Patrie morts, Bœufs, Vaches, Veaux et génisses, Chevaux de tout âge, Juments de tout âge, Mules et mulets, Moutons et brebis, Ânes et ânesses, Chèvres et boucs, Cochons mâles et femelles.

Les réponses reçues, parfois avec quelques variantes par rapport à la demande, s'échelonnent du 20 pluviôse an V [8 février 1797] au 23 ventôse an V [13 mars 1797] et nous offrent une image de la situation à cette époque. Les rédacteurs en sont Benoît Brunel, adjoint, pour Allègre ; les autres sont tous les agents : Jean-François Fargette pour la foraine, André Dosmond pour Monlet, Vital Jouve pour Fix, Victor Perrein pour Vernassal, Jean Rodier pour Varennes-Saint-Honorat et Baptiste Armand pour Céaux.

La population

Il existe une quasi parité entre les hommes (49,8 %) et les femmes (50,2 %), mais un nombre beaucoup plus important de filles (56,8 %) que de garçons (43,2 %). Les veufs (15) et veuves (17) de la foraine, signalés à part par l'agent qui indique par ailleurs « hommes mariés » et « femmes mariées », sont portés dans le total des hommes et femme puisqu'il doit inclure veufs et veuves.

	Allègre ville	Foraine d'Allègre	Monlet	Saint Geneix de Fix	Vernassal	Varennes-Saint-Honorat	Céaux d'Allègre	Total
Hommes mariés ou veufs	169	119	179	34	170	41	234	946
Femmes mariées ou veuves	170	122	182	31	168	40	242	955
Garçons de tout âge	196	144	276	50	243	80	403	1392
Filles de tout âge	343	183	415	29	335	85	440	1830
Population (1)	878	568	1052	144	916	246	1319	5123
Défenseurs de la Patrie vivants	30	11	30	4	28	11	16	130
Population totale (2)	908	579	1082	148	944	257	1335	5253

Dans tous les cas, on constate que Céaux est la commune la plus peuplée, suivie de Monlet et Vernassal ; Allègre, chef-lieu de la municipalité cantonale, ne se trouve qu'en 4^e position, pour qu'elle arrive en tête il faut regrouper la ville et la foraine qui forment un ensemble dont la réunion aura lieu trois décennies plus tard. Le rôle historique d'Allègre a joué dans sa nomination de chef-lieu.

1- Nous avons conservé la graphie des documents, Fix-la-Montagne n'est plus utilisé et pas encore Fix-Saint-Geney, mais le plus souvent Fix. Varennes-Saint-Honorat n'est plus Varenne-la-Raison, et a retrouvé son "Saint".

2- Archives départementales de la Haute-Loire 6 L 6.

3- Jacques André Harent, notaire à Allègre, commissaire du directoire exécutif du 29 brumaire an V [15 novembre 1796] au 27 brumaire an VI [17 novembre 1797], puis du 17 ventôse an VII [7 mars 1799] au 19 fructidor an VII [5 septembre 1799].

Le regroupement des hommes, femmes, garçons et filles (1) nous donne la population de cette époque avec une incertitude : les défenseurs de la patrie sont-ils ou non compris dans le nombre des habitants (2).

	Allègre ville	Foraine d'Allègre	Monlet	Saint Geneix de Fix	Vernassal	Varennes-Saint-Honorat	Céaux d'Allègre	Total
Hommes mariés ou veufs	169	119	179	34	170	41	234	946
Défenseurs de la Patrie vivants	30	11	30	4	28	11	16	130
Défenseurs de la Patrie morts	3	11		1	8	4		27
% des défenseurs de la patrie	19,5	18,5	16,8	14,7	21,2	36,6	6,8	16,6

Les défenseurs de la Patrie (citoyens appelés à l'armée), morts et vivants, représentent en moyenne 16,6 % des hommes, les morts 2,9 %, mais avec de grandes variations, leur proportion, par rapport aux hommes de la commune, varie de 6,8 % (Céaux-d'Allègre) à 36,6 % (Varennes-Saint-Honorat)⁴.

Les animaux

Les réponses sont conformes à la demande, sauf pour l'agent de Vernassal qui détaille 600 moutons, 150 brebis et 80 agneaux, soit un total de 830 ; et 12 poulains que nous avons regroupés avec les chevaux. Les animaux de basse-cour ne sont pas évoqués.

	Allègre ville	Foraine d'Allègre	Monlet	Saint Geneix de Fix	Vernassal	Varennes-Saint-Honorat	Céaux d'Allègre	Total
Bœufs	6	90	36	18	66	30	138	384
Vaches	113	131	584	83	112	150	540	1713
Taureaux					15		82	97
Veaux et génisses	13	122	276	15	30	52	158	666
Chevaux de tout âge	18		3	6	14	1	12	54
Juments de tout âge	6	26	50	7	15	19	73	196
Mules et mulets	6			6	12		3	27
Moutons et brebis	300	1608	807	300	830	760	2565	7170
Ânes et ânesses	1					4	1	6
Chèvres et boucs	2	22	59		18		14	115
Cochons mâles et femelles	30	150	125	10	65	32	366	778

Chez les bovins (2 860), les vaches sont les plus nombreuses (59,9 %), suivies des veaux et génisses (23,3 %) et des bœufs (13,4 %), ces derniers étant fort utiles, alors le principal animal de traction. Les taureaux, d'après les relevés, représentent 3,4 % de ce cheptel, mais sont-ils vraiment concentrés à Vernassal et Céaux-d'Allègre où, dans les autres communes, les agents les ont-ils mis dans la rubrique bœufs, taureaux n'étant pas demandé ? Dans sa liste l'agent de Vernassal utilise une

4- Le recensement général de la population au 1^{er} janvier 1806, pour Allègre ville indique : 210 garçons, 289 filles, 148 hommes mariés, 150 femmes mariées, 18 veufs, 52 veuves et 30 militaires sous les drapeaux, soit une population de 897 habitants. En observation : « S'il n'y a pas égalité entre le nombre des hommes mariés et celui des femmes mariées, la raison en est qu'il y a des maris absents depuis longues années de la commune » (AD43 : 6 M 29).

ligne spéciale, donc ils doivent bien être comptabilisés, celui de Céaux a porté cette précision à gauche de la ligne des bœufs, on peut dans ce cas se demander s'il s'agit d'une simple précision pour bien différencier taureaux et bœufs, ou d'un oubli de sa part.

Parmi les équidés, au nombre de 283 les juments sont de loin les plus nombreuses (69 %), devant les chevaux (19 %)⁵, deux fois plus nombreux que mules et mulets (10 %) ; les ânes et ânesses ne représentent que 2 %, présents surtout à Varennes-Saint-Honorat (4/6).

Les ovins sont, en nombre (7 170), de loin les plus nombreux. Seul l'agent de Vernassal divise sa rubrique en trois : moutons, brebis et agneaux.

Les 115 caprins, absents sur les communes de Saint-Genex-de-Fix et Varennes-Saint-Honorat, sont pour plus de la moitié (51 %) sur la commune de Monlet.

Les porcins sont partout présents, avec une nette prépondérance à Céaux-d'Allègre (47 %), puis La foraine d'Allègre (19 %) et Monlet (16 %).

Les communes de Fix et d'Allègre renferment nettement moins d'animaux que les autres (435 soit 4,2 % et 465 soit 4,5 %), ce qui s'explique par la taille de la première et le rôle de "ville" de la seconde qui contient toutefois des exploitations surtout dans les faubourgs, mais pas seulement. À l'inverse Céaux-d'Allègre en regroupe plus du tiers (34 %).

Tableaux de population et de bestiaux de toutes espèces

hommes mariés et veuf	170
famille mariée et veuve	108
garçon de toute age	243
filles de toute age	335
Bœuf	66
vache	112
taureaux	15
jeune jument	30
cheval	45
poulain	2
mule et mulet	12
mouton	600
Brebis	150
agnon	80
Chèvre et Bue	18
Cochon et truie	65

*Notifie Le present tableaux
amontagna le vinte 28
pluvios an 5^{me} de la Republique*
Perrin

Ce recensement offre une vue ponctuelle des hommes et des animaux présents dans la municipalité cantonale d'Allègre.

René Bore
Mai 2019

5- Les chevaux sont objets de réquisitions, mais pas les juments poulinières ; la loi du 15 pluviôse an IV [4 février 1796] « ordonne une levée de chevaux, juments, mules et mulets pour le service des armées » ; celle du 4 vendémiaire an VIII [16 octobre 1799] « ordonne une levée extraordinaire de chevaux pour le service des armées », ce qui induit alors un dénombrement des seuls animaux concernés en fonction de critères précis, les recensements permettent d'avoir une vision d'ensemble du cheptel. (Cf. René Bore : *Réquisition de chevaux dans le canton d'Allègre (1796 et 1799)*).

DES ENFANTS NATURELS DE NAPOLEÓN AU BOUCHET ST NICOLAS, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Des écrits font état de deux, voire trois enfants qu'aurait eu Napoléon avec une femme du Bouchet-Saint-Nicolas nommée Madeleine PEYRON.

Tout part d'une lettre qui aurait été écrite en 1833 par un curé de cette paroisse, l'abbé MESSE, envoyée à la mère de Napoléon.

Une copie de cette lettre se trouve à Vienne dans les archives de l'Etat.

Que dit cette lettre ?

Elle est relativement longue aussi nous en extrairons quelques passages :

" Paris, le 25 janvier 1833,

Permettez que pour s'acquitter de son devoir, un simple curé de campagne vienne vous rappeler des souvenirs qui vous sont chers sans doute, mais qui ont pu échapper à votre mémoire.

L'épouse d'un riche paysan du village m'a fait une religieuse obligation de vous transmettre les renseignements suivants.

- j'ai eu, m'a-t-elle dit deux enfants du grand homme, l'un est mon fils Victor, l'autre la plus jeune de mes filles Henriette. Ces deux enfants ignorent quel est leur véritable père.

Madame, veuillez bien m'honorer de la courte réponse que je vous prie de m'accorder, veuillez l'adresser à M. MESSE, rue Sainte-Croix-d'Antin numéro 9.

Il est aussi question dans cette lettre de menaces faites à Mme PEYRON par les dénommés Pasquier (destruction de sa maison, meurtre de son fils) et du vol d'un effet de 20 millions par ces mêmes personnes.

Il est dit aussi que le maréchal Soult serait venu voir Victor au Bouchet et qu'il lui aurait parlé d'une lettre que lui aurait envoyée son père depuis Sainte-Hélène.

Une réponse cinglante

Une copie de cette réponse serait également à Vienne dans les archives de l'Etat. Ce serait la lectrice de Madame Mère, Mme de Sartrouville qui répondit sèchement à ce courrier :

" Madame Mère, me charge de vous assurer qu'elle n'a aucune connaissance de tout ce que vous lui dites dans votre lettre ; en conséquence, elle vous prie, monsieur, de ne plus lui écrire".

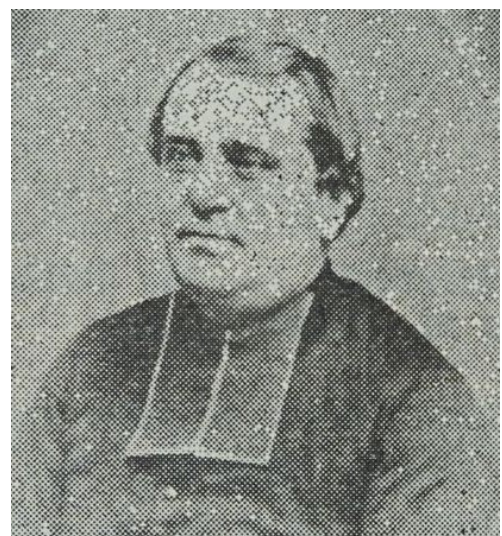
Beaucoup d'interrogations !

■ Sur l'auteur du courrier :

- ✓ Il y eut bien un prêtre nommé Jean François Régis MESSE (frère de Victor) au Bouchet-Saint-Nicolas mais il avait 15 ans en 1833, il ne peut avoir écrit cette lettre.
- ✓ Un oncle de Victor, Pierre MESSE fut curé également au Bouchet-Saint-Nicolas mais il était mort en 1818, 15 ans avant 1833.
- ✓ En 1833, le prêtre en fonction au Bouchet-Saint-Nicolas était le curé Comte.
- ✓ Et si c'était Victor qui en était l'auteur ?, il avait 28 ans en 1833.

■ Sur la teneur de la lettre :

- ✓ On parle de personnes nommées Pasquier, un certain Etienne-Denis Pasquier fut préfet



de police de Paris de 1810 à 1814. A-t-il fait le déplacement au Bouchet ? La lettre ne donne aucune date pour cette éventuelle venue.

- ✓ Il est cité le maréchal Soult qui serait aussi venu voir Victor vers 1823 (dix ans avant la date de la lettre). Il lui aurait dit être envoyé par Napoléon suite à une correspondance depuis Sainte-Hélène. Cela semble improbable car ce même maréchal s'est rallié en 1814 à Louis XVIII et surtout Napoléon est mort en 1821.
- ✓ Le mari de Madeleine PEYRON, Jean pierre MESSE est présenté comme un riche paysan or il était réellement juge de paix.
- ✓ Madeleine PEYRON dite mourante dans la lettre est morte officiellement en 1848, soit 15 ans après l'écriture de la lettre.
- **Où était Napoléon en 1805 et 1811 ?**
- ✓ Victor est né le 14/07/1805 et Henriette le 24/12/1811. Napoléon se trouvait à Paris à cette époque.
- ✓ Madeleine PEYRON serait-elle montée à Paris à deux reprises pour la conception de ces deux enfants ? Dans quelles circonstances ? Pourquoi serait-elle revenue au Bouchet ?
- ✓ Elle a eu officiellement 10 enfants (dont Victor et Henriette) nés entre 1801 et 1818.



Des écrits existent¹

- **André LEVAL** : journaliste, ayant écrit un texte paru dans le Temps du 5 Février 1929, repris par le journal de la Haute-Loire du 6 février 1929. Ce document reprend la lettre du 15 Janvier 1833 et la réponse de Mme de Sartrouville.
- **Jean CHERVALIER** : auteur d'articles sur l' histoire du BOUCHET. Selon lui, on aurait persuadé Victor, un peu simplet qu'il ressemblait à l'Empereur. Toute cette histoire de filiation avec Napoléon serait pure invention.
- **Jean PEYRARD** : auteur de "Hautes terres inconnues" paru en 1977. Selon lui, il y aurait une descendance au-delà de la famille MESSE.

Qu'est devenu ce Victor MESSE ?

Selon une note historique recueillie par un curé du Bouchet, nommé Antoine DELORME, Jean Victor Hyacinthe MESSE serait devenu maire du Bouchet en 1848.

Il serait mort à Paris, empoisonné. A quel âge ?, dans quelles circonstances ?

Henriette est morte en 1884.

Une solution actuelle : L'ADN

Pour infirmer ou pas cette filiation, nous avons aujourd'hui l'ADN mais il faudrait pour cela retrouver les dépouilles de ces deux personnes : Victor et Henriette et celle de Napoléon.

Le cendres de Napoléon sont officiellement aux Invalides mais il n'est pas sûr que ce soit réellement les siennes ?

Où sont enterrés Victor et Henriette qui sont décédés depuis plus de 100 ans ?

1- ndlr : à signaler aussi l'excellent article de Jean-Pierre Breyse "Les Aiglons du Bouchet" paru dans le bulletin de l'Association des Gardes aux Vallées 2017 ; ainsi qu'une synthèse un peu énigmatique de Jean Peyrard dans l'Almanach du Renouveau 1978 avec une reprise de l'article d'André Leval dans le Journal La Haute- Loire et des commentaires parus dans le Bulletin de la Société académique du 7 janvier et 7 mars 1929.

Deux épouses, quelques maîtresses et un seul fils légitime

Napoléon a eu deux épouses officielles : Joséphine de Beauharnais et Marie Louise d' Autriche, de nombreuses maîtresses connues ou inconnues.

Il n' a eu qu'un seul enfant légitime : Napoléon François Joseph Charles Bonaparte connu aussi sous le nom de Napoléon II, lui-même décédé à 21 ans de la tuberculose.

Il a dû avoir un certain nombre d'enfants naturels, Victor et Henriette sont-ils de ceux-là ?

Ce grand homme avait aussi ses faiblesses, son valet de chambre Constant en a cité quelques unes dans un livre "Mémoires de Constant".

Nous en avons reprises deux et traduites en occitan qui n'était pas la langue traditionnelle de son pays d'origine la Corse.

Las braias blanchas

Napoleon bota totjorn de braias blanchas. Avia l'abituda de panar sa ploma sobre sas braias. Per se gratar las chambas, s'adjuda delh talon de son solierà. Talament que sas braias son vistament plenas d' encre e de salopariàs.

Chanja pas de Braias dinc la jornada. Demora tota la jornada embé sas braias salas.

Aquò es loènt de l'empeiraire teatral e ceremoniós vedut sobre totas las representacions !

Lo rastage de l'empeiraire

Coma tots los òmes de l' epoca, z-eh se rassa pas. Aquò es son valet de chambra que le rassa. Dingus d'otra que lo valet podiava lo rassar e i fare veire coma chal fare per se rassar si z-elh podia pas o fare per na rason o n'otra.

Aquela besonha es fat per reire. Los promèirs còps, Napoleon se manca e se fat belcòp d' entalhas. Sap pas coma manèjar lo raser

De còps, eissubla de se rassar d'un costat de sa figura, Coma quò sortiavà embé la meitat del morre rasada.

A la fin, arribara à se rassar tot solet.

La culotte blanche

Napoléon s'habille généralement avec une culotte blanche. Il avait l'habitude d'essuyer sa plume sur sa culotte. Pour se gratter les jambes, il utilise le talon de son soulier. Si bien que sa culotte se retrouve vite pleine d'encre et de saletés.

Il ne change pas de culotte pendant la journée. Il demeure donc avec une culotte très sale tout le long de la journée.

Bien loin de l' empereur théâtral et gourmé qu'on nous présente continuellement !

Le rasage de l'empeiraire

Comme tous les hommes de son époque, il ne se rase pas lui-même. C'est son valet de chambre qui s'en occupe. Napoléon, ne voulant pas quelqu'un d'autre pour le raser que ce valet, ce dernier va lui apprendre à se raser au cas où ce valet serait indisponible pour quelque raison que ce soit.

La situation est risible. Les premières fois, Napoléon se rate et se fait de nombreuses coupures. Il ne sait pas comment manier le rasoir.

Enfin, il oublie parfois de raser un côté de son visage si bien qu'il partait avec seulement la moitié du visage rasée.

Plus tard, l' empereur saura se raser tout seul.

Henri OLLIER

Les DENOMINATIONS des GAEC en HAUTE-LOIRE¹

De 1966 à 2006. Les 1000 premiers GAEC

Un peu d'HISTOIRE générale sur le GAEC

La loi du 8 août 1962 et le décret du 3 décembre 1964 introduisent dans le droit des Sociétés Civiles une forme particulière le GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN qui va se développer au fil des années dans l'agriculture française et en Haute-Loire.

Les objectifs du législateur et des dirigeants de l'agriculture étaient nombreux et variés.

La proposition première était d'offrir un cadre juridique adapté pour les agriculteurs.

Cependant la profession défend le principe de l'exploitation familiale et ce combat sera permanent pour maintenir ses valeurs et ses atouts.

- I Chaque auteur peut choisir le **classement des objectifs**. En se reportant aux préoccupations humaines, j'établis un ordre personnel :

1- Le gaec doit permettre un **épanouissement des personnes** qu'il va regrouper : possibilités de se former, de se reposer, de se soigner, de prendre des congés, devenir responsable de son exploitation, libérer les femmes des tâches contraignantes, faciliter des rapports harmonieux au sein du groupe.....

2- Le gaec doit accélérer le **changement de statut des personnes** un enfant, garçon ou fille, n'ait pas obligé d'attendre la fin de carrière de son père pour accéder au rang de chef d'exploitation, une épouse pourra également prétendre à ce titre.

3- Le gaec doit devenir un atout pour la **dynamique des territoires** en renforçant le tissu humain. Il facilitera le renouvellement des générations et l'installation des jeunes

4- Le gaec permettra de clarifier les **droits respectifs** de ses membres notamment financiers. Les obligations comptables permettent de clarifier les départs, les transmissions, les décès d'un associé...

5- Le gaec doit améliorer la **performance économique** de l'entreprise : meilleurs amortissements des investissements, économie d'échelle dans les productions, spécialisation pour la conduite des activités, ouverture vers des diversifications...

6- Le gaec ne doit pas faire régresser les droits de ses membres. C'est le **principe de la transparence** : tout droit que possède un agriculteur individuel et sa famille ne peut être remis en cause en devenant associé de gaec.

7- Le gaec doit **protéger ses membres** au même titre que tout membre d'une société légalement constituée, la responsabilité financière de l'agriculteur individuel est une terrible menace alors que les autres métiers ont réussi à séparer patrimoine privé et patrimoine professionnel . La responsabilité est limitée au capital social.

1- ndlr : nous tenons à remercier le Centre d'économie rurale de la Haute-Loire et en particulier Céline Bernard pour la fourniture des éléments statistiques nécessaires à cette étude.

- II Constituer une société suppose des **obligations et des formalités** qui s'imposent dès lors au gaeC.

1-Le gaeC est une société régie par **des statuts** dont les articles sont encadrés par les dispositifs légaux et réglementaires. Ils constituent le contrat qui va lier les associés c'est à dire les membres du gaeC dont le nombre sera limité à 10 et minimum 2 (dimension familiale).

2- **Le consentement**, élément essentiel du contrat marque l'accord et la volonté des futurs associés de créer le gaeC cela signifie que nul ne peut être contraint de s'associer. En cas de décès l'agrément des ayants droit sera obligatoire.

3- **La capacité** est l'aptitude d'une personne à devenir titulaire d'un droit. A partir de là chaque création ou modification de gaeC sera objet de vérification.

4 La loi va instaurer une obligation spécifique au gaeC avec **l'obligation de participation au travail et à la gestion** c'est à dire à la prise de décision Dans les sociétés de droit commun cette obligation n'existe pas

5 La distinction des patrimoines et la limitation de la responsabilité financière instaurent **l'obligation d'une tenue de comptes** rigoureuse et la possibilité pour les tiers de connaître l'existence du gaeC et l'obligation de faire connaître le capital social mais le capital personnel des associés.

- III Quelles sont les **instances** qui vont se mettre en place ?

1- En premier lieu **Comité Départemental d'Agrement** est institué. Le CDA présidé par le Préfet est composé par l'Administration (Direction Départementale de l'Agriculture, Services Fiscaux, Inspection du travail), un Notaire, la Profession Agricole représentée par ses élus syndicaux. Il va examiner tout projet de gaeC et par la suite les modifications et validera ou non le droit du gaeC à exister.

2- Ensuite une **Publicité** s'impose sur un journal d'annonces légales (JAL). Toutefois les textes permettront des informations plus réduites que pour d'autres sociétés. C'est à ce moment que le choix de dénomination devient engageant.

3- A partir du 1 juillet 1978, **l'immatriculation** au Registre du Commerce et des Sociétés (le RCS) deviendra obligatoire.

- IV Tous ces préalables ayant été respectés le gaeC devient une **personne morale** distincte des personnes physiques qui l'ont constitué.

L'« état civil » de la société repose alors sur deux point fondamentaux :

1. Depuis 1978 avec sa date officielle de **naissance**, l'immatriculation au RCS.

2- Son **identité** par sa **dénomination** qui sera connue de tous et qui se démarquera de celles des associés. En effet les notions de responsabilité financière mais aussi civile voir pénale

ont conduit à préconiser une dénomination propre à chaque gaec. Cette dénomination ne doit pas porter à confusion, ainsi il faut veiller à ce que, sur un même département, cette dénomination ne soit pas portée par plusieurs gaec. Cette appellation figurera sur tous les documents officiels du gaec précédée ou suivie des mots « société civile » et de l'indication du capital social.

Les GAEC en HAUTE-LOIRE

Il faudra **attendre 1966** pour que les deux premiers gaec soient constitués en Haute-Loire l'un à Laussonne, l'autre au Brignon.

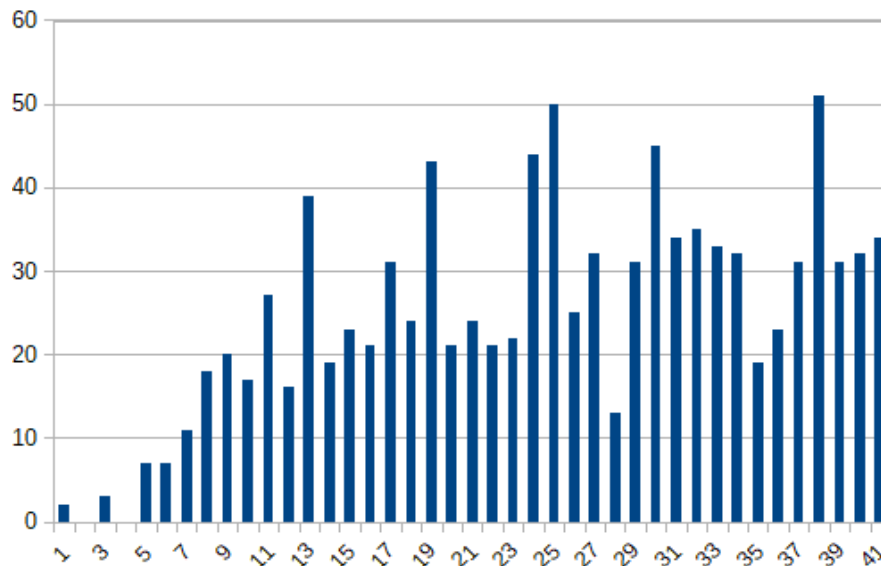
L'agriculture est à un tournant avec des mesures fortes : création des groupes de vulgarisation puis de développement, du Centre d'Economie Rurale, de CETA, premiers remboursements, prophylaxie sur les bovins, puis instauration de la TVA

Des relations se mettent en place entre les services de la DSA (ancêtre de la DDAF) et de la Chambre d'Agriculture....

Revenons à l'histoire du gaec de Laussonne.

Cinq petits (une dizaine d'hectares et moins de dix vaches) exploitants de la commune sont touchés par la prophylaxie bovine et leurs étables dans le centre bourg ne sont pas aménageables. Ils participent à un voyage pour découvrir les effets d'un remboursement. En revenant ils se disent « et si nous bâtissons ensemble un bâtiment moderne ? ». Des bons conseils, groupe de Vulgarisation, Dsa (Mr Laborde) leur suggèrent le principe du gaec. Avec le soutien des autorités locales (Maire : Joseph Jamon ; Curé : Paul Juge), Christian Simon (UGEA, Union des Groupements pour l'Exploitation Agricole, fédération nationale sous l'égide de la FDSEA) et d'un notaire (Me Salager d'Argent du Monastier), ils rédigent des statuts et le gaec des PRADETS est agréé le 27 mai 1966 sous le N° 2. Ils resteront associés jusqu'à leurs retraites et donneront un témoignage sur l'essentiel « l'important c'est l'entente ». Leur exploitation sera reprise par un autre gaec ! Le N°1 avait été attribué au gaec de FLEURAC réunissant deux frères Charruel au Brignon.

De 1966 à 2006 ce sont 1011 gaec qui seront reconnus en Haute-Loire. Après un démarrage lent (sagesse atiligérienne, attendre de voir comment cela fonctionne avant de se lancer), il faudra attendre l'année 1973 pour atteindre un nombre d'agrément d'une vingtaine par an. La moyenne sur la période sera de 25 et de 1996 à 2006 elle sera de 35. Les années record seront 1990 et 2003 avec 50 créations.



L'histogramme donne la répartition sur ces 40 ans.

En 1969, le Président du CER, Mr Eugène Guittard embauche un nouveau directeur François de Rochegonde. Ils sont précurseurs pour le développement de l'agriculture départementale et décident de **miser sur l'agriculture de groupe**. Ils font appel à un

conseiller de gestion, Louis Joos, qui aura pour mission de promouvoir la formule gaec. Les Organisations Professionnelles Agricoles confirment cette délégation au CER. Au décès brutal de « Mr gaec » en février 1984 ce sont 285 gaec qui ont été agréés et le « process » est adopté par la profession. Le Comité d'Agrément avec l'appui de M. Marty (DDA) est devenu un **modèle national** avec la comparution des futurs associés qui y viennent présenter leur projet qui n'est pas jugé sous un angle administratif mais humain. Bernard Gauthier va être chargé de prendre la suite de Louis Joos. Des sessions de formation pour les associés sont mises en place, des voyages découvertes sont proposés. Des règlements intérieurs revus et complétés permettent de renforcer les statuts. Des interventions pour des conciliations et réconciliations vont devenir nombreuses avec l'accroissement du nombre de personnes. Les femmes vont désormais être nombreuses avec le statut d'associées. Des recherches de nouveaux associés pour remplacer les partants retraités vont se développer...

Dès les années 1970, une **Commission Agriculture de Groupe (CAG)** se met en place pour travailler avec les juristes et pour défendre les gaec dans les instances départementales, régionales et nationales. L'engagement de cette commission sera reconnu par l'organisation du Congrès National des Gaec et Sociétés en 1994 au Puy-en-Velay, 300 délégués et les représentants nationaux (Ministère, OPA) furent impressionnés par le dynamisme des associés de Haute-Loire.

Les Hommes et les Femmes qui ont marqués l'histoire de cette CAG sont nombreux mais nous avons retenu : Régis Brusc, Gilbert Bros, Jean-Pierre Olagnol (JPO en comparaison avec un célèbre footballeur JPP de l'époque), Jean-Paul Lyonnet, Léon Julien, Roger Jarlier, Daniel Gravier, Jean-Luc Bessenay, Gilles Boyer, Marie-Jo Jourda, Marie-Jo Guignand, Pierrette Brusc, Marie-Louise Boussit, Eliane Deygas, Marie-Claude Bard, Elizabeth Douix, Maryse Font et beaucoup d'autres qui ont travaillé dans la discrétion mais avec la ferme volonté de toujours faire avancer les gaec puis d'autres formes sociétaires : EARL, SCEA, GFA qui sont venues compléter la panoplie des sociétés pour les agriculteurs et agricultrices.

Plusieurs notaires se succéderont au CDA. Celui qui siégea le plus longtemps fut Me A. Fournier-Mongieux de St-Ilpize qui n'hésitait pas à conseiller les comparants, puis les notaires T. Roubaud de Langeac, G. Filère de Saugues, J.L. Allary de Loudes seront mandatés par la Chambre des Notaires.

Les DENOMINATIONS des 1000 premiers GAEC de HAUTE-LOIRE

Nous avons vu que la dénomination était le **signe distinctif de la personne morale**.

Elle permet aux tiers d'identifier le partenaire avec lesquels ils ont à faire.

Il faut donc éviter tout risque de confusion voir de mauvaise concurrence.

C'est aussi un moyen pédagogique pour ancrer dans l'esprit des associés la distinction des patrimoines. Avec les apports, transmission de propriété d'un bien de la personne physique (l'associé) à la personne morale, le choc est parfois brutal : désormais ce ne sont plus mes vaches, plus mon tracteur mais des actifs du gaec avec des formalismes comme le changement des cartes vertes ou carte grises.

La publicité de création sur le JAL fera connaître l'existence du Gaec.

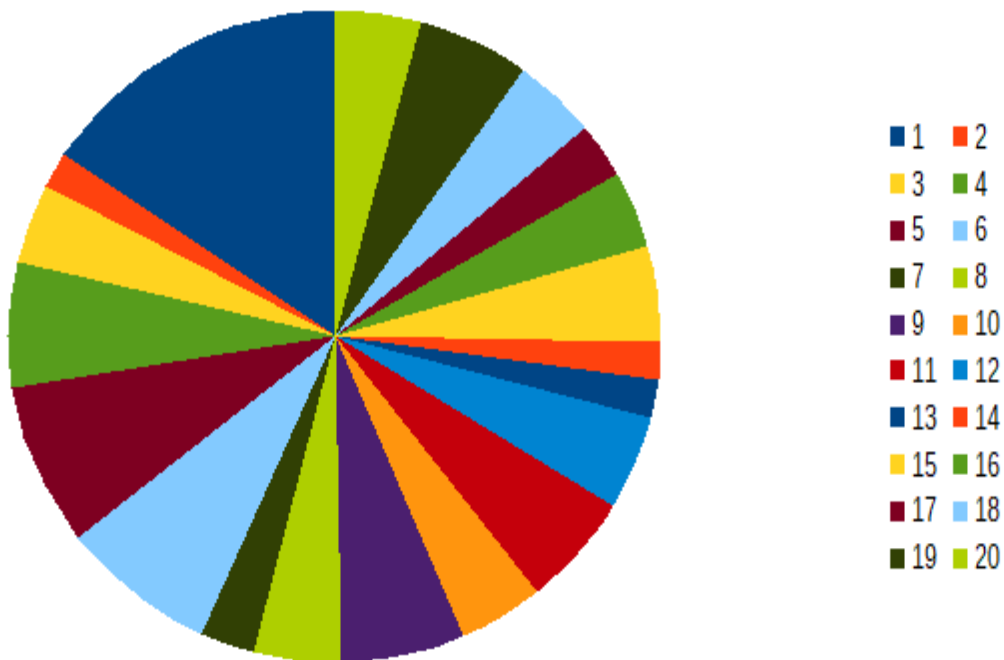
Il est alors apparu nécessaire que **les associés soient à l'aise avec le choix** qu'ils auront retenu. Je leur disais « faites-vous plaisir en choisissant une dénomination dont vous serez fiers ».

Il est évident qu'au fil du temps les choix vont se restreindre, une fois prise une dénomination n'est plus « accessible ». Puis l'expérience aidant les associés comprennent

davantage l'opportunité offerte par cette **liberté statutaire**.

Plusieurs options étaient envisageables pour classer ces 1000 dénominations. Pour des raisons de statistiques, j'ai éliminé les 11 derniers agréments de 2006. J'ai choisi un éclatement en 20 sous-groupes sans préjuger de leur taille.

DENOMINATIONS CRITERES de TRI	Nombre GAEC	Numéros
HAMEAUX	156	1
COMMUNES	18	2
GEOGRAPHIE	39	3
MONUMENTS ou ACTIVITES	62	4
COURS d'EAU	81	5
MONTS et SOMMETS	77	6
CLIMATS et SAISONS	27	7
ARBRES	43	8
PLANTES et FLEURS	61	9
ANIMAUX	43	10
PRODUCTIONS	56	11
IDENTITES des ASSOCIES	47	12
Les SAINTS	19	13
MEMOIRES	18	14
BOIS et CHAMPS	48	15
SOLS et ROCHES	38	16
HYDROGRAPHIE	27	17
PARCELLES	42	18
ENVIRONNEMENT	55	19
PERSONNIFICATIONS	43	20
TOTAL	1000	



Il n'est pas impossible que des erreurs de classification soient intervenues. Les Consultations de plusieurs ouvrages sur la géographie de Haute-Loire m'ont permis de comprendre l'origine de la dénomination car la mémoire n'était pas toujours suffisante. J'invite les gaecc qui ne se reconnaîtraient pas avec cette répartition à nous le signaler. Ils peuvent apporter des précisions au Souffle de la Neira !

Merci d'avance.

Bernard Gauthier

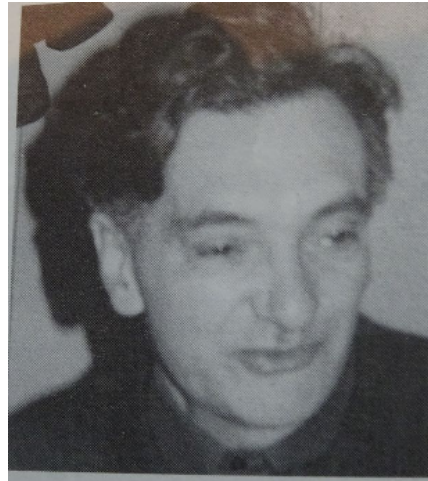
(à suivre...)



**Les associés du gaecc
de Laussonne**



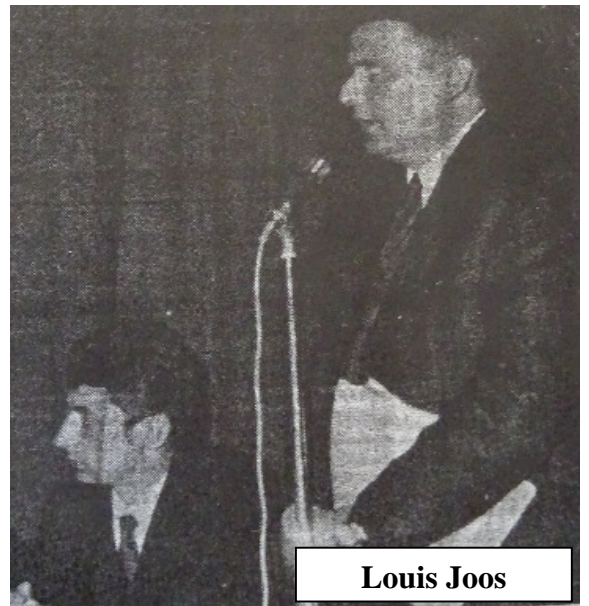
Léon Abibon



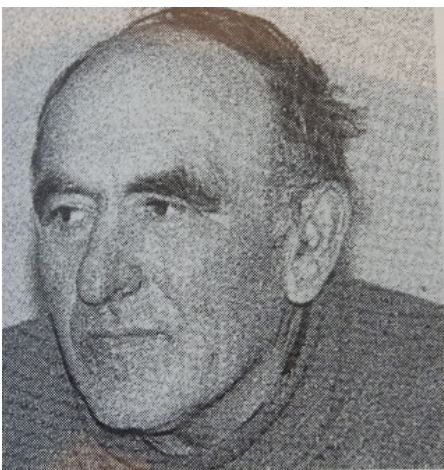
Réais Brusca



Jean-Pierre Olnagol



Louis Joos



Eugène Guittard



Eugène Guittard, François de Roehogonde, M. Robert Marty (DDA), Guy Trescartes

LES RAISONS DE MA COLERE

Avant de laisser la parole à Yvette Maurin pour sa chronique sans langue de bois, tentons une rapide analyse sur ce mouvement antivaccinal très hétéroclite : gilets jaunes, naturalistes, certains syndicats, extrême droite, gauche extrême... et amplifié par les médias.

Les premières résistances à la vaccination datent de l'invention de la vaccination. La même typologie d'arguments se retrouve jusqu'à nos jours, analyse Françoise Salvadori, professeure d'immunologie à l'Université de Bourgogne et co-auteure avec Paul-Henri Vignaud de l'ouvrage « Antivax, la résistance au vaccin du XVIIIe siècle à nos jours ».

La première vaccination date de mai 1796. Un médecin de campagne anglais, Edward Jenner, découvre qu'on peut se prémunir de la variole en inoculant une maladie apparentée mais bénigne, la « vaccine des vaches ». Le procédé est rudimentaire puisque Jenner prélève le pus des animaux infectés et l'étale dans l'incision qu'il pratique sur la personne à immuniser. La méthode est efficace mais soulève rapidement une levée de boucliers.

Pour certains **religieux**, se prémunir ainsi d'une maladie revient à bafouer la Providence divine, et à se placer au-dessus de Dieu. Pour d'autres, le mélange de fluides entre animaux et humains contredit l'équilibre du corps et le fragilise. Pire, c'est un geste artificiel, immoral, qui pervertit « l'ordre de la nature ». Mais l'antivaccinisme ne peut être relié à une religion ou courant religieux spécifique. Les arguments antivax se retrouvent dans toutes les religions mais de façon minoritaire,

Cet argument est proche de l'argument **naturaliste** : « Laissez-faire la nature qui sait très bien ce qu'elle fait ». Il est anormal de se soigner contre une maladie qu'on n'a pas. Ce rejet repose sur une mauvaise compréhension de la prévention : on minimise le risque d'attraper la maladie dans un futur lointain, et on exagère celui d'avoir des effets secondaires indésirables dans un futur proche. La vaccination est un mécanisme de prévention collectif, au-delà du seul individu, ce qui complique encore la chose. Alors que l'urgence climatique et cette pandémie nous imposent de questionner la place de l'humain dans le vivant, de redécouvrir l'écologie et d'adopter une autre approche de l'environnement, l'argument naturaliste trouve facilement un écho dans l'air du temps.

L'argument alterscientifique alimente aussi le débat sur la vaccination. Différentes théories et

conceptions de la médecine s'opposent dans les cercles scientifiques. Pour les uns la vaccination est une révolution, pour les autres elle serait absolument inutile. L'irruption des vaccins à ARN messenger compliquent encore la donne. Mais ni les découvertes scientifiques qui valident la théorie microbienne, ni l'éradication de la variole ne suffisent à convaincre ces défenseurs d'une autre science. Dès l'époque de Pasteur, certains de ses confrères s'opposent frontalement au vaccin contre la rage. Il est taxé de charlatanisme et d'escroquerie. On le soupçonne même de créer des maladies, afin de mieux vendre ses vaccins. Le journaliste Henri Rochefort le présente comme un « chimiste financier ». Un soupçon qui fait écho à la méfiance contre « Big Pharma », une théorie du complot selon laquelle les laboratoires pharmaceutiques s'organiseraient entre eux à des fins financières et en dépit du bien commun. Il est clair que la vaccination a des enjeux financiers réels. Pour le moment, les vaccins correspondent à 20% en moyenne des bénéfices réalisés par l'industrie pharmaceutique. Et si la France a connu plusieurs scandales sanitaires d'ampleur, affaire du sang contaminé ou le Mediator, aucun d'entre eux ne portait sur un vaccin, qui reste le médicament le plus contrôlé et le plus surveillé.

Les vaccins ne sont pas qu'une affaire de médecine, mais aussi de **politique** et d'économie. Les politiques vaccinales obligatoires, symboles d'intrusion de l'État dans la vie de famille, engendrent un antivaccinisme plus populaire et alimentent la défiance envers l'État et le pouvoir.

Ces quatre ingrédients de base du cocktail de l'antivaccinisme sont invariants. En revanche, chaque époque possède son propre dosage, avec ses obsessions et ses chevaux de bataille, notent les auteurs de l'ouvrage.

Vous me connaissez, Amis du souffle, je suis plutôt pacifique de nature. Mais trop c'est trop : je regardais, il y a environ deux semaines, les infos à la télévision. C'était une manifestation pour protester contre l'obligation de la

vaccination. Chacun ses opinions, on est en République après tout. Et mes yeux sont attirés par plusieurs manifestants arborant l'Etoile Jaune, insigne que les juifs devaient porter, cousue à leur vêtement durant la guerre de 39-45. J'ai bondi de mon fauteuil, puis me suis de nouveau assise, étouffant de colère. Mais que peut faire une vieille dame face à cette ignominie ? Si j'avais été sur place, en rosser un à coup de canne ? Tu parles, il aurait bien ri, ses copains avec lui. Je suis née en 1936,



c'est dire que j'ai vécu l'occupation, enfant certes, mais suffisamment pour garder d'amers souvenirs.

Mon père faisait partie de la Résistance, ses camarades déposaient dans la journée des messages dans son petit salon de coiffure; la nuit il se chargeait de les faire parvenir aux camarades, en circulant en vélo le long des voies de chemin de fer. Nous avions des voisins juifs ; ils ont réussi à se mettre à l'abri, leurs deux filles d'un côté, eux de l'autre. Ils ne se rencontraient pas souvent, mais chez nous. Et Maman réussit à déménager leurs objets de valeur pour qu'ils retrouvent au moins ça à leur retour. Mon frère et moi sommes fiers d'eux. Ce n'est qu'un exemple, il y a eu à cette époque des milliers de JUSTES qui ont sacrifié parfois jusqu'à leur vie et celles de leurs familles pour lutter contre la nazisme. Puis, la victoire assurée, les survivants ont repris leur vie, tout simplement. Honneur à eux.

Si je racontais cela à ceux qui arborent l'étoile jaune dans les manifs, ils me riraient au nez. Alors qu'ils se donnent la peine d'aller en Alsace, au Struthof. Le camp a été conservé tel qu'il était durant la guerre, ou presque : ils ont gardé seulement deux baraquements convertis en musée, les fours crématoires et un espace du souvenir, un simple emplacement où étaient jetées les cendres des prisonniers. J'ai parcouru le camp durant deux heures ; de la terre sourdait encore une souffrance indescriptible, une douleur si grande, après tant d'années, que les larmes coulaient sans qu'on y prenne garde. Et si cette visite ne suffit pas, traversez Oradour sur Glane, après avoir lu le récit du drame. Même si vous n'êtes guère attirés par les livres, achetez « Mein Kampf », écrit par Hitler, avant de devenir le Führer : c'est en quelque sorte « sa bible ». J'espère que vous éviterez de grimer, après cette lecture, l'image de notre président de la république en « Hitler ». Je vous rappelle qu'il a été élu président de façon on ne peut plus démocratique par la majorité des Français, et qu'à ce titre, on lui doit un minimum de respect.

Cette fois sans colère, mais avec un peu de tristesse, je constate que les jeunes générations, (et même les moins jeunes !) ont une méconnaissance de la période de l'après-guerre. Alors, laissez-moi leur rafraîchir la mémoire.

Savez vous que nous, les femmes, n'avons acquis le droit de vote qu'en 1944. Nous le devons au général De Gaulle. Avec ce commentaire « électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

Le premier juillet 1965, la loi autorise les femmes mariées à disposer de leur argent sans l'accord du mari. Les femmes peuvent alors signer leur premier chèque.

Le 28 décembre 1968, le général De Gaulle signait la loi Neuwirth qui légalise la prescription libre de la pilule contraceptive.

Inutile de vous dire que les grossesses non désirées étaient légion. Il fallait donc soit avoir recours à « une faiseuse d'anges » dans des conditions d'hygiène plus que douteuses, avec des suites physiques et mentales terriblement douloureuses. Soit respecter les dictats religieux. Pendant des siècles, les femmes ont mis au monde leur enfant dans la souffrance. Terrorisées, elles subissaient cette douleur sans vraiment chercher à la combattre, comme une sorte de fatalité, de malédiction : « tu enfanteras dans la douleur » énonce la Bible. Un petit progrès cependant : il existait des « cours d'accouchement sans douleur » où des sages-femmes vous expliquaient le déroulement de l'accouchement, les façons de faciliter le « travail » en contrôlant sa respiration, en accompagnant les contractions au lieu de lutter contre. Au risque, comme moi, de tout oublier au moment fatidique... A l'époque on préconisait aussi pour les femmes une contraception dite naturelle, la méthode Ogino ou celle des températures... Je ne vais pas vous les détailler, mais simplement vous dire pour preuve de leur « efficacité » que j'ai mis au monde trois enfants, un « Ogino » et deux « températures ».

Après la pilule, le droit à l'IVG, autrefois passible de la peine de mort est autorisé depuis la loi Veil promulguée le 17 janvier 1975. Pour ma part, je trouve que c'est une loi juste, même si elle ne permet pas tout. Il faut tout de même savoir qu'un avortement, fait dans de bonnes conditions, avec de bonnes raisons, est toujours un traumatisme.

Une dernière chose, à vous qui réclamez la liberté de ne pas vous faire vacciner contre la covid, qui refusez le pass sanitaire, j'aimerais que vous interrogiez vos grands-parents. Vous leur demanderez s'ils étaient d'accord pour sacrifier 28 mois de leur vie pour aller se battre en Algérie, pour une guerre qui n'était pas la nôtre. Beaucoup y ont laissé leur vie. Ceux qui sont revenus en ont gardé des traces indélébiles, si terribles qu'ils refusent presque tous d'en parler.

Mes amis du Souffle, ma chronique n'est pas très gaie. Pardonnez moi, mais il y a des choses qui doivent être dites

En attendant, faites bien attention à vous, aux vôtres. Je souhaite de tout cœur que la fin de cette année nous permette de nous réunir en famille pour fêter ensemble la fin du cauchemar En attendant comme je vous dis toujours, ménagez vous.

Yvette Maurin

POESIE : Des Printemps aux Automnes. Joseph Bosc (1876-1950)

Biographie rapide

Pour une biographie plus détaillée voir « Enquête sur un poète régionaliste : Joseph Bosc » publiée dans le Bulletin de la Société académique de Haute-Loire. 2021

Joseph Bosc voit le jour le 26 août 1876 à Paris, à la caserne des Célestins.

Son père, Bosc Pierre Jean Jules, est né le 23 février 1832 à Creissels dans l'Aveyron. Après s'être engagé dans l'Armée, il demande à être incorporé dans la gendarmerie à cheval. Il est nommé dans la compagnie de la Haute-Loire, au Monastier. Il se marie le 1er février 1860 au Monastier avec Marie Victoire Artaud. Il est ensuite muté dans le Rhône, en Saône-et-Loire et finalement à Paris à la Légion de la Garde Républicaine. Proposé pour la retraite à titre d'ancienneté de service, le 1er avril 1877, la famille quitte vraisemblablement Paris et elle est recensée à Millau (Aveyron) en 1881 mais pas en 1886. Le père décède le 10 juillet 1887 au 15, rue Grangevieille au Puy.

Joseph, 11 ans, fait ses études secondaires

vraisemblablement au Lycée du Puy. En novembre 1894, il est bachelier en Lettres à Clermont.

Il poursuit des études de lettres à Toulouse.

En 1896, le conseil de révision l'a déclaré propre au service mais dispensé, article 21, comme enfant unique de veuve. Son signalement est le suivant : cheveux et sourcils rouges, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1,73 m. Degré d'instruction générale 5

En 1897, à 21 ans, le 13 novembre, il est sous les drapeaux au 86e RI Le Puy. Le 24 mai 1898, il est au 139e RI (Aurillac ?) et mis en disponibilité le 1er octobre 1898. Certificat de bonne conduite « Refusé ». Affecté à la 8e section d'infirmiers militaires.

Il a entamé sa période créative comme en témoignent des poèmes de son recueil. En août 1900, il écrit *Plage lunaire* à Cette (Sète, Hérault) et en septembre *La plaine* dédié à Emile Pouillon. Réalville (Lot-et-Garonne).

En novembre 1900, il obtient sa Licence ès lettres à Toulouse et en juillet 1901 sa Licence de philosophie toujours à Toulouse. Il complète ces diplômes par un Certificat spécial de sciences

naturelles en vue de l'agrégation de philosophie, en juillet 1902.

En février 1903, il a 27 ans et loge au 41, rue Gravelotte, Toulouse. En août, il écrit le poème *Le square*.

Il est sous admissible à l'agrégation de philosophie à Toulouse en 1904.

Il fait un séjour à Paris en février 1904, domicilié au 70, rue Gay-Lussac. En août, il est professeur délégué de lettres et philosophie au collège de Cosne-sur-Loire (Nièvre).

Il accomplit une 1ère période militaire d'exercices dans le 86 RI du 22 février au 20 mars 1904 et une 2ème dans le 86e RI du 20 août au 15 septembre 1906.

En janvier 1905, il a 29 ans, domicilié au 18, rue des Farges. En mai, il est nommé professeur à titre provisoire de philosophie et de lettres à Cosne-sur-Loire. C'est aussi l'année où il publie à Paris son recueil de poésie, *Des Printemps aux Automnes*.

Il est installé à Cosne au 73 rue de Donzy en juin 1906. Son recueil obtient un prix de poésie de l'Académie française, le Prix Archon-Despérourges, Mention honorable.

Au recensement de 1911, il figure comme professeur au Collège au 73 rue de Donzy, Cosne.

Il est nommé professeur de philosophie et lettres au collège de Cosne-sur-Loire, le 16 mars 1912.

Il est classé dans le service auxiliaire par décision de M. le général commandant des 5e et 6e subdivision de la 8e région en date du 25 avril 1913 pour « varices accentuées et flexueuses des deux jambes » suivant avis de la commission de réforme de Cosne du 18 avril 1913.

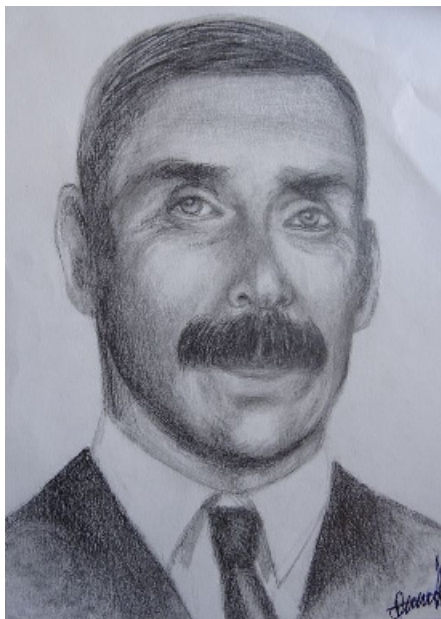
Il est appelé sous les drapeaux lors de la mobilisation générale, le 2 août 1914. Il arrive à la 8e section d'infirmiers militaires, soldat faisant

office d'officier administrateur du 2 août au 1er décembre 1914 à l'hôpital militaire n° 36 à Clamecy dans la Nièvre. Le 3 décembre 1914, il est à la 8e section d'infirmiers militaires, soldat secrétaire à Châlons-sur-Saône et Nevers.

En mars et juin 1915, il offre deux poèmes, *Le salut aux blessés* et *Le Lusitania*, édités sur de petites plaquettes vendues au profit des blessés, lors de concerts à Chalons-sur-Saône.

Il bénéficie d'un sursis d'appel, le 1er septembre 1917, comme professeur au Collège de Cosne-sur-Loire.

Il est mis en congé illimité de démobilisation le 21 juillet 1919.



A 44 ans, en 1920, il publie *Rythmes antiques. Odes*, coécrit avec Marcel Heuillard et Pierre Belleau.

Le 30 mars 1923, sa mère décède au 18, rue des Farges, Le Puy-en-Velay, à 87 ans.

Il change de domicile en 1936, au 85 bis rue Jean Jaurès à Cosne-sur-Loire.

Le 1er octobre 1937, il fait valoir ses droits à une pension de retraite de l'enseignement.

Il décède à 74 ans, le 12 janvier 1950 à Cosne-sur-Loire.

Son oeuvre

Des Printemps aux Automnes. Paris. Bibliothèque internationale d'édition. E. Sansot et Cie. 53, rue Saint-André-des-Arts. MCMV. 210 pages.

L'ensemble du recueil est dédié à Henri Jacoubet.

La première partie est intitulée *La Terre du Velay*. Elle débute par une invocation *Au Velay*, puis une suite de poèmes : *Les gorges (Loire), Été, La Vallée, La danse macabre (Abbaye de la Chaise-Dieu), Les lentes brumes, La Gazeille, L'éternel retour, Un lac (lac du Bouchet ?), Le vent des cimes, Les hautes solitudes, Les parois d'une gorge, Vois grandir les plateaux, Rivière, sur tes bords, Le retour, L'ombre des platanes (Place du Breuil), De la fenêtre (boulevard Saint-Laurent), La Loire, Le ciel et La ville.*

La deuxième partie porte le titre de *Pays et lumière*. Elle évoque en particulier *L'Aveyron (Le Causse. A Gaston Bouchard ; La plaine. A Emile Pouvillon. Réalville, septembre 1900), Bords de L'Aveyron, La douce rivière, La Barque, Le jour (en 10 poèmes).*

La troisième partie est titrée *Promenades : Hiver (allusion au Doubs), Souvenir (bords de Saône), Le toit, Le reflet sur le moulin, Un paysage, Paysage secret, Pays et souvenirs, Ville d'eaux, Lune dans le bois, Les prairies enchantées, Matin de mars, J'ai pris la route, Je retrouve aujourd'hui (bords du Tarn et ville de son enfance).*

La quatrième partie se nomme *Jours d'été : Plage lunaire (en 4 parties, Cette, août 1900), Jours d'été, La ville n'est déjà (Garonne, dédié à Emmanuel Delbousquet), A Toulouse, la Falaise (sur fond de Pyrénées), Été, La caresse, L'eau morte, Apparition, Le square (Toulouse, août 1903), Le silence, Paysages au fond de moi.*

En mars et juin 1915, il offre deux poèmes, **Le salut aux blessés** et **Le Lusitania**, édités sur de petites plaquettes vendues au profit des blessés, lors de concerts à Chalons-sur-Saône.

En 1920, Joseph Bosc publie, toujours chez E. Sansot, **Rythmes antiques. Odes**, coécrit avec Marcel Heuillard et Pierre Belleau. C'est une petite plaquette de 20 pages imprimée à Cosne chez Bourra. La plaquette contient 11 poèmes dont 7 de

Joseph Bosc, 3 de Marcel Heuillard et 1 de Pierre Belleau. Un court poème, 2 strophes alcaïques, avant la préface, met cette plaquette sous l'égide de Minerve, sœur de l'Athéna grecque, déesse de la sagesse, de l'intelligence et des arts, de la guerre. Elle est préfacée par Joseph Bosc qui semble être l'initiateur de cette démarche « expérimentale ». Il s'agit de jeter un pont entre les générations actuelles et l'idéal antique en remettant au goût du jour ode alcaïque et saphique. Verlaine dans ses Poèmes saturniens utilisera cette juxtaposition de vers pairs et impairs.

Nous vous proposons ses poèmes sur le Velay et une sélection de quelques autres.

LA TERRE DU VELAY

Cette Terre du Velay, Joseph Bosc y a vécu de 11 ans au moins jusqu'à la fin de ses études secondaires. Il évoque très richement la nature, les paysages, et la paix et les joies qu'il y a trouvées.

Le 1^{er} poème, Au Velay, quatrains d'alexandrins aux rimes alternées, est un tour d'horizon de cette terre du Velay rude mais attachante : solitude des monts où il va se ressourcer « calmer la fièvre de ma vie », granit, laves, cratères éteints, terre volcanique cultivée « les champs d'argile rouge éventrés par le soc », présence de « mille ruisseaux » et du fleuve Loire, sauvages bois, prairies et verdure.

AU VELAY

Que de fois j'ai foulé vos ravines pierreuses
Et le rose granit qui pave vos sentiers,
Dans l'air pur, au-dessus des campagnes heureuses,
Et dans le déploiement des lointains familiers,

Que de fois, pour calmer la fièvre de ma vie,
Je suis allé vers vous, solitudes des monts,
Et, fier de la hauteur avec effort gravie,
J'ai respiré la paix des espaces profonds,

A mes pieds s'étendait la terre calme et vaste,
Ses routes et ses prés, et son vert velouté,
Et ses droits peupliers qu'un orage dévaste
Ou qu'un souffle amoureux berce dans la clarté,

Et la grande nature, austère, nue et rude,
Les champs d'argile rouge éventrés par le soc,
Et des laves, dressant en une âpre attitude,
La menace compacte et fauve de leur bloc,

Et les mille ruisseaux avivant la prairie
De clairs filets d'argent et l'essaim nébuleux
Des saules, les détours du fleuve aux gouffres

bleus,
Et, dans l'apaisement d'une inerte furie,

Les cratères rongés et ternes sous le ciel,
L'horizon lourd, marbré de vapeur incolore,
Et les sauvages bois qui revêtent encore
Les laves des versants d'un ombrage éternel.

Ciel morne, et vous, qui, profilant vos silhouettes
et vos grands pans de murs déchiquetés de trous,
Emplissez l'horizon de détresses muettes,
Repairs crénelés, hantés des aigles roux,

Et, sous l'ardent soleil, radieuses vallées,
plus tristes cependant à nos esprits troublés
Que l'horreur des hauts lieux où montent par volées
La rage du vent rauque et le frisson des blés,

Bruits paisibles, rumeurs, murmure monotone,
Sources, miroirs sans tache où l'aube pure à lui,
Pâle limpidité des horizons d'automne
Dans la lumière blanche et l'immobile ennui,

Flots de cristal croulant en cascade d'écume
Aux flancs brûlés des rocs où croît le genêt d'or,
Lueur au front des monts engourdis dans la brume
Où la fleur du désir s'épanouit encor,

Loire aux limpides eaux roulant de grève en grève,
Ou dormant près des rocs en nappes de saphir,
Renaissiez à mes yeux, ô formes de mon rêve,
Je veux me reposer dans votre souvenir,

Je veux vous retrouver comme en ces heures
claires,
Où votre paix en moi pénétrait sans effort,
Laves, profondes eaux, verdure et lumières,
Inutiles soleils où je revis encor !

Le thème de l'eau est très présent comme dans Les Gorges (2 parties : Le soleil projetant... et La Loire coule au pied..., quatrains d'alexandrins à rimes alternées) où il décrit « l'eau verte de la Loire » s'écoulant dans une profonde vallée « immenses parois », au pied des granits, où s'accrochent d'héroïques pins décharnés et de vivaces genêts. Une route suit le fleuve et le domine, taillée à vif dans la roche, ainsi qu'un train grondant disparaissant parfois dans un « tunnel béant au creux des rochers ». Le fond de vallée est le frais refuge du poète, avec « le fracas joyeux », à l'abri d'un arbre vert masquant « les cieux emplis de flamme ».

LES GORGES

I

Le soleil, projetant leurs immenses pans d'ombre,

Dévore de clarté les gorges de granit,
Dont les flancs ravinés et bleus de bois sombres
Font une abrupte enceinte où l'horizon finit.

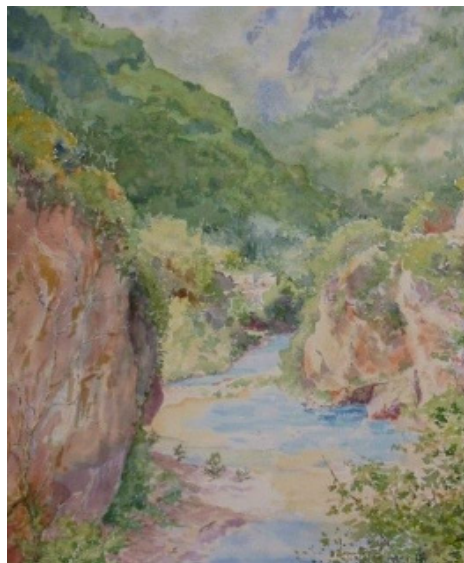
Là-bas on voit glisser en contournant leur base
l'eau verte de la Loire enserrée en son lit,
Et sans fin se tordant sous le poids qui l'écrase,
Et faisant un bruit sourd dont l'abîme est rempli.

Une route la suit et partout la domine,
Taillée à vif au flanc du mur cyclopéen,
Et les quartiers de roche, éclatant sous la mine,
De débris colossaux ont jonché le ravin.

Parfois un grondement roule de proche en proche,
Ebranle un pont de fer sur le flot vagabond,
Et, dans le noir tunnel béant au cœur des roches,
C'est un train qui s'engouffre et disparaît d'un bond.

II

La Loire court au pied des granits qui surplombent
En immenses parois s'élevant comme un mur
Si haut que les regards renoncent et retombent,
Aveuglés de lumière et d'implacable azur.



Mais des pins décharnés s'accrochent par les pentes
Aux fissures des rocs que leur racine mord,
Et, sur la nudité des murailles géantes,
Les vivaces genêts mettent des bouquets d'or.

Et la fraîcheur, ici, s'exhale de l'eau vive,
Soit qu'un sable attiédi la berce mollement,
Soit qu'au rose éperon d'une roche massive
Elle rompe avec bruit son cristal écumant.

Allonge-toi dans l'ombre et laisse dans ton âme
Monter ce long murmure et ce fracas joyeux ;
Là-haut brûlent sans fin les cieux emplis de
flamme,
Mais un arbuste vert abritera tes yeux.

Ne crains pas l'âpreté de ta fauve retraite.
Les heures en ce lieu pèsent d'un poids léger,
Et bientôt ta pensée à l'oubli sera prête
Et pareille à ce flot qui lui fut étranger.

L'Été, un sonnet, est une description de cette saison chaude et sèche « La rigueur de juillet dessèche les campagnes ». Le soleil a brûlé l'herbe réduite à un « gazon lépreux » et presque tari le ruisseau qui se traîne avec effort. La lumière est aveuglante et se réverbère sur les parois rocheuses. Pas un souffle d'air...

ETE

La rigueur de juillet dessèche les campagnes,
Et la ravine entière à sa flamme s'endort,
Lourde et nue, appuyée aux pentes des montagnes
Où l'aride clarté fait un poudroïement d'or.

La terre a du soleil épuisé les morsures
Sous le gazon lépreux qui la jaunit encor,
Un ruisseau, tout au fond, en de rares verdure,
Traîne, à moitié tari, son onde, avec effort.

Comme un poison le feu pénètre toute fibre,
Pas un souffle : dans l'air dont chaque atome vibre,
Le duvet des chardons hésite à se mouvoir,

Là-haut, sur les versants où pleut la flamme altière,
Un mur blanc, qu'au rebord des roches on peut voir,
Heurte à l'azur brûlant son aveugle lumière.

Après cet été brûlant, retour à la fraîcheur dans La Vallée (2 parties : Le ciel versait encore... et Un grand château... quatrains d'alexandrins aux rimes alternées) « le long des arbres, et des herbes et des eaux », de « longs soirs des mois nouveaux ». Les cimes des peupliers captent les derniers rayons de soleil. Au loin, les gorges âpres et d'agrestes chemins grimpent en lacets vers des hameaux lointains. Les oiseaux « de leurs notes fines « se mêlent à la fête. Nos personnages, de la tour d'un grand château, surplombant les scènes rustiques d'un paisible village, assistent à un somptueux coucher de soleil.

LA VALLEE

I

Le ciel versait encore une pure lumière.
C'était par un de ces longs soirs des mois nouveaux,
Et nous nous attardions au bord de la rivière,
Le long des arbres, et des herbes, et des eaux.

Et le courant mirait les peupliers mobiles
Dont l'image plongeait de l'un à l'autre bord,
Tandis qu'un svelte élan de leurs cimes fragiles

Retenait du soleil les derniers rayons d'or.

Au loin, le mur d'ennui des grandes gorges âpres,
Désolant tout un ciel de leur aridité,
N'était plus, par delà les longs méandres d'arbres,
Qu'un azur chaud et sombre et baigné de clarté.

Des rousseurs de lumière embellissaient les
branches,
Aux carrefours ombreux des agrestes chemins,
Grimpant, par les lacets de leurs pierrailles
blanches,
Aux hameaux à demi noyés dans les lointains,

Les linots, les bouvreuils mêlaient leurs notes fines,
Ravis, et, d'un saut vif, balancés aux buissons,
Et l'air, dont la fraîcheur emplissait nos poitrines,
Était calme comme l'azur, des horizons.

Ce charme, cette paix sans fin renouvelée,
Le délice profond dont cette heure était pleine
Faisait monter en nous, du fond de la vallée,
Une mélancolie inconnue et sereine.

II

Un grand château, parmi les lignes apaisées
Des arbres, nous ouvrait la porte de sa tour,
Et nous nous accoudions aux antiques croisées
Pour y voir s'attarder l'indolence du jour.

Le site, et, sous nos murs, l'émoi des maisons
blondes,
clair village, fontaine et rustique abreuvoir,
Où les bœufs, un à un, penchaient leurs cornes
rondes,
Eternisaient en nous l'âme de ce beau soir.

Les lueurs du couchant, sans qu'aucune se meuve,
Aux profondeurs du ciel s'éteignaient peu à peu,
Et, sur le paysage emporté dans son fleuve
Lentement dénouaient une moire de feu,

Et dans l'écoulement des nappes d'eau sans rides,
Nos regards s'enivraient de ton céleste azur,
Tes flots vivaient, pareils à nos esprits limpides,
Loire, miroir d'un rêve adolescent et pur.

De château nous passons à la Danse macabre de l'abbaye de la Chaise-Dieu (sonnet) où « le cortège falot contourne les piliers / Et défile le long de la muraille rouge ». Riche ou pauvre, la Mort frappe à toutes les portes...et même la prière n'en écarte pas l'emprise.

(à suivre...)

Elisée Vignes : voyages...

Daniel Vignes nous fait parvenir des poèmes de son père sur le thème des voyages. L'été est bien l'époque des grandes transhumances et de l'ouverture à d'autres mondes. Encore que la grande pandémie actuelle et le confinement aient fermé les frontières. Il est aussi d'autres façons de voyager, voyages immobiles par le truchement des livres et des romans régionaux ou plus exotiques. Suivons Elisée Vignes dans ses voyages de la Bretagne aux Sud, dans des pays de forte tradition comme sa Cévenne natale.

VOYAGES

Ce poème, huitains d'alexandrins, par son ampleur introduit le propos du voyage vers l'inconnu ou vers des lieux évoqués dans des livres ou des romans. Il nous rappelle le grand succès des années 80 de la chanteuse Desireless, *Voyage, Voyage* :

*Au dessus des vieux volcans
Glissent des ailes sous les tapis du vent
Voyage, voyage
Éternellement*

Elisée Vignes nous entraîne en haute montagne, bien différente des paysages des Cévennes natales, avec ses lacs fleuris, l'eau qui ruisselle partout, ses cimes enneigées et la glace bleutée des glaciers. Puis la descente vertigineuse qui conduit aux bourgs encaissés bordés de cultures en terrasses.



*Céder à l'imprévu, à l'attrait du voyage,
Vers des lieux que décrivent les pages des romans,
Garder un souvenir de la beauté sauvage,
Revivre en retour la vision d'un moment.*

*Sous un ciel différent il faut partir ailleurs,
Enrichir son esprit, émerveiller sa vue,
Goûter dans l'inconnu ce qu'il y a de meilleur,
Charmés par l'irréel des sites entrevus !*

*Près des rives fleuries d'un lac aux eaux profondes
Des îles parfumées sous leurs jonchées de fleurs,
Vers ces montagnes bleues où les échos répondent
Où l'eau vive ruisselle d'une nature en pleurs.
Vers les cimes enneigées effilochant la brume
L'écrasante splendeur des cascades inconnues
Les gorges déchirées par des tourments d'écumes
Les villages nichés dans l'à-pic des rocs nus.*

*Les névés craquelés d'où naît l'eau du torrent,
Les pentes agrémentées d'une poudre neigeuse,
Les alpages abrupts, les parfums odorants,
Les défilés taillés, parois vertigineuses.
Les blocs éboulés des couloirs d'avalanches
En chaos fantastiques, splendides en leur orgueil,
Les pics auréolés de collerettes blanches,
Le chalet déserté dont on franchit le seuil*

*La grotte bleue creusée dans le cœur du glacier,
Béant de ses crevasses aux profondeurs intenses,
Quand la lumière joue de ses reflets d'acier
Et qu'on se sent chétif devant un monde immense.
Puis la longue descente aux virages effrayants,
La route qui côtoie le noir des gouffres sombres,
Les sapins alignés dans les bois attrayants
Et le ciel azuré où se rient des jeux d'ombres.*

*La ville enserrée, étageant ses cultures
Sur des pentes escarpées en parcelles inouïes
Où la coquetterie voulue par la nature
Se change à chaque instant à nos yeux éblouis !
Il faut voir tout cela, bien d'autres choses encore
Amasser en pensées le joyeux souvenir
De ces lieux enchantés qui font lever l'aurore
De voyages nouveaux... Pour les jours à venir.*

Elisée Vignes

BRETAGNE

Puis cap à l'Ouest, avec ces quatrain d'alexandrins, en Bretagne, autre pays de forte tradition, avec ses ports et ses côtes déchiquetées d'où partaient corsaires et intrépides terre-neuvas, payant un rude tribut aux océans mais jamais oubliés. Dolmens et menhirs hantent la lande et rappellent un peuple inconnu. Les légendes celtiques enchantent nos imaginaires. Comme la Cévenne protestante, la Bretagne catholique défendit sa foi les armes à la main. Et pourtant, le soir venu, la douceur s'installe sous les vieux toits d'ardoise.



*Avec tes ports ouverts sur le vent du grand large,
Tes côtes tourmentées où, sans désespérer,
Se brise la fureur de la mer qui se charge
De l'inconnu sans fin des profondes marées !*

*Rude terre d'Armor où des noms de corsaires
Reviennent à l'esprit en voyant tes remparts
Où les terre neuvas dans d'ardentes prières,
Fréquentent tes « pardons » au moment du départ.*

*Berceau des traditions enserrant son passé,
Dans des noms déchirants, sauvages ou amers,
Au souvenir poignant de tous tes trépassés,
Tes pêcheurs de morue et tes « péris en mer ».*

*Hauts lieux de coutumes, de gestes folkloriques,
Bombardes et binious des danses d'autrefois,
C'est tout le cœur ardent de la vieille
Armorique
Qui frémit dans le son aigre de tes hautbois !*

*Etroitement liée à la mer qui la mine,
Mystique et secrète, aux menhirs érigés
Par un peuple inconnu dont la sombre origine
Marqua de ses croyances d'étranges hypogées !*

Terre de poésie qu'exaltèrent tes bardes,

*Louant tes genêts d'or, tes filles et tes ports,
Tes contes merveilleux où le rêve s'attarde
Dans des légendes pieuses aux fabuleux
décors !*

*Bretagne ! On croirait voir sous tes vieux toits
d'ardoise,
Tes églises où la foi créa de fols espoirs,
Dans le ressac brutal de cette mer d'Iroise
Chanter tout ton passé dans la douceur du
soir !*

Elisée Vignes

ORHOÏTZA (souvenir en langue basque)

Cap au sud et dans les Pyrénées, au pays Basque écartelé entre France et Espagne, entre Bidassoa et Adour, mais réuni par cette mystérieuse langue basque. C'est un pays de légende, cette grotte « chambre d'amour » fatale aux amants surpris par la marée. Là, plages et montagnes se tutoient, doux séjour pour de vieux jours .



*Face à l'océan dont la houle immense
Ecume sur la plage et frange les brisants,
Ton nom « Orhoïtza » chante la souvenance
Dans cette langue basque, née de la nuit des
temps ;*

*Berceau des traditions, coutumes ancestrales
De la Bidassoa à la « chambre d'amour »
La côte y déploie ses sites et étale
Ses mimosas fleuris jusqu'aux eaux de l'Adour.*

*C'est toute une harmonie au gré des vents
d'Espagne
Qui vit dans le décor changeant des Pyrénées,
Sur ces plages dorées, que cernent les
montagnes,*

Où la mer se retire et sans cesse renait !

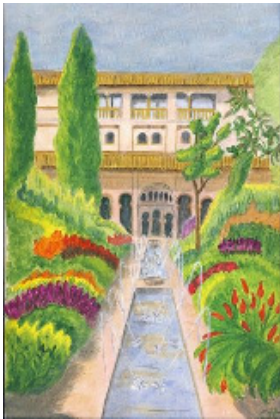
*Apportant l'inconnu des profondeurs marines
Par le remous vivant et grouillant des marées,
Dans la gamme infinie de l'âpre odeur saline,
Un vieux chalutier danse, près du port amarré.*

*Au fil des jours heureux, dans leur course
rapide,
Loin de toute violence en ce siècle d'envie,
C'est ici qu'il y fait bon de vivre quand la vie
Flétrit votre visage et creuse encore vos rides.*

Elisée Vignes

SOUVENIR DE L'ALHAMBRA

Place aux rêves des Mille et une nuits, en feuilletant les merveilles de cette forteresse musulmane, présence de cette autre brillante civilisation avant la Reconquista des rois



catholiques. Dans les Orientales et le poème Grenade, Victor Hugo l'évoque ainsi :
L'Alhambra ! l'Alhambra ! Palais que les génies

*Ont doré comme un rêve et rempli d'harmonies.
Forteresse aux créneaux festonnés et croulants
Où l'on entend la nuit de magiques syllabes,
Quand la lune, à travers les mille arceaux arabes,*

Sème les murs de trèfles blancs.

Après les arabesques, les fraîches fontaines, les ombres du séraïl, les jardins somptueux miment le paradis.

*J'ai acheté ce livre pour lire sans ennuis
Ces contes merveilleux qui situent une époque
De l'art oriental où l'Alhambra évoque
Cette Shéhérazade des Mille et une nuits.*

*Puis j'ai voulu connaître l'envers du sortilège
J'ai pénétré, surpris, ce palais orgueilleux
Comme si j'avais par quelque privilège
Le droit d'apprécier son réel merveilleux.*

*J'ai parcouru charmé des salles somptueuses
Dans un style élégant aux fabuleux décors
Où des vasques de marbre dans la fraîcheur
heureuse
Giclaient un jet d'eau vive en ruisselant trésor.*

*J'ai admiré les voûtes, les murs aux milles fresques
Les piliers soutenant les arches, les salons,
La beauté achevée de fines arabesques
Enlaçant leurs dessins dans l'or clair d'un galon.*

*Et comme Ali Baba en usant d'un sésame
J'ai pu voir un trésor de camée et d'émail
Et dans le gynécée domaine de la femme,
Imaginer la vie à l'ombre du séraïl.*

*Puis, comme si j'avais la lampe d'Aladin
Dans sa moisson fleurie où éclate la sève,
Je me suis attardé au fabuleux jardin
Et me suis perdu dans ce palais de rêve.*

Elisée Vignes

OASIS

Ce poème fait écho au précédent, à ce jardin des splendeurs. Dans le feu du désert, soudain surgissent des bouquets de dattiers chargés de fruits, grâce à l'eau jaillissant des profondeurs des sables. Cet havre de vie représente l'espoir, le mirage qui n'en est pas un de la vie



incroyable au milieu des sables stériles.

*Le désert est immense, la chaleur est torride,
Le vent brûle et érode les dunes asséchées,
Plaque en baisers de feu sur la contrée aride
L'intense poudroïement des terres arrachées !*

*Et pourtant dans un creux de ce monde
impossible,
Un bouquet de dattiers dresse ses éventails,
Aux troncs échevelés, aux fruits mûrs
accessibles,
Aux lourds régimes blonds, vernis comme un
émail !*

*Oasis ! L'eau surgie des profondeurs des
sables,
Apporte de la fraîcheur à la stérilité,
En gorgeant ce repli du charme indispensable
Qu'on ne croirait trouver dans cette
immensité !*

*Havre de la survie, ouvert à la fournaise,
Où la gazelle vient s'abreuver dans le soir,
Où le pied dans l'eau vive et le front dans la
braise,
L'arbre sous son ombrage appelle à l'espoir !*

Elisée Vignes

CUNEIFORME

Séjournant en Irak pendant quelques temps, visitant Babylone et d'autres sites archéologiques, Daniel Vignes avait eu l'idée de ramener à son père un fragment de tablette cunéiforme. Cette tablette d'argile ci-jointe a inspiré ce poème empreint de nostalgie sur le temps qui passe, les civilisations disparues et les grands mythes de l'humanité. Il s'interroge aussi avec humanité sur la main inconnue qui a façonné l'argile de ce débris infime.

*Quand mon fils m'a offert ce vieux fragment
d'argile
Cuit au soleil brûlant du ciel babylonien
Recouvert d'inscriptions étranges et fragiles
A demi effacées du langage assyrien.*

*Venu d'un autre monde, venu d'une autre
époque,
Usé par le soleil et le sable mouvant*

*Enfermant avec lui l'inconnu qu'on évoque
Dans sa forme anonyme aux rappels émouvants
On essaie de comprendre ce que fut Babylone,
Cette tour de Babel, tragique par son sort
Quand les fils de Noé battirent des colonnes
Essayant de gagner le ciel dans leurs efforts !*

*Ecrits cunéiformes qui nous laissent perplexes
Dans l'énigme posée pour leur déchiffrement
Quel était donc le sens et le pourquoi du texte
Sigillé sur la brique... près de quatre mille ans !*

*Elle a peut-être vu Nabuchodonosor
Revenir triomphant d'une épopée lointaine
Ou Cyrus écrasant par la loi du plus fort
Le royaume tentant une défense vaine !*

*Une main inconnue a pétri dans la boue
Et la paille mouillée ce débris fantastique
Tombé de ces remparts où plus rien n'est
debout
Quand tout meurt dans l'envol des oublis
historiques*

*Que le temps a passé sans qu'un humain
recueille
Ce témoignage obscur d'une vie inouïe
Nous fait rester songeurs aussi loin que l'on
veille
Remonter vers le monde des siècles évanouis.*

Elisée Vignes



LO COMÈRCI MUOLATIÈR

Ce qui suit tente de regrouper le lexique occitan connu concernant l'activité mulatière et offre un résumé de celle-ci. Pour être exhaustif, il faudrait encore une étude plus approfondie que ce que nous proposons ici. Néanmoins, cette approche peut susciter l'intérêt d'autres curieux. Rappelons quelques normes basiques de la lecture de l'occitan en Velay. La lettre *-o-* se prononce comme le /ou/ du français, *-ò-* se prononce comme le /o/ du français. Le *-a* final s'entend entre a et o. Il ne faut pas oublier d'exprimer l'accent tonique (généralement sur l'avant dernière syllabe des mots terminés par une voyelle).

« Bonne bête, à la marche lente mais sûre, aux allures modestes, le Velay et le Vivarais ne connaissent que toi, utile mulet. Et jusqu'en Avignon, tu accomplissais le long de la vallée du Rhône un voyage souvent répété. Sans toi, la foire de Beaucaire eut été bien triste et incomplète. Grâce à ton courage les produits du Centre, passant par le Velay, inondaient la vallée du fleuve ensoleillé. Puis, tu rapportais en échange de beaux fruits et le bon vin. » Ulysse Rouchon.

Mules et mulets étaient au XVI^e siècle, une importante source de revenu pour les Ponots. Voyez É. MEDICIS : « *en ladicte viala se fant cinq grossas feiras chascun an, so es a sçaber a Rozols, a las quatre Festas principalas de Nostre Dona, toutes marchandias, en especial de miouls e mioulas que se neurissent eldict pays* » (en ladite ville [du Puy], il se fait cinq grosses foires chaque année, à savoir, aux Rogations, aux quatre fêtes principales de Notre-Dame de toutes sortes et marchandises, en particulier des mulets et des mules élevés en ce pays) [De Podio, 1418].

Même si Burel ne parle pas spécifiquement des mulets, le rapport que l'on peut établir avec le témoignage d'É. Medicis, fait bien supposer qu'il se vendait des mules et des mulets pour une clientèle internationale : J. BUREL : « ...les troys jours de *Roysons* qu'est la principale foyre de cette ville [du Puy], divulguée & réputées par toute la France, Hispanhe & les Alemandz & Piemontés, une grande foyre où se

fait une grande vente & achept de toutes marchandises & bestailh... » [JB 129, 1589].

Un mulet se dit en occitan : *un muòl* ; une mule, *una muòla* / .

La jument se dit *l'èga*. En montagne autour du Mézenc, on utilise le plus souvent *èga* pour dire *chavall* (cheval). *L'èga* ne convenait pas pour évoluer sur les sentiers accidentés des voies de transport en montagne.

Un âne est un *ase*, un petit âne un *asinon* ; une ânesse est la *sauma*, d'où *una bèstia de sauma ~ una saumèira* ; on peut, parlant d'un ânon, dire un *saumon*, une petite ânesse, *una saumeta*. Celui qui autrefois vendait des bêtes de somme, était un *saumièr* ; un *chamin saumièr* est une voie empruntée par les ânes / les mulets. *L'asne gris de las Botèiras, d'aquelos qu'an una crotz nèira sus lo rastèl de l'escina* (L'âne gris des Boutières, de ceux qui ont une croix noire sur la colonne vertébrale) écrivaient les frères Bayle des Hermens. Ce lieu était particulièrement connu pour ses ânes et ses mulets.

La cobla :

Le terme de *cobla* remonte au latin COPULA (bande > bande ou lien pour lier les animaux).

Une *cobla* est un train de mulets d'un même maître attachés les uns aux autres par la queue.

La *cobla* a un responsable qui suit les déplacements, généralement le propriétaire, dénommé *lo mèstre* ; il peut se faire remplacer par un *varlet ~ vailet* (valet).

Le transporteur mulatier porte le nom générique de *muolatièr*.

L'ensemble des mules et des ânes pris dans le sens de l'espèce, *la muolatalha*. L'espèce chevaline, *la rossalha*.¹ Cf. « *la Fèira de las Rossas ~ de la Rossalha* (Le Monastier) (dernière semaine de septembre).

En Gévaudan, un *rafard* est un vieux mulet. Mais, un *rafardièr* possède de un à cinq / six mulets, ce qui semble le désigner comme petit entrepreneur. Il n'a d'ailleurs pas le droit au titre de *muolatièr*.

Le *muolatièr* a au moins une *cobla* de six mules.

Un entrepreneur plus riche, possède entre 20 et 30 mulets / mules.

Les muletiers qui empruntent la *via Regordana* sont des *regordièrs ~ regordans*.

Le coutau (*cotal* /koutaw/) du nom de son grand manteau de pluie (*la còta*) était spécialisé dans le transport des outres de vin (*de botas*) en peau de vache que les tanneurs du Puy produisaient. Les outres d'huile, plus petites en peau de chèvre, parfois de bélier est *l'oire*.

Composition de la cobla :

- À sa tête, le premier mulet, très expérimenté, est *lo viègi* /viè'tge/ (mot issu probablement *vice* [lieutenant] en anc. occitan).

- La place du milieu, dans le train des mules et mulets, est réservée au *bardòt* (mot dérivé de l'arabe *bardaea*, selle, bât). Il est chargé du *rambalh* (l'attirail) dans lequel on trouve :

- > le matériel d'entretien des animaux dans un sac en cuir, les fers des sabots (*ferres de las batas* d'où *ferrer* un sabot, *ferrar na bata* ; l'action de *ferrer*, *lo ferratge*), les clous (*las tachas, tachons*), le marteau (*lo martèl*), l'enclumette (*la martèla ~ l'enclutge*) et les tenailles (*las tenalhs*) ;

- > les instruments nécessaires au commerce : *la coassa*, pour mesurer les liquides, l'entonnoir (*l'embut*), le taste-vin ~ tête-vin ~ *tastevin* (*la tassa ~ lo tasson*) en argent ;

- > les étrennes (*las estrenas*), petits cadeaux que l'on offrait au moment de l'accord sur la transaction (*la pacha*).

Nb. : pendant la transaction on mettait en évidence une branche de laurier (*rampalm*) comme un signe qu'il ne fallait point déranger les contractants. La discussion devait se faire en présence et l'autorité d'un courtier (*lo coratièr*).

- Une ou plusieurs *troças de fen* (trousses de foin) étai(en)t transportée(s) ; c'était, pour une journée, la quantité de foin nécessaire enveloppée dans une toile (*lo borrhàs*).

¹ À Saugues, *la rossaina*.



Peinture de Charles Antoine Vernet
(1758 – 1836)

L'harnachement (*los arnièç ~ arneices*)

– *Lo chabèstre*, ensemble de cuir que l'on met sur la tête et le nez de l'animal attelé. On dit aussi le harnais de tête. On distingue les courroies (*corrèjas*) qui entourent la tête et *lo bridèl* qui part de chaque côté du mors (*lo mòrs*).

Il y avait au Puy des *bridièrs* et des *chabestrièrs*, que ce commerce enrichissait. Antoine Jacmon parle de *bridièrs* pour signaler les petits fondeurs qui donc fabriquaient aussi des mors et les éléments métalliques de l'arnachement.

– Dans les *corrèjas*, il faut distinguer : *las retmas* (les rênes); *l'estacha* (l'attache) qui va jusqu'à *cropèira* (la croupière) et qui sert à relier le mulet à celui qui le suit, ce qui forme la *cobla* en marche; *la cengla* (la sangle).

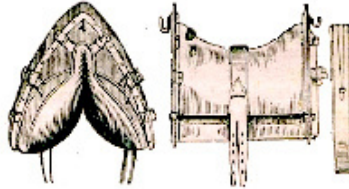
La façon du cuir pour les muletiers enrichissait les artisans qui le travaillaient. Le *chabrièr* désignait aussi celui qui travaillait le cuir de chèvre. Le cuir provenait des tanneries, les *chauchèiras*.

– Sur le museau (*morre*) et les deux yeux, au moins sur le mulet de tête, il y a *las lunetas* (= les petites lunes), plaques de cuivre rondes ou légèrement ovales d'environ 15 cm de diamètre, garnies de *moscalhs ~ los floquets* (les pompons). Sinon, l'animal porte *d'uelhèiras* (des ceillères).

– Sur le front de l'animal, le frontal (*lo chapçal /tsaçaw/*); près du museau, un sac dans lequel l'animal peut prendre du foin (*de fen /dэфé/*) ou de l'avoine (*de civada*), en maille de corde, appelé *lo morral ~ lo morralh*. On disait encore au début du XIX^e siècle au Puy, cette injure : *bardòt morralhat!* comme en français on parle d'un âne bété.

– Entre les deux oreilles, *lo plumet ~ lo plomet* d'environ 30 cm de haut.

– Les marchandises portées étaient protégées par une bâche, *la cobèrta*. La charge était le plus souvent de 145 à 160 kg, mais un mulet pouvait porter jusqu'à 200 kg. Cette *cobèrta* le plus souvent en serge protégeait la marchandise des intempéries. Elle est probablement à la base du tissu qu'on appellera plus tard, toile de Nîmes, puis toile de Gênes.



– Sur le dos, est posée une lourde *bastèira ~ barda*, le bât, en bois de chêne, orné de clous brillants et pompons rouges; bât se dit *bastar ~ embastar, bardar*. Les *bastiers* constituaient une profession très respectée. L'arçon du bât est dit *la sela* qui se compose particulièrement de deux *corbas ~ corbets* en avant et arrière comportant un crochet pour fixer la charge. Sur les côtés de la *bastèira*, des anneaux, *los anèls* pour passer les cordes et les *corrèjas*. La corde se dit *la còrda*, la corde d'emballage se dit *lo polomar*.

La sotventrèira (la sousventrière) est une *corrèja* qui passe sous le ventre du mulet et maintient le bât; *la faudalèira*, couvre le poitrail jusqu'aux genoux. Cette dernière peut avoir quatre ou cinq *corrèjas* sur lesquelles sont accrochées des *escinletas*, de clochettes.

– Les déplacements des coblas se signalaient donc par le tintement de *carcavèls* (grelots).

– Sur le *colar* (collier), sont également fixées des *escinletas* et des *escinlons* (des grelots); c'est ce qui forme *lo trin-trin*, bruyant qui annonçait *la cobla*. Le *viègi* porte à son cou, la cayrade, *la cairada*, grosse sonnaïlle.

Les marchandises

En montant du sud vers le Puy (Lo Puèi de Velai), on transportait, passant par Pradelles (*Pradelas*) :

– du vin dans des outres (*botas*), deux par mulet, soit 168 l. Ainsi, une *cobla* de 25 têtes pouvait amener 42 hectolitres de vin,

– du sel de Peccais [*pékai*], à Saint-Laurent-d'Aigous (*Sent-Laurenç*

d'Aigós), près d'Aigues-Mortes (*Aigas-mòrtas*) vers le Puy, engrangé rue de la saulnerie [on prononce /sonçeri/, sans -l- comme dans Renault, svp],

– de l'huile d'olive, dans des *oïres* (peau de mouton), des *flascas* (peau de chèvre); des oranges, des figues,

– de la vaisselle de valeur (*terralha de Provença*),

– de la soie venant du Moyen-Orient, pendant le Moyen âge.

Au XVII^e siècle, Antoine Jacmon rapporte la réglementation interdisant de porter de « aucune sorte de dantelle tant de soie que fillet blanc »; celles-ci, très chères, étaient exportées à dos de mulet et permettaient à d'innombrables petites mains de vivre, peut-être simplement de survivre. L'interdiction fut levée avec recommandation d'un peu moins d'ostentation dans un monde où les inégalités sociales étaient criantes.

– des tapis, des parfums, des pierres précieuses, des épices.

...

En descendant vers le sud, partant du Puy, on transportait :

– des céréales (*froment, civada, èrge* [blé, avoine, orge]) et lentilles (*dentilhas*),

– des pois (*pèses*), des fèves (*favas*), du lard (*de lard ~ de bacon*), du fromage (*de fromatge, de toma*),

– des sabots (*esclops*), des planches (*fayard, sapin*), de la clouterie (est du Velay), des ferrures,

– du buis (*rampalm*) pour la fête des Rameaux,

– des objets de piété (images pieuses, statuette de la Vierge), des cartes à jouer, du papier,

– des draps (chanvre), drap burin (*burèl*) confectionné à partir de la laine de la brebis noire du Velay; des dentelles (*ponhtas*), des cordes,

– de la poterie (*terralha*)

– des balots de cuir, des outres neuves et celles qui vidées au Puy, retournent vers les caves du Vivarais (vins de Rivage [entre autres le Saint-Joseph]).

Les vieilles outres étaient revendues aux *grollièrs*, savetier des pauvres, d'où l'adage provençal : « *S'as ges d'argent, per comprar de solièrs, \ Vai au grollièr* (Si tu n'as point d'argent pour t'acheter des souliers, va au savetier.) »

– de la poudre à usage militaire.

Petit-Pierre ou le bon cultivateur (suite et fin)

Son ancien maître le convoque

Pierre allait partir lorsqu'apparut tout au haut de la petite rue, le piéton¹, la canne à la main, marchant d'un pas régulier et patient. De la part du père Martin, il donne une lettre à Pierre pour lui faire savoir qu'il fallait passer chez lui. Pierre remet la vente des brebis à plus tard et se rend chez son ancien maître, bien embarrassé. Son grand bouvier s'était laissé entraîner à boire et, gris, s'était démis le bras en tombant dans une fondrière. Juste au moment où le père Martin pensait courir un peu les foires pour remonter son cheptel. Il ne pouvait laisser les femmes de la maison apâtrer les bêtes. Jeannette avait pensé à Pierre bien que pas trop aguerrri. Le père Martin hésitait fort et Pierre, pour le décider, proposa de faire un essai. Il lui fut demandé de nourrir le bétail bien entendu sans gaspiller le fourrage. Et voilà part le père Martin pour la foire du Puy, de Langeac et peut-être encore Massiac. Pierre compta les malheurs de sa famille à Jeannette qui leur fit porter par le piéton tourte de pain et fromage. Le maître ajouterait quelque argent s'il était satisfait du travail de son nouveau bouvier. Jeannette proposa même de réunir à nouveau leurs brebis noires prêtes à faire les agneaux. Tout se passe à merveille. Pierre estime la quantité de fourrage pour rationner et tenir jusqu'à la prochaine fenaison. Il étrille les vaches pour leur bien-être et les débarrasser des parasites, additionne de sel le fourrage médiocre pour le rendre plus appétant. Le sel fait aussi boire les laitières et leur production est augmentée. A une génisse qui tousse, il administre une tisane de bouillon blanc et de fleur de sureau ainsi qu'un complément de tourteau ou pain d'huile comme aux laitières. Le père Martin freine bien un peu les achats... Pour combler les temps libres, il avait fait suivre son outillage et équipa la ferme. Jeannette, par reconnaissance, fit passer à Varenne du lard en plus du pain et du fromage. Pierre révisa ensuite les charrues et entreprit même d'en faire fabriquer une de son invention au forgeron du village.



Quelques années plus tard...

Le père Martin est devenu « *un bon vieillard en cheveux blancs* », Jeannette une belle jeune fille et Pierre « *un jeune valet à la figure franche et fine, aux bras musculeux, à la taille souple et bien prise...* » Pierre était devenu indispensable.

La pure race du Mézenc²

A force d'achats judicieux, il avait constitué un cheptel bovin incomparable.

« ... En ce moment, pour rentrer les foins, il avait lié deux taureaux presque indomptés, d'une taille, d'une force et d'une beauté rares. Ces superbes animaux, que tout autre aurait eu peine à conduire, même sur une grande route, lui obéissaient, à lui, au premier mot, passant à sa suite, avec une docilité sans égale, dans les plus mauvais chemins et par la brèche faite dans le mur delà prairie enclose. Petit-Pierre détela ses bêtes sans leur ôter le joug, mit une brassée d'herbe odorante à leur portée, et vint à son tour prendre place au commun repas. Les taureaux impatients piétinaient par instants le sol encourbant leur cou et laissant traîner leur fanon jusqu'à terre ; ils mugissaient, ils piaffaient, leur oeil torve était plein d'une colère superbe; mais un mot de Petit-Pierre les apaisait aussitôt ; et Petit-Pierre était fier de leur docilité.

« Tenez, père Martin, disait maître Petit-Pierre, si ces taureaux n'ont pas le prix au concours de la Saint-Michel, le 30 septembre prochain, au Puy, il faudra qu'il y ait alors des animaux bien

1- C'est sous Charles X que se met en place le service rural, une armée d'agents opérant la collecte et la distribution du courrier. Cette réforme s'appuie sur l'organisation des messagers-piétons qui existait depuis le Directoire. A raison d'un par canton en moyenne, ces agents préfectoraux effectuaient une à trois tournées hebdomadaires durant lesquelles ils se chargeaient de la correspondance officielle entre les maires, le préfet et les sous-préfets. La pratique aidant, ils élargirent régulièrement leurs prérogatives en acceptant la correspondance de quelques particuliers capables de s'acquitter des commissions demandées. Le facteur rural est donc l'héritier du messenger-piéton. Le facteur rural des postes en France avant 1914 : un nouveau médiateur au travail. Sébastien Richez. Le Mouvement Social 2007/1 (no 218)

2- Charles Calémard de Lafayette possédait un cheptel de race Mézine et obtint de nombreux prix dans les concours départementaux et régionaux. En 1868, le jury du Concours régional admire « 16 mères d'une beauté, d'une pureté exceptionnelle, 3 taureaux et une dizaine d'élèves ».

extraordi-naires. Rien à reprendre à des taureaux comme ceux-là ; pure race du Mézenc, là vraie race du pays, malheureusement trop peu connue ; le mufle rose, le poil froment d'une seule nuance, et fin comme un ruban de soie ; un cou magnifique : voyez ce cou. Je sais bien que, pour la boucherie, il y a des amateurs qui trouveront que c'est même trop d'encolure ; mais pour le travail, aussi, quelle force ! Avant tout il nous faut à nous du travail.

« Des vaches laitières et de bons bœufs de labour, voilà notre affaire avant tout ! Sans doute, il est bon d'avoir aussi de la viande ; mais c'est à de plus riches que nous à faire de la viande avec des bestiaux sans travail et sans lait. J'ai vu l'an dernier des taureaux qui venaient d'Angleterre à ce qu'on assurait, et qui passaient au Puy pour se rendre au concours régional. Les gens ne se laissaient pas d'admirer ces taureaux, qui étaient vraiment fort gros et fort gras, un peu trop gras, sans doute, pour ce qu'ils auraient à faire s'ils travaillaient ; s'ils faisaient leur métier. Eh bien ! chacun son goût ; pour notre usage ; j'aime autant les miens. Après tout il y a du bétail pour les bourgeois et il y en a pour les paysans. Améliorons le nôtre et gardons-le. Admirons, si l'on veut, celui des bourgeois ; mais laissons-le chez eux.

« Voyez-moi ces taureaux : comme c'est moulé ! quel garrot ! quelle poitrine profonde ! quelles larges épaules ! cela peut travailler au moins ; des jambes de fer, des aplombs à porter un château. C'est fort comme la tempête et doux comme des agneaux.

« Ah ! Gaillard ! ah ! Froment ! tranquilles donc ! restez tranquilles ! Tenez ! rien que de leur dire leur nom, voilà qu'ils ne bougent pas plus que des bœufs de quinze ans... il y a vraiment orgueil et plaisir à mener des animaux de cette qualité ! »

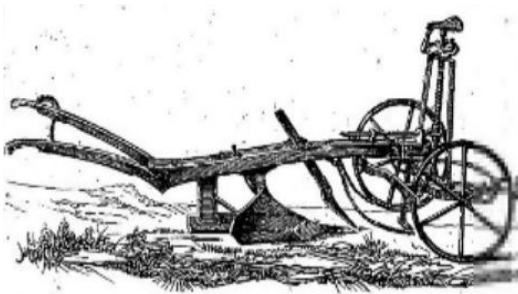
Travail du sol et récoltes

Après la fenaison, le temps des moissons est venu, en particulier les seigles. Pierre part au Puy embaucher des moissonneurs habiles au maniement de la faucille.

« ... Les champs du père Martin se reconnaissent tous à la hauteur des pailles, à la longueur des épis, à l'impénétrable épaisseur du fourré. La lame criait en mordant ces tiges fortes et charnues comme des roseaux ; les moissonneurs se plaignaient gaiement, disant qu'un seul coup de faucille faisait poignée ; et chaque poignée, lourde de grain bien nourri, de la main lassée du moissonneur tombait la tête la première sur le sol dépouillé. Le sol était jonché de javelles massives, qui se mêlaient en se touchant, sans laisser seulement la place où marcher entre elles... »

Aux moissonneurs étonnés d'une telle récolte, Pierre montra les machines entreposées dans le hangar, tout ce qu'il fallait pour une bonne préparation des sols : une véritable charrue avec coutre et versoir, un extirpateur pour enlever les mauvaises herbes, la herse pour niveler et rassembler les débris végétaux. Bien sûr difficile de s'équiper ainsi dans une petite ferme. Il faut alors se contenter d'une bonne bêche à deux dents, une trindine ou bident, la meilleure charrue pour le petit cultivateur. Il convia les curieux à faire une visite du domaine le lendemain dimanche.

Les secrets de Pierre



L'épierrage systématique est la première des opérations mais pas n'importe comment ! Il convient de trier par tas calibrés les pierres extraites. Les grosses et moyennes serviront à construire des murets pour protéger les cultures des animaux. Moyennes et petites seront utilisées pour empierrier et améliorer les chemins pour faciliter les charrois et le déplacement du bétail surtout par temps pluvieux.

On peut aussi *modifier la nature des sols*. Le labour profond ramène en surface une terre plus forte qui améliore la petite terre légère de surface. Il est possible de ramener de la terre

forte dans les terres sableuses et inversement. Cette amélioration du sol permettra d'autres cultures que du seigle.

Les plantes pour pousser convenablement ont besoin d'amendement et en particulier de la *chaux*, de la marne qu'il convient d'apporter sur les sols.

Le *fumier* n'est pas à négliger et à jeter négligemment dans la cour. Il convient d'en constituer une plateforme bien délimitée par un rebord de terre qui empêchera les écoulements. Au fond de la fosse et sur le premier lit de fumier, une couche de plâtre contiendra les vapeurs. Il est intéressant d'alterner ainsi fumier, plâtre, terre et couche d'éléments végétaux divers : gazons, plantes aquatiques, orties, hièbles, sureaux, débris de taille... Après le parcage des moutons et un plâtrage quotidien, il est primordial d'enfouir cette fumure par un léger labour.

Le fumier ne suffit pas toujours et des *engrais divers* seront bien utiles : mélange de cendres, suies, plâtras, chiffons de laine, débris de laine ou de cuir, cornes et os écrasés en poudre... Il est une autre méthode pratiquée aux environs d'Yssengeaux et en Auvergne qui consiste à enterrer en vert, sous un vigoureux labour, des plantes semées à cet effet : fèves en Auvergne, lupin autour d'Yssengeaux, Tence... sarrasin ou blé noir ailleurs...

Pierre montre ensuite son champ de *pommes de terre* au rendement remarquable malgré une année de sécheresse. Il a en fait espacé ses morceaux de tubercules de 60 cm sur la ligne et toutes les trois raies seulement pour mettre « à l'aise ma semence en lui donnant du large ». La variété utilisée, Chardon, provenant d'un semis de graine, est plus productive que les variétés locales.

De même, il a remplacé le *froment* de pays par une variété anglaise à épi carré plus productif.

Le dimanche suivant pour la suite de la visite, le père Martin défonça un quartaut de petit vin d'Auvergne coupé avec du gros vin de Languedoc pour trinquer ensemble à l'ombre d'un grand hêtre.

Pierre les mena à une grande pièce offrant aux regards un superbe seigle. C'était il y a peu une espèce de marais inculte. Malgré un défrichement, les eaux stagnaient et asphyxiaient les cultures implantées. Pierre faillit entreprendre d'y ouvrir des rigoles pierreuses lorsqu'il entendit parler de *drainage*. Le procédé consiste à creuser de profondes tranchées, environ 1 mètre, les plus étroites possibles et se rétrécissant de plus en plus dans le fond. Un instrument adapté permet alors de disposer des tuyaux pour drainer les eaux. C'est le directeur de la ferme école de Nolhac qui avait aidé Pierre par ses conseils avisés.

Tous ces soins attentifs permettent l'établissement de prairies productives et la culture de *fourrages nouveaux* : une luzerne à sa troisième pousse, un trèfle à la seconde, une esparcette et un sainfoin d'Espagne à deux coupes, sorgho et maïs avec du sarrasin au pied. Moutarde blanche et spergule géante germaient déjà sur le chaume des premiers blés coupés. Ces ressources de fourrage vert s'ajoutaient aux racines, betteraves, carottes à collet vert, rutabagas, raves pour passer l'hiver sans trop entamer la récolte de foin. Les vaches ingèrent ainsi du fourrage vert presque toute l'année et produisent du lait en quantité, de véritables « fontaines à lait ». La succession des cultures ou assolement est essentiel pour ne pas épuiser les sols et éviter la jachère. Il faut bien comprendre la nécessité de faire alterner cultures épuisantes pour le sol et cultures fertilisantes, sans négliger bien entendu une fumure conséquente.

Pierre porté de bon service

Il n'y avait pas un voisin qui n'ait pas bénéficié des services de Pierre.



L'un dont une vache avait gonflé³ dans un trèfle trop vigoureux, se louait de son intervention. Avec sa sonde en cuir, il avait injecté directement dans l'estomac un verre d'eau mélangée de dix gouttes d'éther et de six gouttes d'alcali. La vache s'était dégonflée au lieu d'être tuée et salée.

Il avait aussi traité un troupeau gagné par la clavelée⁴, en inoculant sur la queue les moutons pas encore atteints, comme une sorte de vaccin.

Il s'y connaissait aussi en piétin⁵ en faisant répandre de la chaux sur le passage des moutons et en pansant les plus malades avec du vitriol⁶...

Une récompense bien méritée

Sa renommée était venue aux oreilles de la Société d'agriculture du Puy et ses commissaires devaient venir un jour prochain examiner la ferme du père Martin. Dans l'immédiat le père Boncompain proposa de nommer Pierre roi de la fête patronale de fin septembre. La coutume voulait que l'on prît un fils de famille dans son bien, un maître de ferme. Son idée fut approuvée et Pierre serait donc le roi du reinage, fête patronale, fête annuelle de la paroisse. Les villageois, à cette occasion, conviaient tous leurs parents et amis comme à un mariage ou un baptême.

3- La météorisation est le gonflement de l'abdomen par accumulation anormale de gaz dans la panse des ruminants, dû à l'ingestion de légumineuses comme luzerne ou trèfle. Un autre procédé consiste à percer la panse avec un trocart.

4- La clavelée, ou claveau, variolo ovine, est une maladie dermatologique des moutons hautement contagieuse. Elle est causée par un poxvirus. Au début du XIX^{ème} siècle, on pratiquait déjà l'inoculation de formes bénignes de la maladie.

5- Le piétin est la principale cause de boiterie chez les ovins. Particulièrement invalidante et contagieuse, cette affection est due à l'action simultanée de deux bactéries *Dichelobacter nodosus* et *Fusobacterium necrophorum*. Il s'agit d'une dermatite interdigitée contagieuse transmise par les pâturages et les litières contaminées.

6- Le sulfate de cuivre, vitriol bleu, couperose bleue (copper sulfate) CuSO_4 . C'est un désinfectant utilisé en pansement ou dans les pédiluves contre le piétin des moutons, molluscicide, caustique.

Etienne le mauvais coucheur

Pendant tout ce temps, Etienne le mauvais laboureur rongait son frein. Il n'avait pas ménagé sa peine pour dévaloriser, en vain, Petit-Pierre. Il avait même essayé de le provoquer physiquement. Mal lui en prit car Pierre moins épais était plus adroit et l'avait « *envoyé mesurer le gazon* ». Son passe-temps favori était de chercher le coup de poing au seuil des cabarets, pour montrer sa bravoure. Etienne avait en travers de la gorge le choix de Pierre comme roi du reinage. Un employé de rien du tout alors que sa famille était riche à la suite de belles et bonnes successions coup sur coup. A la suite du décès d'un frère et d'une sœur, il était devenu fils unique. Ses parents ne décourageaient pas ses détestables penchants ni son oncle et parrain Jeantou, fort marchand de bestiaux, gras et lourd d'esprit. Il se trouve que ce dernier avait consenti un prêt au père Martin pour qu'il désintéresse ses beaux-frères et ses neveux lors d'un règlement de famille. Usant de cet avantage il avait informé le père Martin qu'Etienne son filleul hériterait de lui, que c'était un bon parti et que la réunion des deux fermes ferait du domaine le plus beau du canton. Le père de Jeannette prêta une oreille attentive et trouva la chose raisonnable, pour l'avenir de sa fille et aussi pour le remboursement de sa dette. Il avait quand même quelque appréhension à l'idée d'aborder la question avec Jeannette. Il ne put retarder trop l'instant de lui faire part de ses projets. Jeannette ne dit rien mais devint d'une grande tristesse et d'une grande froideur à l'encontre de son père.

Pierre lauréat

Pierre était accaparé par les rudes travaux d'été. Il avait aussi conduit au concours départemental annuel de la ville du Puy ses deux taureaux et avait remporté le premier prix. Il avait aussi deux belles vaches, deux génisses et une pouliche. Il avait eu un prix dans chaque catégorie. Adeptes du système Guénon⁷, il n'avait pas son pareil pour juger les bonnes laitières. Cerise sur le gâteau, les juges lui avaient aussi décerné une médaille d'argent donnée aux bons serviteurs et la médaille d'or du cultivateur le plus méritant pour l'ensemble des cultures d'une grande ferme. Pierre avait bien remarqué que Jeannette était triste et préoccupée mais il n'en savait pas la raison. Le reinage approchait et la coutume voulait que le roi offre un banquet rustique à la jeunesse du pays. Pierre rencontre son ami Barthélemy, plus au fait des usages, à l'auberge de Chaspuzac tenue par le père Barnabé. Devant un verre de vin vieux du Midi, ils passent commande pour le jour de la fête à trois heures : douze éclanches (épaules de mouton) cuites au four sur des pommes de terre, quatre grandes jattes de riz, quarante pains d'une livre et deux barriques de vin. Une affaire de plus de trois louis... mais l'on n'est pas roi tous les ans... Dans le jardin de l'auberge, une joyeuse société menait grand tapage. C'était Etienne et sa bande, son père, l'oncle Jeantou et trois cousins. A leur corps défendant, Pierre et Barthélemy étaient aux premières loges et comprirent l'objet de la beuverie : le mariage avantageux d'Etienne et de la fille du père Martin. Ils tombèrent des nues, eux qui ne fréquentaient pas le cabaret, et Barnabé leur expliqua que la nouvelle était officielle et que le contrat serait prêt chez le notaire de Loudes le matin de la fête patronale. C'est un Pierre consterné que Barthélemy entraîna hors du cabaret. Pierre se réfugia dans une grange pour laisser échapper son chagrin. Calmé, il convint que malgré sa peine à quitter le domaine, le père Martin et Jeannette, ces derniers ne lui devaient rien. Il ne lui restait plus qu'à s'engager ailleurs dès le lendemain du reinage.



Le reinage

Le jour dit, la cloche de l'Angélu, après la prière rituelle à la Vierge, et trois détonations déclenchent les festivités. « *Les jeunes gens de Chaspuzac, chef-lieu de la paroisse, sont réunis, parés de leurs habits de fête, brillants, pimpants, enrubannés* ». Les drapeaux sont déployés au vent, fifre et tambour cherche à s'accorder. Philibert, monté sur une petite jument vive, mène la cavalcade. Il s'est adjoint Etienne, flatté mais mécontent d'aller chercher en grande pompe son rival au hameau de Fontannes. La bruyante cavalcade arrive à Fontannes, se met en place « *en face du vieil ormeau mutilé par la foudre, un des derniers arbres plantés il y a deux cents cinquante ans par le bon Sully...* » A la bruyante décharge des pistolets, les jeunes gens de Fontannes viennent se joindre à leurs camarades, Petit-Pierre en tête salué par les cris de Viva lou rey ! Il monte une jeune pouliche du père Martin, premier prix au concours de la Saint-Michel au Puy. Sa toilette est élégante.

7- François Guénon, marchand de vaches à Libourne en Gironde, avait mis au point une méthode visuelle pour prédire la quantité et la qualité de lait d'une vache laitière en examinant le dessin de la partie délimitée par la queue de la vache et le pis, les épis formés de poils, la finesse de la peau.

« ...Son petit habit grenat à boutons dorés lui prend la taille comme une veste de lancier. Son feutre gris, garni d'une ganse de velours, est enroulé de larges rubans dont les bouts flottent sur son épaule droite, comme les rubans d'un postillon paré qui doit faire claquer son fouet pour le service d'un prince de la cour. Petit-Pierre, de plus, porte en écharpe d'autres larges et riches rubans frangés d'or, et aussi de petits rubans de tout prix, noués aux boutons de sa veste. Ce sont rubans partout. La pouliche elle-même porte en sautoir au cou de larges rubans et de petits rubans dans sa longue crinière. Tous ces rubans, grands et petits, sont destinés aux vainqueurs de la course à cheval, qui sera le plus bel incident de la fête... »

Jeannette, discrètement, regardait la scène et comparait les cavaliers, l'un décidé et intelligent, l'autre grossier et brutal. La troupe reprenait le chemin de Chaspuzac après une nouvelle salve de pistolets. Etienne voulut faire piaffer sa monture qui effrayée par les détonations et le coup d'éperon, se cabra et envoya l'infortuné Etienne mordre lourdement la poussière, aplatissant au passage son chapeau neuf, sous les rires de la compagnie. Philibert sauta de son cheval, vint à son aide, constata qu'il n'avait rien de grave et l'installa non sans malice sur un banc ... devant le cabaret. Etienne ne tarda pas à entrer dans l'estaminet pour se remettre de ses émotions... avec une joyeuse bande qu'il invita d'ailleurs à poursuivre les libations à l'auberge de Chaspuzac, chez Barnabé. Pierre donnait le départ des premières courses, les cavaliers se présentaient deux par deux et le vainqueur recevait un ruban pour prix de sa victoire. Rosses extravagantes, cavaliers maladroits, chutes... déclenchaient les applaudissements de la foule. La course tirait à sa fin, ne restant que quatre rubans aux franges d'or à donner. Pour le dernier ruban, le plus prestigieux, ne restaient en lice que les vainqueurs des courses précédentes. Et c'est Philibert qui le remporta. La foule se dispersa attirée par le spectacle des jeux, étalage des marchands forains, vendeuses de gâteaux ou de fruits. Et toujours pas d'Etienne alors qu'il était temps de se rendre en famille à Fontanes pour signer le contrat devant notaire.

Epilogue

Comme l'on peut s'y attendre tout est bien qui finit bien.

Etienne ayant révélé son ivrognerie au grand jour, le contrat de mariage est passé entre Petit-Pierre et Jeannette. L'oncle Jeantou, en guise de revanche, réclame le paiement de sa dette. Le père Martin se voit contraint de trouver un autre prêteur. Mais Petit-Pierre lui démontre qu'il peut rembourser facilement sans emprunter : vente de deux cents moutons gras à la foire de la Toussaint à des bouchers de Lyon (à 12 écus la pièce, 7000 francs), de la pouliche (800 francs), de deux paires de bœufs (800 francs la paire) et de quatre vaches de réforme bien grasses (à 400 francs la pièce, 1600 francs) ... Le père Martin réalisa à cette occasion combien Petit-Pierre avait fait prospérer sa ferme.



Le mariage fut célébré quinze jours après avec les deux familles endimanchées. Lors du sermon, le prêtre prêcha l'imitation de Petit-Pierre à tous les jeunes gens de la paroisse....



Contact : Jean Claude BRUNELIN

**Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX**



**La revue-papier n'est plus disponible, le Crédit agricole
Loire / Haute-Loire qui l'imprimait ne prend plus
en charge les documents de plus de 20 pages. Nous recherchons
un autre financement...**

**Nous pouvons cependant vous la faire parvenir gratuitement
sous forme numérisée, sur demande à l'adresse :
brunelinjeanclaude@yahoo.fr**

**Notre revue sera bientôt en ligne sur le site de la Société
académique du Puy et de la Haute-Loire :
<https://www.societeacademique.fr>**

**Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr**

